



Catalogue des cours du Master en Kinésithérapie

2020-2021 / 2023-2024



Département des sciences de la motricité
Haute Ecole Bruxelles-Brabant

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Anatomie, Morphologie et Biomécanique		Code K1AA1
Bloc	1	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	106 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Thyl SNOECK		tsnoeck@he2b.be
Enseignants	Anatomie descriptive	Thyl SNOECK	Frédéric PAILLAUGUE
	Anatomie palpatoire	Annick VAN WALLENDael	Lucie SELFSLAGH
	Biométrie et TP	Steven PROVYN	
	Anthropologie physique	Thyl SNOECK	
Remarque	Il s'agit d'une Unité Intégrée. Une note théorie (anatomie descriptive théorie et travaux pratique d'ostéologie, biométrie et anthropologie physique) et pratique (anatomie palpatoire) seront cependant attribuées séparément. L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du

vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

4. Modalités d'évaluation de l'UE :

Les AA constitutives de l'UE sont évaluées lors d'un examen intégré (NB: l'examen peut avoir lieu en ligne si les conditions sanitaires ne se prêtent pas au présentiel). Cette évaluation permet aux enseignants de vérifier la capacité intégrative des différents domaines étudiés. Il n'existe donc pas de pondération entre les questions. La note dispensée reflète non seulement de la capacité de restitution, mais aussi de l'intégration de la matière et de la compréhension des liens entre les parties constitutives. La réussite est conditionnée par la réussite de tous les éléments constituant l'UE et non par le simple calcul de la moyenne.

Modalités d'évaluation	Evaluation continue au Q1 : - travaux dirigés à réaliser en classe de TP ostéologie - évaluation écrite avec schémas à réaliser, schémas à annoter et possibilité de question courte Evaluation en session au Q1 : - schémas à réaliser, des schémas à annoter, des questions ouvertes. L'examen est intégré et reprend les cours d'anatomie, de morphologie, de biométrie ainsi que des questions liées à l'anatomie palpatoire. Evaluation récupération Q1 lors du Q2 et Août : - schémas à réaliser, schémas à annoter, questions ouvertes. L'examen est intégré et reprend les cours d'anatomie, de morphologie, de biométrie ainsi que des questions liées à l'anatomie palpatoire.			
	Part d'évaluation continue TP ostéologie (5%) et biométrie (5%) (TP K1AA1.1 et K1AA1.3)	Anatomie palpatoire (K1AA1.2)	Part d'examen en session (Théorie K1AA1.1, K1AA1.3 et K1AA1.4)	Type d'examen
1 ^{ère} session. Q1	10 %	30 %	60 %	Écrit et oral
Récup. Q1	10 %	30 %	60 %	Ecrit et oral
2 ^{ème} session	10%	30 %	60 %	Ecrit et oral

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Anatomie descriptive et TP		Code	K1AA1.1
Volume horaire	38 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Anatomie descriptive du membre supérieur et inférieur. Anatomie fonctionnelle, topographique et palpatoire locomoteur (ostéologie, myologie et arthrologie).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de cours théoriques ex cathedra et en ligne par périodes de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie
- Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels du corps humain
- Illustrations de l'anatomie réelle sur cadavre et schémas synoptiques permettant l'établissement des liens entre les systèmes étudiés.

Séance de travaux dirigés par périodes de 2h combinant :

- Manipulation d'os, observations et dessins des structures anatomiques, exercices palpatoires sur le vivant

Durant le cours, des questions d'anatomie clinique seront proposées aux étudiants et les solutions feront l'objet d'une recherche personnelle durant les heures d'enseignement. L'étudiant devra compléter les exposés du cours théorique, par une approche personnelle, lui permettant d'acquérir une parfaite connaissance de l'anatomie afin de répondre aux exigences de sa profession.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2002.
- DUFOUR M., Anatomie de l'appareil locomoteur, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2009.
- BRIZON et CASTAING, Les feuillets d'anatomie, Tome 1, 2, 3, 4, 5, 1997.
- RICHARD L. Drake, MITCHELL A., WAYNE A., VOGL F., DUPARC F., DUPARC J., Gray's anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec les AA Anthropologie physique (K1AAA.4) et Biométrie (K1AA1.3).
------------------------	--

Intitulé de l'AA	Anatomie palpatoire		Code	K1AA1.2
Volume horaire	23 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

PALPATION MUSCULAIRE :

- 1- - Muscles superficiels du membre inférieur et du bassin
- 2- - Sartorius
- 3- - Tenseur du fascia lata
- 4- - Gracile
- 5- - Quadriceps : Vaste médial et latéral / Droit fémoral
- 6- - Biceps fémoral
- 7- - Semi-tendineux et Semi-membraneux
- 8- - Creux poplité
- 9- - Long et Court péronier latéral / Péronier antérieur
- 10- - Tibial antérieur / Long extenseur des orteils / Long extenseur de l'hallux
- 11- - Gastrocnémien médial et latéral / Soléaire / Plantaire grêle
- 12- - Grand et Moyen fessier / Piriforme

PALPATION OSSEUSE :

- 13- - Le genou
- 14- - Le bassin et les vertèbres lombaires
- 15- - Le pied osseux
- 16- - Le pied tendineux

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Activité en groupes, pratique en binômes de pairs.

- Avant le cours, définition de la zone anatomique à travailler via l'application Moodle et les références du syllabus.
- Lors du cours, l'enseignant dessine la zone anatomique au tableau et la reproduit sur un étudiant
- Les étudiants sont invités à faire de même sur un de leurs pairs.

L'enseignant fait part d'une méthodologie à utiliser pour identifier et palper au mieux les reliefs osseux et les masses musculaires. Il assiste les étudiants dans leur pratique de repérage et de traçage. L'accent est mis sur le développement personnel des compétences gestuelles de l'étudiant.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- BEAUTHIER, J.P., LEFEVRE P., Traité d'anatomie de la théorie à la pratique palpatoire tome 2 : Membre supérieur et ceinture scapulaire. De Boeck-Wesmael, 1993.
- L. DRAKE, M, MITCHELL A., WAYNE VOGL A., DUPARC F., DUPARC J., Gray's Anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010

Modalités d'évaluation	Examen oral commun pour les deux cours de palpation. L'étudiant va repérer puis dessiner la région osseuse et les muscles sur un étudiant cobaye. Pondération de la cote finale : 1/2 Partie osseuse et 1/2 Partie musculaire. • Tirage au sort d'une question • Dessin des différents repères • Questions orales portant sur l'anatomie de cette région. origine, insertion, action, nerf, artère, nom des repères osseux, des interlignes articulaires...
-------------------------------	--

Intitulé de l'AA	Biométrie + TP	Code	K1AA1.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	intégré
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

Cours théorique (ex cathedra et en ligne) et de travaux pratiques :

- Utilisation des logiciels de récolte de données
- Prise de plis cutanés
- Mesure des circonférences
- Initiation à l'échographie dans l'évaluation de la masse grasse
- Impédancemétrie
- Hydrodensitométrie

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de 2h combinant :

- Présentation ex-cathedra et en ligne des concepts fondamentaux
- Exercices d'application en cours et hors cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et syllabus sur le portail Moodle

Modalités d'évaluation	Une évaluation continue est prévue durant les séances de travaux pratiques. La remise d'un rapport d'activité complète l'évaluation. L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec les AA Anatomie (K1AAA.1) et Anthropologie (K1AA1.4). La note des travaux pratiques est non remédiable et est donc retranscrite pour la deuxième session.
-------------------------------	--

Intitulé de l'AA	Introduction à l'anthropologie physique		Code	K1AA1.4
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anthropologie et biométrie humaine,
- Dysmorphisme sexuel,
- Anatomie et âge, Variations anatomiques,
- Les techniques d'analyses et analyses des données

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de cours théoriques ex cathedra et en ligne de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs,
- Présentation des concepts fondamentaux dans les sciences du vivant.
- L'anthropologie est présentée des fins fonctionnelles se basant sur l'étude de l'évolution et de la biologie

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- BEAUTHIER J.P., Traité de médecine légale, Ed. De Boeck, 2011.
- LABORIER C. et al., Odontologie médico légale, Arnette, 2013.
- REBATO E. et al., Anthropologie biologique : Evolution et biologie humaine, Ed. De Boeck, 2003.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec les AA Anatomie (K1AAA.1) et Biométrie (K1AA1.3).
------------------------	--

Remarques importantes concernant les évaluations, les corrections et les conditions de réussite de l'UE:

(1) Le jury d'examen déclare admis de plein droit l'étudiant qui a obtenu au moins 50% des points attribués à chaque examen et 50% des points attribués à l'épreuve calculée en tenant compte des pondérations attribuées à chacune des matières. (cf Règlement d'Ordre Intérieur).

(2) la correction des épreuves d'examen est réalisée par 3 correcteurs indépendants. Aucune correction n'est donc faite d'une manière directe sur la copie d'examen. L'étudiant devra se présenter à la visite des copies s'il désire pouvoir avoir un correctif de la copie.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Physiologie Générale		Code K1AA2
Bloc	1	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	60 h
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Stéphane Mievis		smievis@he2b.be
Enseignants	Physiologie	Kate LAMBRECHTS et S. THEUNISSEN (quelques interventions)	klambrechts@he2b.be stheunissen@he2b.be
	Biologie - Histologie	Biologie : Stéphane MIEVIS Histologie : Julie CRAPS	smievis@he2b.be jcraps@he2b.be
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie		Code	K1AA2.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1- Système respiratoire
- 2- Système cardio vasculaire
- 3- Système endocrinien
- 4- Système digestif
- 5- Eléments de physiologie musculaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de 2h combinant :

- Présentation ex-cathedra des concepts fondamentaux
- Exercices d'application en cours et hors cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- SHERWOOD, Physiologie humaine, 2e édition - Ed. De Boeck, 2006
- WIDMAIER P., Physiologie humaine - Les mécanismes du fonctionnement de l'organisme 6e édition - Maloine 2009

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0 %	0 %	100 %	Écrit
Récup. Q1	0 %	0 %	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	0 %	0 %	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Biologie-Histologie		Code	K1AA2.2
Volume horaire	30 h (20 h de biologie et 10 h d'histologie)	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct de la biologie

- 1- Biologie cellulaire
- 2- Production des protéines
- 3- Génétique
- 4- Eléments de microbiologie

Contenu succinct de l'histologie

Introduction

1. Epithéliums
 - Epithéliums de revêtement
 - Epithéliums glandulaires ou glandes
2. Tissus conjonctifs
 - Tissus conjonctifs non spécialisés
 - Tissus conjonctifs spécialisés
3. Tissu sanguin
4. Tissu nerveux
5. Tissu musculaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Exercices d'application en cours et hors cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Campbell, Biologie, 9^{ème} édition – Pearson Education, 2011

Raven, Biologie, 3^{ème} édition – De Boeck Supérieur, 2014

Prescott, Microbiologie, 4^{ème} édition De Boeck Supérieur, 2013

Tortora, Introduction à la Microbiologie, 3^{ème} édition – Pearson Education, 2017

Klug, Génétique, 8^{ème} édition – Pearson Education, 2006

de Wheather, Atlas d'Histologie fonctionnelle, 3^{ème} édition, De Boeck Supérieur, 2015.

www.histology.be : Microscopie virtuelle

www.isto.ucl.ac.be

Modalités d'évaluation	La partie Biologie comptera pour 65 % de la note finale de l'activité d'apprentissage tandis que la partie Histologie comptera pour 35 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. Les parties Biologie et Histologie doivent être toutes deux réussies avec une note de 10/20 minimum pour que l'activité d'apprentissage soit réussie. La note finale de l'activité d'apprentissage dépendra donc de la situation : - une moyenne pondérée des deux notes sera inscrite sur le bulletin si les deux parties sont réussies, avec une note globale au moins égale à 10/20 - la note la plus basse sera inscrite sur le bulletin lorsqu'une des deux notes est strictement inférieure à 10/20 - une moyenne pondérée des deux notes sera inscrite sur le bulletin si les deux parties sont en échec, avec une note globale strictement inférieure à 10/20 Ces modalités sont valables pour toutes les sessions. Si une des deux parties est échouée, il faut représenter que cette partie lors de la session suivante. L'étudiant est libre de représenter également la partie réussie selon les procédures administratives en vigueur.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0 %	0 %	100 %	Écrit
Récup. Q1	0 %	0 %	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	0 %	0 %	100 %	Écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales		Code K1BA
Bloc	1	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	100 h
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Jonathan DERRIEN		jderrien@he2b.be
Enseignants	Chimie	Stéphane MIEVIS	
	Physique I	Jonathan DERRIEN	
	Physiotechnique	Jean-Baptiste COLOMB	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Les activités d'apprentissage de l'unité cherchent à assurer une base pour une analyse systématique des sources scientifiques. Guidé par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences fondamentales.

L'étudiant sera capable d'exposer les théories générales vues et leurs applications aux sciences du vivant, de comprendre les principes de diverses techniques et la pertinence de leur mise en œuvre.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Chimie		Code	K1BA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	40 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1- Chimie générale :
 - Fondements de base
 - Forme et structure moléculaire
 - Équilibres et Réactions chimiques

- 2- Chimie organique :
 - Hydrocarbures
 - Polymères et composés biologiques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

1. Des séances de 2h combinant :
 - Présentation ex-cathedra des concepts théoriques
 - Résolution d'exercices d'application en cours
2. Mise à disposition sur la plateforme Moodle de la théorie, des applications associées et différents tests d'auto-évaluation.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- AKTINS-JONES - Principes de chimie - De Boeck , 2011
- ARNAUD P. - Chimie organique - Dunod, 2009

Modalités d'évaluation	Examen écrit			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
Récup Q1	-	-	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Physique I			Code	K1BA2
Volume horaire	40 h	Pondération dans l'UE	40 %		
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire		

Contenu succinct

- Introduction aux vecteurs,
- Notion de force, Etat d'équilibre (forces coplanaires et forces concourantes),
- Machines mécaniques simples (poulies, plans inclinés, leviers,...),
- MRU - MRUA, vitesse angulaire et accélération, mouvement de rotation, mouvement harmonique simple,
- Statique et dynamique du point,
- Introduction à la mécanique des fluides

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique magistral présentant les différentes notions théoriques avec illustration des concepts, séances d'exercices (12h).

Supports éventuels à l'acquis des compétences

PHYSIQUE, E. Hecht, De Boeck Université

Modalités d'évaluation	Examen écrit composé d'un QCM pour la théorie et d'exercices pour la partie exercices			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0 %	0 %	100 %	Ecrit
Récup Q1	-	-	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Physiotechnique		Code	K1BA3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	20 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Connaissance théorique des différentes thérapies physiques

- Assurer la compréhension des mécanismes d'action de ces thérapies sur les tissus vivants
 - Permettre aux futurs kinésithérapeutes de faire des choix thérapeutiques judicieux, en connaissance de cause
 - Les courants électriques (diélectrolyse, excito-motrice, antalgique)
 - Les ondes mécaniques (Infrasons, vibrations sonores, plates-formes vibrantes,
 - ultrasons, Lipus, ondes de choc)
 - Les ondes électromagnétiques (laser, UV, Infrarouges, ondes courtes, centimétriques)
 - La chaleur
 - Le froid
 - Le biofeedback (physiologiques, biomécaniques)
 - Les autres techniques (pressothérapie, endermologie, balnéothérapie)
 - Cas cliniques (lombalgie, entorse de cheville, fracture avec atteinte nerveuse, etc...)
- plus d'autre au choix des étudiants.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistral
- Exposé théorique illustré de cas cliniques

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- CREPON F., Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle, Frison-Roche.
- SUKKAR M., Y., EL-MUNSHID H.A., ARDAWI M., S., M., Concise human physiology, Blackwell Science.
- Manuel d'utilisation du Combi 420 de la firme Gymna
- ROQUES C. F., Pratique de l'électrothérapie, Springer.

Modalités d'évaluation	Examen écrit de 1h30 avec des questions de cours (Entre 10 et 15 questions)			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
Récup Q1	-	-	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences de la Motricité		Code K1CA
Bloc	1	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	5	Volume horaire	45 h
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Arnaud DOLIMONT		adolimont@he2b.be
Enseignants	Education Physique	Caroline KINET	Arnaud DOLIMONT
	Didactique	Arnaud DOLIMONT	
Remarque	L'Education Physique est répartie sur les 1 ^{er} et 2 ^{eme} quadrimestres. <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i>		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
 - Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- c. Assurer une communication Professionnelle
 - Participer à la promotion de la santé

3. Acquis d'apprentissage

Par la pratique individuelle et l'expérience motrice personnelle acquise, l'objectif est d'améliorer la compréhension et la maîtrise de soi. La pratique de l'éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer sa propre perception et sa relation aux autres. Il peut ainsi élaborer un comportement démontrant l'importance de l'activité physique pour le bien-être et la santé.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Éducation Physique		Code	K1CA1
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	80 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours pratique :

- Travail des fondamentaux (endurance, force, coordination, souplesse) dans le but d'améliorer son schéma corporel et ses capacités physiques dont le caractère transversal permettra d'évoluer dans les différentes disciplines sportives.
- Après un test de terrain permettant d'évaluer la condition physique de chacun, des groupes de niveaux seront formés dans le but d'optimiser la progression de chaque étudiant.

Sur 1 quadrimestre :

- 1) 10 cours de running incluant différentes méthodes d'entraînement
- 2) 10 cours de mise en condition physique axés entre autres sur la souplesse, l'endurance, musculaire, la coordination et la force.

Sur les deux quadrimestres :

12 cours de natation consacrés au travail des techniques de nage, aux virages et à l'endurance

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants.
Formation de groupes en fonction des niveaux.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- BILLIAT, V. Physiologie et méthodologie de l'entraînement, Edition de Boeck, 2012
- POORTMANS J. et al., Biochimie des activités physiques, Edition de Boeck, 2002
- PASQUET G. et al., Echauffement du sportif, Edition Amphora, 2004

Modalités d'évaluation	L'évaluation lors de la 1ère session comporte une épreuve de natation (technique et endurance), un cross chronométré de 8.5km ainsi que 4 tests de condition physique (Eurofit). L'évaluation de la 2ème session est identique à la 1ère. La note finale est pondérée en fonction des présences.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	-	100 %	Oral
Récup Q1	-	-	100 %	Oral
2ème session	-	-	100 %	Oral

Intitulé de l'AA	Didactique de l'Éducation Physique		Code	K1CA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	20 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Apprentissage de la terminologie spécifique à la pratique sportive.

- Énoncer un mouvement, un exercice, un jeu le plus correctement possible.

Apprentissage de la méthodologie.

- Repérer et corriger un mouvement ou un exercice mal exécuté.
- Effectuer des exercices en rythme.
- Construire une séance d'éducation physique adaptée à une population déterminée.
- Gestion d'un groupe.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants.

Constitution de groupes de travail.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	L'évaluation se fait de façon continue durant les séances. La régularité des étudiants est prise en compte. Des travaux personnels font l'objet d'une évaluation et s'intègrent dans la note finale. Lors de la seconde session, les étudiants sont interrogés oralement.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	50 %	50 %	%	Écrit et Oral
Récup Q1	50 %	50 %	%	Écrit et Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie et Réadaptation			Code	K1DA
Bloc	1	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	10	Volume horaire	60 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme Aurélie BARNAVOL			abarnavol@he2b.be	
Enseignants	Méthodologie de la kinésithérapie	Annick VAN WALLENDIAEL			
	Mobilisations et renforcements	Aurélié BARNAVOL	Walid SALEM		
	Théorie du Massage	Aurélié BARNAVOL			
	Travaux pratiques de massage	Aurélié BARNAVOL			
	Rééducation- Professions Santé	Eric MEYER			
Remarque	Lorsque plusieurs enseignants se partagent le cours, ils conservent la répartition des groupes lors de l'examen. L'AA K1DA1 et l'AA K1DB4 Méthodologie de la kiné sont étalées sur les 2 quadrimestres. L'examen aura lieu à la fin du cours. <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes

- Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- acquérir et appliquer des techniques fondamentales en kinésithérapie,
- comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées,
- prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession,
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations,
- transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la Kinésithérapie		Code	K1DA1
Volume horaire	8 h	Pondération dans l'UE	12.5 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. L'anamnèse :

Etablissement d'un dossier.

Anamnèse.

2. Observations :

Examen de la statique.

Les suspensions : équilibre sagittal, frontal, global

L'équilibre du bassin.

3. Synthèse

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- exposé de la région étudiée,
- démonstration
- travail personnel de l'étudiant
- corrigé en classe systématiquement

Le cours vise à établir le dossier du patient et son contenu.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- FENEIS H., Répertoire illustré d'anatomie humaine, Prodim Medsi , 1986
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson, 2009

Modalités d'évaluation	Examen écrit sur la matière des 2 quadrimestres. Mêmes modalités d'évaluation pour les deux sessions.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
Récup Q1	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Mobilisation et renforcement		Code	K1DA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours pratiques

1. Les techniques de mobilisations globales et analytiques (passives et résistées) du membre inférieur, dans toutes les positions. Hanche, Genou, Cheville, Pied
2. Les règles pour les mobilisations actives et passives pour allier efficacité et précision et garantir un confort pour le patient mobilisé.
3. Les différents types de renforcements musculaires mis en œuvre : notion de contractions concentriques, isométriques, excentriques.
4. Certaines notions de théorie élémentaires pour appuyer la logique de cette éducation gestuelle : rappels anatomiques et biomécaniques.

Cours théoriques

Méthodologie générale de la mobilisation articulaire (Notions des différentes classes d'articulations, l'espace métrique 2D et 3D, notions de degré de liberté, ...).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratiques

- Cours pratiques en petits groupes. Cours en ligne possible.
- L'enseignant réalise une démonstration des techniques à réaliser, puis les étudiants entre-eux s'appliquent à les reproduire en binôme. L'enseignant corrige individuellement l'étudiant.
- L'étudiant devra être capable de réaliser une exécution idéale de ces mobilisations en observant le respect des règles qui les régissent.

Cours théorique

- Exposé magistral

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ROUVIERE H., Anatomie humaine : descriptive, topographique et fonctionnelle, Masson, 2002
- KAPANDJI I., Anatomie Fonctionnelle, Tome I, II et III, Maloine, 2009

Modalités d'évaluation	L'examen comprend une évaluation orale (comptant pour 2/3 de la note finale) et une évaluation écrite (comptant pour 1/3 de la note finale). L'étudiant doit obtenir au moins 50% des points pour chacune des évaluations (orale et écrite). Pour le cas où l'une des deux évaluations n'atteindrait pas 50% des points, la note la plus basse sera retenue. Sauf décision contraire des enseignants concernés, en cas d'échec en seconde session, l'étudiant devra repasser les deux évaluations l'année suivante. Oral: L'examen consiste en une mise en situation reprenant un exercice vu au cours. Il intègre et module les paramètres d'une mobilisation et les différents niveaux de gradation d'un renforcement. Il existe un protocole de correction qui peut être consulté et commenté après l'épreuve. La note tient compte des deux parties du cours (mobilisation ET renforcement) et n'est pas une moyenne compensée des deux parties du cours : la non-réussite de l'une des parties interdit la validation de l'ensemble. La note prend en considération la connaissance nécessaire des matières connexes. Une mobilisation techniquement correcte mais qui contredit les connaissances anatomiques ou biomécaniques que l'étudiant est supposé maîtriser peut le pénaliser.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Oral et Ecrit
Récup Q1	-	-	100 %	Oral et Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral et Ecrit

Intitulé de l'AA	Théorie du massage		Code	K1DA3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- L'installation du patient
- Les règles pour la prise de contact avec le patient
- Analyse des différentes techniques de massage ainsi que les expérimentations s'y rapportant à travers des articles scientifiques.
- Appréciation des résultats expérimentaux controversés.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé magistral court suivi d'interactivité avec l'auditoire sous la forme de démonstrations pratiques.
 - Démonstration de la théorie sur base de l'analyse de la littérature.
 - Démonstration de la théorie par des gestes pratiques réalisés sur un étudiant.
 - Travail de l'étudiant : l'acquis de l'étudiant vérifié par des questions et réponses pendant le cours
 - A chaque début de cours formulation de questions semblables à celles des examens sur la leçon dispensée précédemment.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Notes prises aux cours et syllabus sur le portail Moodle
- Anatomie et physiologie humaines, Elaine Marieb, 6ème édition, Pearson 2005
- Drainage de la grosse jambe, A Leduc, O Leduc. Masson 2003

Publications :

- Massage therapy research review. Complement Ther Clin Pract. Field T1. 2016 Aug;24:19-31. doi: 10.1016/j.ctcp.2016.04.005. Epub 2016 Apr 23.
- The mechanisms of massage and effects on performance, muscle recovery and injury prevention.
- Weerapong P1, Hume PA, Kolt GS. Sports Med. 2005;35(3):235-56.
- Effects of Massage on Muscular Strength and Proprioception After Exercise-Induced Muscle Damage. Shin MS1, Sung YH. J Strength Cond Res. 2015 Aug;29(8):2255-60. doi: 10.1519/JSC.0000000000000688.
- Effects of leg massage on recovery from high intensity cycling exercise. Robertson A1, Watt JM, Galloway SD. Br J Sports Med. 2004 Apr;38(2):173-6.
- Delayed onset muscle soreness: is massage effective? Nelson N1. 2013 Oct;17(4):475-82. doi: 10.1016/j.jbmt.2013.03.002. Epub 2J Bodyw Mov Ther.013 Apr 13.
- The immediate effects of manual massage on power-grip performance after maximal exercise in healthy adults. Brooks CP1, Woodruff LD, Wright LL, Donatelli R. J Altern Complement Med. 2005 Dec;11(6):1093-101.
- Modification de l'excitabilité du muscle strié sous l'effet du massage décontracturant. T'SAS M. Mémoire ULB 1975.
- The effects of massage on delayed onset muscle soreness. Hilbert JE1, Sforzo GA, Swensen T. Br J Sports Med. 2003 Feb;37(1):72-5.

- Effect of massage of the hamstring muscles on selected electromyographic characteristics of biceps femoris during sub-maximal isometric contraction. Barlow A. & Al. Int J Sports Med. 2007 Mar; 28 (3):253-6
- Eur J Pain. 2015 Sep;19(8):1186-96. doi: 10.1002/ejp.694. Epub 2015 Mar 24.
- Effects of compression at myofascial trigger points in patients with acute low back pain: A randomized controlled trial.
- Takamoto K1, Bito I2, Urakawa S1, Sakai S1, Kigawa M3, Ono T1, Nishijo H2.
- Sequential Pulse Compression's Effect on Blood Flow in the Lower Extremity. Brock KA, Eberman LE, Laird RH 4th, Elmer DJ, Games KE. J Sport Rehabil. 2018 Oct 9:1-18. doi: 10.1123/jsr.2017-0124.
- Benefits of massage therapy for hospitalized patients: a descriptive and qualitative evaluation
- Smith MC et al Altern. Ther. Health Med 1999 Jul 5 (4):64-71
- Massage for Low-Back Pain: a systematic review within the framework of the Cochrane Collaboration Back review group, Edzard E. Journ. of Pain and Symptom Management Jan. 1999
- Vol 17 nr1
- Effects of massage on limb and skin blood flow after quadriceps exercise. Hinds T et al : in Med Sci Sports Exerc. 2004 Aug.;36(8):1308-13
- Comparative study of lactate removal in short term massage of extremities, active recovery and a passive recovery period after supramaximal exercise sessions. Gupta S et al : in Int. J. Sports Med. 1996 17 (23): 106-10
- Effleurage massage, muscle blood flow and long-term post-exercise strength recovery. Tiidus PM et al. Int. J. Sports Med. 1995 Oct, :16 (7):478-83
- Effects of massage on physiological restoration perceived recovery and repeated sports performance. Brian Hemmings et al. Br J. Sports Med 2000;34: 109-115
- Effects of massage on blood flow and muscle fatigue following isometric lumbar exercise.
- Mori H et al. Med Sci , Monit. 2004 May 10(5):CR 173-8
- Influence du massage sur la circulation de retour. Theys, S., Viel E. et coll. Cahiers de kinésithérapie. N° 4. Masson 1982.
-
- The effect of therapeutic massage on H-reflex amplitude in persons with a spinal cord injury. Goldberg J., Seaborne DE., Sullivan SJ., Leduc BE. Phys Ther. 1994 Aug; 74 (8): 728-37.
- Massage for promoting growth and development of preterm and low birth-weight infants Vickers A et al. Cochrane Database Syst. Rev. 2004;(2):CD000390
- Physiotherapy for airway clearance in adults. Review, J.A. Pryor. Eur Respir J 1999; 14: 1418-1424
- Physiotherapy and airway clearance techniques and devices. M. McIlwaine. Paediatric respiratory reviews. 2006
- Short-term effects of whole-body-vibration on maximal voluntary isometric knee extensor force and rate of force rise De Ruiter et al. J. Appl. Physiol (2003) 88; 472- 475
- The effects of massage on intra-muscular temperature in the vastus lateralis in humans. Drust B et al. Int. Sports Med. 2003 Aug. 24(6):395-9
- Pulmonary function and sputum production in patients with cystic fibrosis. A pilot study comparing the percussive tech HF Device and standard chest physiotherapy. John H. Marks et al. Chest/125/4/ april 2004

Extraits de cours :

- EMG stimulation/détection, Faculté de médecine de Montpellier, A.Perez-Martin
- Théorie de techniques de massage, Université de Liège, Florence Lempereur

- Théorie du massage, HELB, ISEK, O Leduc

Modalités d'évaluation	Mêmes modalités d'évaluation pour les deux sessions.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
Récup Q1	-	-	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Travaux Pratiques de massage		Code	K1DA4
Volume horaire	7 h	Pondération dans l'UE	12.5 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1) Manœuvres classiques du massage des principales structures musculaires
 - Pressions glissées ou effleurages profonds
 - Effleurages superficiels
 - Pétrissages
 - Frictions
- 2) Seront également abordés les cadres et localisations suivantes :
 - Le massage du membre inférieur proximal (cuisse) en semi-couché
 - Le massage du membre inférieur distal (jambe et pied) en semi-couché
 - Le massage du membre inférieur en procubitus dans un cadre sportif
 - Le massage du membre supérieur proximal (région de l'épaule) en position assise
 - Le massage du membre supérieur distal (avant-bras et main) en position assise
 - Le massage du rachis supérieur (cervico-dorsal) en procubitus
 - Le massage du rachis lombo-sacré (et région fessière) en procubitus
 - Le massage du rachis en position assise – populations particulières (femmes enceintes...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Démonstration pratique par l'enseignant et reproduction des techniques sur un(e) binôme, corrigées par l'enseignant. Cours en ligne possible.
- Des éléments d'anatomie topographiques sont indiqués à chaque cours et des cas concrets sont expliqués afin d'illustrer la pratique.
- Entraînement aux techniques et aux notions liées au toucher thérapeutique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Notes prises pendant le cours
- Dias présentées en cours et photos/vidéos de certaines techniques disponibles en ligne

Année académique 2020-2021

- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Tome I, II et III, Maloine, 2009

- NETTER, Atlas d'Anatomie humaine, Elsevier-Masson, 201

Description des modalités d'évaluation:

- Une attention particulière sera prise pour les savoir-être, savoir-faire et l'attitude générale de l'étudiant par rapport à son "patient" : l'attitude générale, la ponctualité, la tenue, l'hygiène, le matériel et les autres éléments liés au savoir-être, savoir-faire feront également partie intégrante de l'évaluation continue.

Modalités d'évaluation	Mêmes modalités d'évaluation pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	100 %	%	%	Oral
Récup Q1	-	-	100 %	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

Intitulé de l'AA	Rééducation – Professions de la santé		Code	K1DA5
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Tous les aspects de la kinésithérapie de rééducation: neurologique-respiratoire-pédiatrique et toutes les autres spécificités professionnelles de rééducation

- Notions théoriques
- Notions pratiques
- Notion du travail en institution, hôpital, centre...
- Notion du travail d'indépendant

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Articles et ouvrages :

- Cité joyeuse, Centre A. Fraiteur, *Bilan annuel*, 2004-2008, 2008-2012
- Conseil national de la kinésithérapie, *Règles de conduite du kinésithérapeute*, 28 juin 2005.
- EUSTACHE Fr. et al., *Traité de neuropsychologie*, Solal, 2008.
- GARNIER DELAMARE, *Dictionnaire illustré des termes de médecine*, 29^e édition, Paris, Maloine, 2008.
- GIL R., *Neuropsychologie*, Masson, 2006.

Année académique 2020-2021

- MEYER E., « De la pluridisciplinarité vers une meilleure fonction de l'orthèse chez l'enfant IMC », Colloque du Centre A. Fraiteur, 2008.
- MEYER E., « Prise en charge pré et post-op d'enfants IMC », Samedi de la neuropédiatrie (HELB-Prigogine), mars 2008.
- MEYER E., « Rôles et fonctions du kinésithérapeute en institution », 24^e journée de l'Association des infirmières pédiatriques, 2001.
- MEYER E., « Intérêt du travail d'équipe dans un centre spécialisé en (ré)éducation motrice pour un projet thérapeutique chez l'enfant atteint de paralysie cérébrale. », journée d'étude *La réadaptation au delà de la rééducation fonctionnelle*, HEPHS – Fransisco Ferrer le 25 mars 2010
- SPF Santé, Profil des compétences professionnelles du kinésithérapeute en Belgique en 2020

Modalités d'évaluation	Examen écrit à questions ouvertes. Mêmes modalités pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit sous quelque forme que ce soit (questions ouvertes, QCM, QRM...
Récup Q1	-	-	100 %	Écrit sous quelque forme que ce soit (questions ouvertes, QCM, QRM...)
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Écrit sous quelque forme que ce soit (questions ouvertes, QCM, QRM...)

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Sciences humaines		Code K1EA
Bloc		1	Quadrimestre	1
Crédits ECTS		2	Volume horaire	30 h
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité		M Olivier DUCRUET		oducruet@he2b.be
Enseignants	Psychologie générale et clinique		Olivier DUCRUET	
Remarque		Autres connaissances et compétences requises		
		• Savoir lire en français et comprendre le sens de la ponctuation. • Savoir s'exprimer correctement en français (à l'oral et à l'écrit) tout en comprenant le sens de la nuance. • Avoir une bonne orthographe. • Savoir utiliser des sources de références (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...). • Faire preuve d'esprit critique. • Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...).		
		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage ; un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		
		Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant·e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement « Sciences Humaines » cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant·e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité**, de **respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité **d'identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc.

Il est attendu de l'étudiant·e d'assurer une mobilisation conjointe des prérequis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (psychologie ; courants en psychologie ; fonctionnement normal de l'être humain dans ses dimensions affectives, cognitives et sociales ; ...).

L'étudiant·e devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychologie générale et clinique		Code	K1EA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. La psychologie

a) Qu'est-ce que la psychologie ?

- Définition • Différents domaines • Différents acteurs • Différents outils
- Contextualisation ;

b) Intérêt d'un cours de psychologie dans une formation en santé

- Contextualisation

2. Différents courants en psychologie - 1ère partie

- Introduction
- Différents courants en thérapie
- Contextualisation

3. Le fonctionnement normal de l'être humain

- Le fonctionnement normal de l'être humain dans ses dimensions affectives, cognitives et sociales
- Modèles pour lire et comprendre le développement de l'individu dans ses différentes dimensions
- Contextualisation

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire à distance qui sont proposés.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Ainsi, les activités pédagogiques liées aux AA de l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe défini d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant-e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant-e ayant ces AA dans son programme académique:

- dispose d'un **courriel académique**
- soit équipé-e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières^(*).

(*) cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

La **présence et la participation aux AA** sont **requis**es & **obligatoires** et prises en considération dans l'évaluation **pour les AA en distanciel et/ou les AA en présentiel**.

Des travaux/activités/interrogations/épreuves (en présentiel ou à distance) **pourront être planifiés**.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format « PDF ») est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière**.

En complément des enseignements en présentiel (ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer »**.

- BEE H., Psychologie du développement: les âges de la vie, De Boeck, 1997.
- Grand dictionnaire de la psychologie, Larousse, Paris, 1997.
- GODEFROID J., Les chemins de la psychologie, Mardaga, 1987.
- HUFFAM K., VERNON M. et J., Psychologie en direct, Ed. Modulo, Mont-Royal, 1995.
- LACOMBE J., Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans, De Boeck, coll. « Outils pour enseigner », 1996
- NASIO J.-D., Le plaisir de lire Freud, Ed. Payot & Rivages, 1999.
- TOURETTE C. & GUIDETTI M, Introduction à la psychologie du développement: du bébé à l'adolescence, Armand Colin, 1999

Modalités d'évaluation	La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requises (obligatoires) ainsi que la réalisation de travaux et/ou interrogations/épreuves (en présentiel et/ou à distance), durant tout le quadrimestre, le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%). Dans le cas d'une évaluation "récup. de l'évaluation du Q1 " en mai/juin ou d'une évaluation en 2^{ème} session, l'évaluation des acquis d'apprentissage se fera, en session (*), si en présentiel sous la forme d'un examen écrit (100%), si en distanciel (**) sous forme d'une épreuve orale et/ou écrite et/ou d'un travail écrit à faire, portant sur toute la matière (100%) (***). (*) le hors session (en présentiel ou en distanciel) sur rendez-vous (avant fin mai pour le Q2) est envisageable selon les possibilités de l'agenda, des différentes parties, à la demande de l'étudiant-e et sous réserve de l'accord du titulaire. (**) les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (synchrone/asynchrone, date/heure, matériels, ... ; comme p.ex. « Réaliser une capsule vidéo d'une durée de ... portant sur ... ayant pour objectif ... d'une durée de ... avec les contraintes suivantes ... à poster pour le ... dans ... au format ..., etc. » et/ou « Réaliser une infographie traitant de ..., etc. » et/ou « Test en ligne via Moodle ... d'une durée de ... se présentant a priori sous forme de ..., etc.). (***) <u>a priori l'évaluation "récup. de l'évaluation du Q1 " en mai/juin et l'évaluation en 2^{ème} session, sont des évaluations des acquis d'apprentissage prévues en session et en distanciel sous forme d'une épreuve écrite en ligne (nécessitant une inscription en ligne – cf. infra).</u> Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/session(s), p.ex. pour des raisons organisationnelle, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) aux valves de l'intranet qui sont à consulter quotidiennement).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session / hors session	Type d'examen
Evaluation Q1	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	0 %	/
Récup. Q1	-	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Écrit (si en présentiel) Oral et/ou Écrit (si en distanciel)
2 ^{ème} session	-	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Écrit (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)
	L'étudiant-e qui aura obtenu au moins 50% des points attribués à chaque AA de l'UE aura « validé » de plein droit l'UE.			

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Anatomie, Morphologie et Biomécanique		Code K1AB1
Bloc	1	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	8	Volume horaire	89 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Thyl SNOECK		tsnoeck@he2b.be
Enseignants	Anatomie descriptive + TP	Thyl SNOECK	Frédéric PAILLAUGUE
	Anatomie palpatoire	Annick VAN WALLENDAL	Lucie SELFSLAGH
	Biomécanique	Frédéric PAILLAUGUE	
Remarque	Il s'agit d'une Unité Intégrée. Une note théorie (anatomie théorie et pratique de l'ostéologie et biomécanique) et pratique (anatomie palpatoire) seront cependant attribuées séparément. L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du

vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

4. **Modalités d'évaluation de l'UE :**

Les AA constitutives de l'UE sont évaluées lors d'un examen intégré. Cette évaluation permet aux enseignants de vérifier la capacité intégrative des différents domaines étudiés. Il n'existe donc pas de pondération entre les questions. La note dispensée reflète non seulement de la capacité de restitution, mais aussi de l'intégration de la matière et de la compréhension des liens entre les parties constitutives. La réussite est conditionnée par la réussite de tous les éléments constituant l'UE et non par le simple calcul de la moyenne.

Modalités d'évaluation	Evaluation continue au Q2 : - travaux dirigés à réaliser en classe de TP ostéologie - évaluation écrite avec schémas à réaliser, schémas à annoter et possibilité de question courte) Evaluation en session au Q2 : - schémas à réaliser, des schémas à annoter, des questions ouvertes. L'examen est intégré et reprend les cours d'anatomie, de biomécanique ainsi que des questions liées à l'anatomie palpatoire. Evaluation de seconde session : - schémas à réaliser, schémas à annoter, questions ouvertes. L'examen est intégré et reprend les cours d'anatomie, de biomécanique ainsi que des questions liées à l'anatomie palpatoire.			
	Part d'évaluation continue TP ostéologie (TP K1AB1.1)	Anatomie palpatoire (K1AA1.2)	Part d'examen en session (Théorie K1AB1.1, K1AB1.3)	Type d'examen
1 ^{ère} session. Q2	10 %	30 %	60 %	Écrit et oral
2 ^{ème} session Q2	10%	30 %	60 %	Ecrit et oral

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Anatomie descriptive et TP		Code	K1AB1.1
Volume horaire	37 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Anatomie descriptive, topographique, palpatoire et fonctionnelle de l'appareil locomoteur (ostéologie, myologie et arthrologie) axé sur le squelette axial et ses liens avec le squelette appendiculaire, ainsi que l'ostéologie du crâne

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de cours théoriques en présentiel et en ligne par périodes de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie
- Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels du corps humain
- Illustrations de l'anatomie réelle sur images cadavériques et schémas synoptiques permettant l'établissement des liens entre les systèmes étudiés.

Séance de travaux dirigés par périodes de 2h combinant :

- Manipulation d'os, observations et dessins des structures anatomiques, exercices palpatoires sur le vivant

Durant le cours, des questions d'anatomie clinique seront proposées aux étudiants et les solutions feront l'objet d'une recherche personnelle durant les heures d'enseignement. L'étudiant devra compléter les exposés du cours théorique, par une approche personnelle, lui permettant d'acquérir une parfaite connaissance de l'anatomie afin de répondre aux exigences de sa profession.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2002.
- DUFOUR M., Anatomie de l'appareil locomoteur, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2009.
- BRIZON et CASTAING, Les feuillets d'anatomie, Tome 1, 2, 3, 4, 5, 1997.
- RICHARD L. Drake, MITCHELL A., WAYNE A., VOGL F., DUPARC F., DUPARC J., Gray's anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010.

Intitulé de l'AA	Anatomie palpatoire		Code	K1AB1.2
Volume horaire	22 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

PALPATION MUSCULAIRE :

1. Muscles superficiels du membre supérieur, du tronc et du cou :
2. Deltoïde
3. Supra-épineux / Infra-épineux / Grand et Petit rond
4. Sterno-cleïdo-mastoïdien
5. Trapèzes supérieur, moyen et inférieur
6. Biceps brachial / Brachial antérieur / Coraco-brachial
7. Triceps brachial
8. Brachio-radial / Long extenseur radial du carpe / Court extenseur radial du carpe / Extenseur des doigts / Extenseur du petit doigt / Extenseur ulnaire du carpe / Ancône / Long abducteur et Court extenseur du pouce
9. Rond pronateur / Fléchisseur radial du carpe / Long palmaire / Fléchisseur ulnaire du carpe / Fléchisseur superficiel des doigts / Long fléchisseur du pouce / Carré pronateur
10. Rhomboïdes
11. Elévateur de la scapula
12. Grand dentelé
13. Grand dorsal et Carré des lombes
14. Grand et Petit pectoral
15. Grands droits de l'abdomen

PALPATION OSSEUSE :

1. La clavicule et l'omoplate
2. La colonne vertébrale
3. Les côtes
4. Le coude
5. La main

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Activité en groupes, pratique en binômes de pairs.

- Avant le cours, définition de la zone anatomique à travailler via l'application Moodle et les références du syllabus.
- Lors du cours, l'enseignant dessine la zone anatomique au tableau et la reproduit sur un étudiant
- Les étudiants sont invités à faire de même sur un de leurs pairs.

L'enseignant fait part d'une méthodologie à utiliser pour identifier et palper au mieux les reliefs osseux et les masses musculaires. Il assiste les étudiants dans leur pratique de repérage et de traçage. L'accent est mis sur le développement personnel des compétences gestuelles de l'étudiant.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- BEAUTHIER, J.P., LEFEVRE P.,. Traité d'anatomie de la théorie à la pratique palpatoire tome 2 : Membre supérieur et ceinture scapulaire. De Boeck-Wesmael, 1993.
- L. DRAKE, M, MITCHELL A., WAYNE VOGL A., DUPARC F., DUPARC J., Gray's anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010

Modalités d'évaluation	Examen oral commun pour les deux cours de palpation. L'étudiant va repérer puis dessiner la région osseuse et les muscles sur un étudiant cobaye. Pondération de la cote finale : 1/2 Partie osseuse et 1/2 Partie musculaire. ● Tirage au sort d'une question ● Dessin des différents repères Questions orales portant sur l'anatomie de cette région. origine, insertion, action, nerf, artère, nom des repères osseux, des interlignes articulaires...
------------------------	---

Intitulé de l'AA	Biomécanique		Code	K1AB1.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	intégré	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Le cours de biomécanique vise à aborder de l'étude de la biomécanique humaine à travers les notions de morphologie et de physiologie articulaire des articulations du corps humain ; seront notamment abordées les régions suivantes : la coxo-fémorale (avec ses liens au bassin), le genou, la cheville, le pied, le complexe articulaire de l'épaule, le coude, le poignet et la main...

Seront abordés également des éléments de biomécanique des fluides (vasculaire...), des tissus conjonctifs et du cartilage ainsi que les notions de résistance des matériaux biologiques.

Une étude de la marche humaine sera entreprise, y compris en lien avec l'équilibre des forces au niveau du bassin et la dissociation des ceintures.

Une introduction aux syndromes canaux mettra en évidence les liens de conflit entre contenu et contenant (syndrome du défilé cervico-thoraco-brachial, canal carpien, etc...) ainsi que les hypothèses physiopathologiques pouvant être évoquées dans le cadre d'un syndrome canalaire.

Ce cours reprend des notions d'anatomie, de physiologie, de mécanique, de physique, d'histologie et mobilise des compétences transversales dans des enseignements comme les pathologies, la mobilisation...

Dans tous les cas, de nombreux liens cliniques seront présentés aux étudiants.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de cours théoriques par périodes de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs liant anatomie et notions biomécaniques fonctionnelles
- Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels des éléments de biomécaniques cités précédemment
- Illustrations de ces notions sur images cadavériques et schémas synoptiques permettant l'établissement des liens entre les systèmes étudiés.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Supports de cours uploadés sur moodle
- Ouvrage d'anatomie décrits au cours (Brizon et Castaing, Rouvière, Kamina, Netter, Dufour...)
- A-I.Kapandi, Anatomie Fonctionnelle (Tomes 1, 2 et 3), 6^{ème} édition, Maloine, 2009
- Michel Dufour, Karine Langlois, Michel Pillu, Santiago Del Valle Acedo, Biomécanique Fonctionnelle, 2^{ème} édition, Elsevier Masson, 2017

Remarques importantes concernant les évaluations, les corrections et les conditions de réussite de l'UE:

(1) Le jury d'examen déclare admis de plein droit l'étudiant qui a obtenu au moins 50% des points attribués à chaque examen et 50% des points attribués à l'épreuve calculée en tenant compte des pondérations attribuées à chacune des matières.

(2) la correction des épreuves d'examen est réalisée par 2 correcteurs indépendants. Aucune correction n'est donc faite d'une manière directe sur la copie d'examen. L'étudiant devra se présenter à la visite des copies s'il désire pouvoir avoir un correctif de la copie.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Physiopathologie		Code	K1AB2
Bloc	1	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	7	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Marie HECHTERMANS		mhechtermans@he2b.be	
Enseignants	Pathologie générale	Marie HECHTERMANS		
	Hygiène	Véronique FOUGNIES		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis. En matière d'hygiène, l'étudiant devra être capable de maîtriser les notions, les règles et les gestes d'hygiène de base. Il sera en mesure de comprendre et reconnaître les risques potentiels de contamination en milieu de soins. Il pourra dès lors, dans sa pratique et selon les

situations rencontrées, appliquer les mesures de prévention attendues et les règles d'hygiène requises.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologie générale (y compris dermatologie)		Code	K1AB2.1
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	80 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Partie 1 : Approche microscopique de la physiopathologique

- Rappels de biologie cellulaire
- Système immunitaire
- Physiopathologie de la cellule
- Conséquences cliniques des atteintes cellulaires

Partie 2 : Pathologies par systèmes

- Système digestif
- Système endocrine
- Pathologie hématologique et tumorale
- Pathologie infectieuse
- Système rénal
- Système uro-génital

Partie 3 : Dermatologie

- Rappels physiologiques
- Anatomie
- Lésions élémentaires
- Pathologies cliniques
- Usages des traitements topiques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé oral avec appel à participation active des étudiants
- Projections de présentations PowerPoint (schémas, photos, ...)
- Podcasts via Moodle
- Sessions de questions réponses interactives via Kahoot

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Portail Moodle : supports PowerPoint et média du cours, bibliographie
- Media audios et vidéo proposés en complément via Moodle
- Création d'un support de cours collectif

Modalités d'évaluation	Examen écrit (questions/réponses choix multiples - questions ouvertes à réponse courte) - Mêmes modalités pour toutes les sessions – Indices « clés » donnés régulièrement permettant la préparation de l'épreuve finale			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Hygiène		Code	K1AB2.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	20%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Hygiène générale

Concept de Santé - Hygiène hospitalière - Infections nosocomiales – Cycle de contamination – Lutte contre l'infection hospitalière : hygiène des mains - désinfection – isolements
Prévention et Prophylaxie : primaire-secondaire-tertiaire - Hygiène Alimentaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé oral du contenu avec support Power Point, avec appel à
- participation active des étudiants
- Projection de présentation PowerPoint : tableaux, photos, vidéos
- Session de questions/réponses
- Séances de travaux de réflexion réalisés en classe

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- Support de cours par PowerPoint partagé sur la plateforme Moodle
- Support de cours audio partagé sur la plateforme Moodle
- Bibliographie

Modalités d'évaluation	Examen écrit: questions ouvertes/ grille vrai-faux.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-		100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales		Code K1BB
Bloc	1	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	3	Volume horaire	65 h
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Jonathan DERRIEN		jderrien@he2b.be
Enseignants	Biochimie	Stéphane MIEVIS	
	Physique II	Jonathan DERRIEN	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Les activités d'apprentissage de l'unité cherchent à assurer une base pour une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidé par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'étudiant sera initié à diriger et concevoir des projets complexes et en assurer la communication.

L'étudiant sera capable d'exposer les théories générales vues et leurs applications aux sciences du vivant, de comprendre les principes de diverses techniques et la pertinence de leur mise en œuvre.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Biochimie		Code	K1BB1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Structures et fonctions des enzymes
- Métabolisme intermédiaire incluant les glucides, protéines, lipides (cholestérol) et acides nucléiques
- Bioénergétique
- Divers

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de 2h combinant :

- Présentation ex-cathedra des concepts fondamentaux
- Exercices d'application en cours et hors cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- D.N. NELSON/M.M. COX - Lehninger Principles of biochemistry-6th edition - MacMillan , 2013
- BENDER/BOTHAM/KENNELLY/RODWELL/WEILD - Biochimie de HARPER - DeBoeck, 2017

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Physique II			Code	K1BB2
Volume horaire	35 h	Pondération dans l'UE	50 %		
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire		

Contenu succinct

- Ondes, Fourier, Doppler et Imagerie et thérapie par ultrasons
- Electricité, magnétisme, spectre EM et photons, imagerie et thérapie par rayons-X
- Radioactivité, gamma caméra, PET scan
- Radiations ionisantes: effets biologiques et radioprotection
- IRM

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Travaux en groupe

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100 %	0%	Écrit
2 ^{ème} session	-	100 %	0%	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Kinésithérapie et Réadaptation		Code	K1DB
Bloc		1	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS		10	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme Aurélie BARNAVOL		abarnavol@he2b.be	
Enseignants	Relaxation		Déborah BRUYR		
	Travaux pratiques de massage		Marie-Hélène CHARON		
	Mobilisations et renforcements		Aurélie BARNAVOL	Walid SALEM	
	Méthodologie de la Kinésithérapie		Annick VAN WALLENDael		
	Kinésithérapie en orthopédie + TP		Dominique PEETERS		
Remarque		Lorsque plusieurs enseignants se partagent le cours, ils conservent la répartition des groupes lors de l'examen. L'AA K1DA1 et l'AA K1DB4 Méthodologie de la kiné sont étalées sur les 2 quadrimestres. L'examen aura lieu à la fin du cours. <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- acquérir et appliquer des techniques fondamentales en kinésithérapie,

- comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées,
- prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession,
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations,
- transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Relaxation		Code	K1DB1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	20 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Bases théoriques et aperçus pratiques de méthodes de relaxation utilisées en kinésithérapie dans un contexte préventif, éducatif, rééducatif ou thérapeutique. Ces méthodes sont destinées à favoriser le développement personnel du patient (ou groupe de patients) et du thérapeute.

Le cours théorique exposera des notions de :

- Tonus musculaire et mental
- Schéma corporel
- Stress
- Méditation et méthodes orientales
- Hypnose traditionnelle et éricksonienne
- Programmation neurolinguistique et communication non verbale
- Méthodes de relaxation moderne (e.a. Training autogène de J.H. Schultz, Relaxation progressive de E. Jacobson)
- Méthodes de relaxation de l'enfant (H. Wintrebert, J. Bergès)
- Méthodes à visée rééducative (e.a. R. Vittoz, M. Feldenkrais, F. Mézières, G. Alexander)
- Sophrologie de A. Caycedo et Relaxation dynamique caycédienne

Le cours pratique introduira des techniques de communication non verbale par le toucher et la mobilisation, et des exercices issus de l'eutonnie d'Alexander, de la méthode Feldenkrais et de la méthode Vittoz.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique (3 x 2 heures)

Cours pratique (5 x 2 heures) Exercices et applications relatives aux méthodes de relaxation présentées par l'enseignant et réalisées par les étudiants.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes de cours polycopiées

Modalités d'évaluation	Présentation orale d'un travail par groupe de 4 étudiants lors de la dernière séance de TP. Examen écrit comprenant des questions ouvertes et fermées. En deuxième session, examen écrit comprenant des questions ouvertes et fermées			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	50 %	50 %	Ecrit/oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Travaux Pratiques de Massage		Code	K1DB2
Volume horaire	8 h	Pondération dans l'UE	10 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1) Manœuvres classiques du massage des principales structures musculaires
 - Pressions glissées ou effleurages profonds
 - Effleurages superficiels
 - Pétrissages
 - Frictions
- 2) Seront également abordés les cadres et localisations suivantes :
 - Le massage du membre inférieur proximal (cuisse) en semi-couché
 - Le massage du membre inférieur distal (jambe et pied) en semi-couché
 - Le massage du membre inférieur en procubitus dans un cadre sportif
 - Le massage du membre supérieur proximal (région de l'épaule) en position assise
 - Le massage du membre supérieur distal (avant-bras et main) en position assise
 - Le massage du rachis supérieur (cervico-dorsal) en procubitus
 - Le massage du rachis lombo-sacré (et région fessière) en procubitus
 - Le massage du rachis en position assise – populations particulières (femmes enceintes...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Démonstration pratique par l'enseignant et reproduction des techniques sur un(e) binôme, corrigées par l'enseignant.
- Des éléments d'anatomie topographiques sont indiqués à chaque cours et des cas concrets sont expliqués afin d'illustrer la pratique.
- Entraînement aux techniques et aux notions liées au toucher thérapeutique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Notes prises pendant le cours
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Tome I, II et III, Maloine, 2009
- NETTER, Atlas d'Anatomie humaine, Elsevier-Masson, 2011

Description des modalités d'évaluation:

- Une attention particulière sera prise pour les savoir-être, savoir-faire et l'attitude générale de l'étudiant par rapport à son "patient" : l'attitude générale, la ponctualité, la tenue, l'hygiène, le matériel et les autres éléments liés au savoir-être, savoir-faire feront également partie intégrante de l'évaluation continue.

Modalités d'évaluation	Examen oral (pratique) de reproduction des techniques enseignées et de questions liées à la théorie de la pratique (anatomie...). Mêmes modalités pour toutes les sessions.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	100 %	%	%	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

Intitulé de l'AA	Mobilisations et renforcements		Code	K1DB3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	20 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Les techniques, au deuxième quadrimestre, porteront sur les mobilisations globales et analytiques (passives et résistées) du membre supérieur et du rachis dans toutes les positions.
- Les règles pour les mobilisations actives et passives : ces règles découlent d'une logique applicable aux mobilisations pour allier efficacité, précision et garantir un confort pour le patient mobilisé.
- Seront également étudiés, les différents types de renforcements musculaires mis en œuvres lors de la réalisation pratique : notion de contractions concentrique, isométrique, excentrique.
- Certaines notions de théorie élémentaires compléteront la matière pour appuyer la logique de cette éducation gestuelle : rappels anatomiques et biomécaniques.
- Techniques de mobilisation et de renforcement musculaire.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours pratiques en petits groupes.
- L'enseignant réalise une démonstration des techniques à réaliser, puis les étudiants entre-eux s'appliquent à les reproduire en binôme. L'enseignant corrige individuellement l'étudiant.
- L'étudiant devra être capable de réaliser une exécution idéale de ces mobilisations en observant le respect des règles qui les régissent.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Notes prises pendant le cours
- Dias présentées en cours et photos de quelques techniques disponibles sur moodle
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Tome I, II et III, Maloine, 2009
- NETTER, Atlas d'Anatomie humaine, Elsevier-Masson, 2011

Modalités d'évaluation	Examen pratique. Mêmes modalités pour toutes les sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la Kinésithérapie		Code	K1DB4
Volume horaire	7 h	Pondération dans l'UE	10 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

-1. Examen physique :

Examen clinique
Examen articulaire par région
Testing musculaire
Examen de la sensibilité
Epreuves spécifiques
Douleurs projetées

-2. Bilans spécifiques par articulation du squelette appendiculaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé de la région étudiée, démonstration et travail personnel de l'étudiant corrigé en classe systématiquement : le cours pratique permet de vivre une mise en situation réelle et chaque technique énoncée en théorie devient l'objet d'une expérience personnelle à travers son application pratique.
- Travaux en binôme, par groupes de plus ou moins 20 étudiants. Le cours vise à :
 - Étudier la statique dans tous les plans. L'étudiant notera des points de repères sur son binôme et évaluera les déviations à l'aide d'un cadre
 - Donner les bases de connaissance des bilans orthopédiques et traumatiques théoriques et pratiques après démonstration

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Syllabus non exhaustif quant au contenu et notes prises au cours
- FENEIS H., Répertoire illustré d'anatomie humaine, Prodim Medsi , 1986
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson, 2009

Modalités d'évaluation	Examen écrit sur la matière des 2 quadrimestres. Mêmes modalités pour toutes les sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en Orthopédie + TP		Code	K1DB5
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	40 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie :
 - Description des pathologies orthopédiques rencontrées à la naissance
 - Rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique du membre inférieur (principalement le pied)
 - Etude des déformations orthopédiques du pied (talus, varus, metatarsus varus, valgus, bot varus équin, plat, creux...)
 - Possibilités thérapeutiques de ces pathologies et rôle du kinésithérapeute

Des liens entre les données de ce cours et les disciplines de la kinésithérapie en rhumatologie sont fréquemment réalisés.

- Pour la pratique :
 - Envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant.
- Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Syllabus
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne, Sauramps médical, 1998
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson, 2009
- KLEIN P. - SOMMERFERLD P., Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008

Modalités d'évaluation	Évaluation écrite pour la théorie, orale pour la pratique. ATTENTION: Une note < à 7/20 dans l'une des deux parties entraîne une note d'exclusion pour l'ensemble du cours (soit les deux parties). Idem 2 ^e session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit + Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit + Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Anatomie, Morphologie et Biomécanique		Code K2AA1
Bloc	2	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	9	Volume horaire	53 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2AB1
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr. Frederic Paillaugue		fpaillaugue@he2b.be
Enseignants	Anatomie I	Thyl Snoeck Frédéric Paillaugue	
	Biomécanique	Walid SALEM	
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i>		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage spécifiques

Par Activité d'Apprentissage :

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

A.A. Anatomie :

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

A.A. Biomécanique

- Utiliser les outils d'évaluations, les concepts, les méthodes propres à l'analyse du mouvement en 2D et en 3D.
- Développer sa capacité d'analyse et maîtriser les concepts propres à la description du mouvement pour les appliquer dans sa pratique clinique en kinésithérapie.
- Utiliser le vocabulaire de manière correcte et précise.
- L'étudiant doit être capable de décrire l'arthro-cinématique inter segmentaire des différentes régions vertébrales (cervicale, thoracique et lombaire) dans le référentiel anatomique local.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Modalités d'évaluations de l'UE:

Il s'agit d'une unité d'enseignement intégrée. Il est donc indispensable pour l'étudiant d'acquérir les compétences des deux AA constituant de l'UE pour la valider. Les deux évaluations devront obtenir la note au moins 50% pour la validation de l'UE, auquel cas la note finale de l'UE sera calculée par une moyenne arithmétique ayant pour pondération 50% pour chaque évaluation.

Pour l'AA d'anatomie systémique et topographique, l'évaluation se fera sous la forme d'un examen écrit à questions ouvertes, et ce pour les deux sessions.

Pour l'AA de biomécanique, l'évaluation se fera sous la forme d'un examen écrit à questions à choix multiples, et ce pour les deux sessions.

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Anatomie systématique et topographique		Code	K2AA1.1
Volume horaire	23 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction au système vasculaire, différences artérioveineuses
- Vascularisation membre supérieur et membre inférieur (réseau artériel et veineux).
Réseau lymphatique
- Vascularisation membre inférieur (réseau artériel et veineux)
- Réseau lymphatique membre inférieur
- Notions sur le Système nerveux central, périphérique et autonome
- Thorax
 - Cœur et gros vaisseaux
 - Système et voies respiratoires
- Abdomen
 - Système digestif et vascularisation
 - Voies urinaires
- Anatomie topographique de la cavité abdominale

Moelle épinière et sa vascularisation

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposés magistraux avec projections ex cathedra et en ligne
Présentation et description de structures

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2002.
- DUFOUR M., Anatomie de l'appareil locomoteur, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2009.
- BRIZON et CASTAING, Les feuillets d'anatomie, Tome 1, 2, 3, 4, 5, 1997.
- RICHARD L. Drake, MITCHELL A., WAYNE A., VOGL F., DUPARC F., DUPARC J., Gray's anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010.

Intitulé de l'AA	Biomécanique		Code	K2AA1.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Rappel des différents concepts principaux au niveau mécanique (cinématique et dynamique)
- Description du mouvement tridimensionnel
- Introduction générale à la colonne vertébrale
- Biomécanique de la région cervicale
- Biomécanique de la région thoracique y compris les côtes
- Biomécanique de la région lombaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Syllabus

SOURCES DOCUMENTAIRES

- DUFOUR M., Anatomie de l'appareil locomoteur, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2009.
- Kapandji. Physiologie articulaire. Maloine, 6^e édition ;
- Klein, Sommerfeld, Biomécanique des membres inférieurs. Elsevier, 2008.
- White AA, Panjabi MM, Clinical Biomechanics of the Spine 1990, Second Edition

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pathologies spéciales en cardiologie			Code	K2AA2.2
Bloc	2	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Emmanuel Joly			ejoly@he2b.be	
Enseignant	Pathologies en cardiologie	Emmanuel JOLY			
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-)fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématiques,...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, ...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies Spéciales en Cardiologie		Code	K2AA2.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Conseillée	

Contenu succinct

Rappels Anatomiques et physiologique généraux
 Athérosclérose
 Facteurs de risques et prévention cardio vasculaire
 Méthodes d'explorations du coeur

- ECG, y compris physiologie
- Techniques ultrasonographiques
- Techniques isotopiques
- Techniques angiographiques
- Imagerie Scanner et RMN

Pathologies vasculaires
 Insuffisance cardiaque y compris la physiopathologie
 La cardiopathie ischémique
 Valvulopathies
 Endocardites

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises au cours
 Syllabus à compléter (version 2021-2022)
 Support de slide power point en complément

Modalités d'évaluation	Examen écrit. 1 ^{ère} session : QCM. 2 ^{ème} session : questions ouvertes			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0 %	0 %	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pathologies spéciales respiratoires			Code	K2AA2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Pierre Lafère			plafere@he2b.be	
Enseignant	Pathologies respiratoires	Pierre LAFERE			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-)fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématiques,...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, ...) et d'assurer une mobilisation conjointe des

acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales respiratoires		Code	K2AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Conseillée	

Contenu succinct

- Anatomie
- Physiologie
- Clinique
- Examens complémentaires
- Pathologies
 - BPCO
 - Asthme
 - Bronchopneumopathies infectieuse
 - Embolie pulmonaire
 - Cancer broncho-pulmonaire
 - Respiration et sommeil
 - Pathologies interstitielles
 - Bronchectasie

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et syllabus sur le portail Moodle

Modalités d'évaluation	Examen écrit. (QCM avec projection de questions). Mêmes modalités pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pathologies spéciales en rhumatologie			Code	K2AA2.4
Bloc	2	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme Marie Hechtermans			mhechtermans@he2b.be	
Enseignant	Pathologies en rhumatologie	Marie HECHTERMANS			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-)fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématiques,...) dans les domaines

des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, ...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en rhumatologie		Code	K2AA2.4
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Conseillée	

Contenu succinct

1. Introduction
2. Notions physiologiques en rhumatologie
3. Pathologies osseuses
4. Pathologies infectieuses du système locomoteur
5. Pathologies articulaires mécaniques
6. Pathologies inflammatoires
7. Connectivites et vasculites
8. Pathologies abarticulaires
9. Autres pathologies

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral avec appel à la participation des étudiants

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Moodle : support de cours PowerPoint
- Support de cours collectif sur base de notes corrigées

Modalités d'évaluation	Examen écrit. (QCM et QROC). Mêmes modalités pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Didactique et manutention-ergonomie appliquée		Code	K2CA2
Bloc	2	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	K1DB3	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsables d'Unité		Mme C. Kinet et Mr H. Bouzahouene	ckinet@he2b.be / hbouzahouene@he2b.be	
Enseignants	Manutention – Ergonomie appliquée		Caroline KINET Hakim BOUZAHOUE	
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra comprendre les principes de leviers et de charges sur le corps humain. De plus, il devra connaître les indications/contre-indications en termes de manutention des patients et être capable de donner des conseils d'ergonomie.

L'étudiant devra être capable d'établir un plan de séance par rapport à un objectif clair en fonction de la problématique, être capable d'adaptation et de gestion de groupe lors d'une mise en situation et faire preuve d'esprit critique et de remise en question.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Didactique de l'EP + Manutention – Ergonomie appliquée			Code	K2CA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %		
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire		

Contenu succinct

- Aspects théoriques de l'ergonomie
- Mise en pratique de la manutention des patients en milieu de soins :

- Roulements latéraux
- redressement couché-assis et abaissement assis-couché
- Redressement assis-debout et abaissement debout-assis
- Rehaussement au lit
- Rehaussement au fauteuil
- Transferts
- marche avec cadre, béquilles, escalier
- mise en place des attelles et contentions
- cas clinique (PTH, PTG, Ostéosynthèse, fracture, paraplégique, tétraplégique, chirurgie abdominale,...)
- Didactique
 - Organisation d'une séance de kinésithérapie
 - Méthode d'enseignement des exercices au patient
 - Gestion de l'environnement de travail
 - Développement du savoir-être de l'étudiant

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique ex cathedra présentant les différentes notions théoriques avec illustration des concepts

Travaux pratiques sous forme de jeu de rôle (Didactique)

Travaux pratiques destinés à l'apprentissage des méthodes de manutention des malades (Manutention appliquée)

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Dotte P., *Méthode de manutention des malades, Ergomotricité dans le domaine du soin*, 8ème Édition Maloine 2011

Dekoninck AM, Gassier J., *Prévention des risques liés à l'activité physique, secteur sanitaire et social*, Edition Masson 2009

Modalités d'évaluation	La note finale est pondérée en fonction de la présence aux cours			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0 %	0 %	100 %	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

L'examen consiste en une mise en situation pratique sur base d'un cas clinique comprenant une question de manutention et une question de didactique.

L'examen de deuxième session est en tout point semblable à la première session.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Mobilisations et renforcements		Code	K2DA1.1
Bloc	2	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Mikel EZQUER-ECHANDIA	mezquer@he2b.be	
Enseignant	Mobilisations et renforcements	Mikel EZQUER		
		kate Lambrechts		
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le bilan du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel (locomoteur), comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Mobilisations et Renforcements		Code	K2DA1.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Le cours vise à mener l'étudiant à une utilisation raisonnée de la mécanothérapie.
- L'étudiant sera capable de proposer de la mécanothérapie dans le cadre de rééducation locomotrice. Il devra pouvoir réaliser des montages adéquats aux pathologies rencontrées et faire preuve d'analyse critique.
- Utilisation de la poulieothérapie afin de mobiliser des articulations, étirer et renforcer des structures musculaires.
- Notions de Circuits résistants, aidants, auto-passifs ; poulie mobile ; suspensions (centrée, décentrée, pendulaire).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours pratiques en petits groupes
- Travail par question-réponse
- Correction au cours de la séance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Suspension thérapie et poulieothérapie – guide pratique- Bernard Grumler, Ed. Sauramps Medical, 2011.

Modalités d'évaluation	mise en situation pratique ATTENTION: l'accès à l'examen de 1ère session est conditionné par une présence à un minimum de 75% des cours. Tout étudiant qui aura été absent de manière injustifiée à plus de 25% des cours se verra refuser l'accès à l'examen. Cette condition n'est pas valable pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

-

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Relaxation			Code	K2DA1.2
Bloc	2	Quadrimestre		1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire		15 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :		nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC		Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation		Français	
Responsable d'Unité	Mme Déborah Bruyr			dbruyr@he2b.be	
Enseignant	Relaxation		Déborah BRUYR		
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le bilan du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel (locomoteur), comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Relaxation		Code	K2DA1.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Respiration et implications pratiques
- Gestion de la douleur
- Approche corporelle: Jacobson et Schultz
- Méditation pleine conscience "Mindfulness"
- Visualisation mentale
- Wintrebert et Bergès
- Eutonie, Sophrologie, Yoga, Pilates
- Vittoz, Feldenkrais
- Cohérence Cardiaque
- Hypnose Ericksonienne,...

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Présentation par l'étudiant d'une méthode de relaxation, sur base des apprentissages acquis en 1ère année. Choix d'une population cible. Recherches de supports dans la littérature scientifique. Mise en pratique de la technique au reste du groupe.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Dominique Servant, "La relaxation: nouvelles approches, nouvelles pratiques", Elsevier Masson, 2015
- Morel Fatio M et Leroy B, "Réadaptation du handicap douloureux chronique", Elsevier Masson, 2019
- Arias, AJ et al, Systematic review of the efficacy of meditation techniques as treatments for medical illness, J Altern Complement Med 2006
- Canter PH, The therapeutic effects of meditation, BMJ, 2003
- Caycedo A, Sophrology and psychosomatic medicine, AM J Clin Hypn, 1964
- Philippot P, Thérapie basée sur la pleine conscience: mindfulness, cognition et émotion, Masson, 2007
- ...

Modalités d'évaluation	Hors session (pendant les séances de TP): présentation d'un travail à l'oral et remise du travail écrit. 2ème session: remise d'un travail écrit et présentation de ce travail à l'oral pendant la session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100%	-	-
2 ^{ème} session	-	50%	-	50%

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	TP massage			Code	K2DA1.3
Bloc	2	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h		
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme M-H CHARON			mhcharon@he2b.be	
Enseignants	TP Massage	Marie-Hélène CHARON	Frédéric PAILLAUGUE		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le bilan du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel (locomoteur), comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	TP Massage		Code	K2DA1.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- L'enseignement de TP Massage vise à apprendre aux étudiants les manœuvres spécifiques du massage : travail qualitatif de recherche de mobilité des tissus mous, des cloisons intermusculaires, recherche de la qualité de mouvement.... Il complète également les techniques classiques vues en 1K sur les membres supérieur, inférieur et le rachis dans sa totalité.
- Les thèmes abordés seront les suivants :
 - Techniques par zone (cuisse, jambe et pied, épaule, avant-bras et main, rachis cervical, rachis dorsolombaire, abdomen)
 - Travail cicatriciel
 - Points d'inhibition (selon différentes modalités à choisir selon le cas pratique abordé : avec mise en tension, selon Jones, avec mouvement de "rodage" articulaire associé...)
 - Massage Transversal Profond selon Cyriax
- Un point essentiel de l'enseignement et donc, de l'évaluation, seront les éléments de théorie appliquée à la pratique, le lien transversal avec le cours d'anatomie et de physiologie ainsi que les contre-indications générales et spécifiques.
- Une attention particulière sera prise pour les savoir-être, savoir-faire et l'attitude générale de l'étudiant par rapport à son "patient" : l'attitude générale, la ponctualité, la tenue, l'hygiène, le matériel et les autres éléments liés au savoir-être, savoir-faire feront également partie intégrante de l'évaluation continue.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Démonstrations suivies de travaux en binômes

Travail de l'apport personnel de l'étudiant: réflexion sur la création et l'adaptation de techniques, l'adaptation au patient et à son contexte

Les interactions et la pratique sur différents étudiants «patients » sont encouragés et dirigés

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Diapositives, ouvrage d'anatomie (Netter, Dufour, Gray's...)

Modalités d'évaluation	Examen oral avec une partie pratique et théorique appliqué (dont l'anatomie)			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	100 %	0 %	0 %	Pratique et Oral
2 ^{ème} session			100 %	Pratique et Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie vasculaire			Code	K2DA3.1
Bloc	2	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	M Olivier LEDUC			oleduc@he2b.be	
Enseignants	Kinésithérapie vasculaire	Olivier LEDUC			
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer des interventions éducatives, curatives et préventives, de comprendre l'application des techniques rééducatives en kinésithérapie, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de comprendre les fondements de la prise en charge des patients présentant un œdème.

Il sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à l'anatomie et la physiologie des lymphatiques, à la physiopathologie du système lymphatique ;
- Comprendre l'application des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie vasculaire		Code	K2DA3.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Physiologie des lymphatiques
- Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc
- Physiopathologie de l'œdème
- Signes cliniques du lymphœdème
- Classification du lymphœdème, de l'œdème veineux et cardiaque
- Imagerie du système lymphatique
- Compréhension des fondements des techniques de drainage lymphatique manuel, des bandages multicouches, de la presso thérapie, des contentions élastiques.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistral suivi d'interactivité avec l'auditoire sous forme de questions / réponses
- Démonstration de la théorie sur base de travaux réalisés dans les laboratoires de lympho-phlébologie du pôle Européen Wallonie – Bruxelles
- Travail individuel de chaque étudiant

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Proposés à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

- LEDUC A., CAPLAN I., LIEVENS P., LEDUC O., Traitement physique de l'œdème du bras, 2e édition, Paris, Masson, 1990 .
- LEDUC A., LEDUC O., Drainage de la grosse jambe, 1992.
- LEDUC A., LEDUC O., Le drainage lymphatique : théorie et pratique, 4ème édition, Paris, Masson, 2000.
- Site internet : <http://www.lympho.net>
- European Journal of Lymphology and related problems [Journal de la European Society of Lymphology].
- Lymphology [Journal de l'International Society of Lymphology].
- Anatomie des Lymphatiques de l'homme. H.Rouvière. Masson.1981
- Un syllabus sous forme numérique est mis à disposition.

Utilisés par l'enseignant :

- Documents scientifiques personnels (cf publications C.V. O. Leduc)
- Thèses de doctorat :
GODART S., ULB., 1976 ;
LIEVENS P., VUB, 1976 ;
PISSAS A., Université scientifique et médicale de Grenoble, 1978 ;
GEYSELS E., VUB, 1990 ;
KERCKHOFS E., VUB, 1994 ;
LEDUC O., ULB, 2000 ;
VAN DER VEEN Ph., VUB, 2002.

Modalités d'évaluation	Evaluation écrite possible tout au long de l'année. Examen oral ou écrit en session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	oral ou écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	oral ou écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Psychologie générale et clinique		Code	K2EA1
Bloc		2	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS		1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Olivier DUCRUET			oducruet@he2b.be
Enseignant	Psychologie générale et clinique		Olivier DUCRUET		
Remarque		Autres connaissances et compétences requises			
		• Savoir lire en français et comprendre le sens de la ponctuation ⁽¹⁾. • Savoir s'exprimer correctement en français (à l'oral et à l'écrit) tout en comprenant le sens de la nuance ⁽¹⁾. • Avoir une bonne orthographe. • Savoir utiliser des sources de références (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...). • Faire preuve d'esprit critique. • Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365/Office 365, ...).			
		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			
		Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.			

		⁽¹⁾ La littératie, ou lettrure, est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement en « Sciences Humaines » (Psychologie générale et clinique) cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant-e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc.

Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer une mobilisation conjointe des prérequis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (COURANTS EN PSYCHOLOGIE ; OUTILS DE COMMUNICATION ; RELATION THÉRAPEUTIQUE ; MOTIVATION ; CONTEXTUALISATION DES SAVOIRS ; ...).

L'étudiant-e devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychologie générale et clinique		Code	K2EA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Différents courants en psychologie (suite) / Différents courants en thérapie (suite)

2. Outils de la communication dans le contexte médical :
 - communication centrée sur la personne ; contextualisation ; ...
3. Cadre professionnel et relation thérapeutique
 - Définition ; distance thérapeutique ; relation thérapeutique ; contextualisation ; ...
4. Approche motivationnelle
 - Définition ; théories ; entretien motivationnel ; contextualisation ; ...
5. Intégration et contextualisation des savoirs dans des situations professionnelles (handicap, fin de vie, burnout, enseignement spécialisé, ...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire à distance qui sont proposés.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365/Office 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Ainsi, les activités pédagogiques liées aux AA de l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe définit d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant-e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant-e ayant ces AA dans son programme académique:

- dispose d'un **courriel académique**
- soit équipé-e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières⁽²⁾.

(2) cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

La **présence et la participation aux AA sont requises/obligatoires** (cf. infra ⁽⁵⁾), sans pour autant, a priori, être prises en considération dans l'évaluation.

Dans ce cadre pédagogique bien défini, **sans l'autorisation formelle de l'enseignant, sont strictement INTERDITS** sous quelque forme que ce soit :

- l'**usage des appareils**, de type téléphones portables/smartphones, tablettes, lecteurs MP3,... ou de tout autre **MOYEN DE COMMUNICATION (émetteurs/récepteurs audio/vidéo, réseaux sociaux, ...)**, qui est/serait **de nature à perturber** le cours normal/le bon déroulement des **activités/dispositifs d'enseignement** ainsi que celui des **épreuves évaluées** - à cette fin, **ces appareils devront tous demeurer systématiquement silencieux et HORS DE PORTÉE IMMÉDIATE de l'étudiant-e., au cours de toutes ces activités/dispositifs**.
- la **capture ainsi que la diffusion** audio et/ou vidéo, manuelle ou automatique, des éléments/dispositifs en lien avec **toute activité pédagogique** (exposé en présentiel et/ou en distanciel, épreuves évaluées, documents/capsules vidéos, syllabus, documents/annexes PDF, ...) en tout ou en partie.

Tous ces éléments/dispositifs vont dans le sens d'une démarche pédagogique évolutive et ouverte, qui tient continuellement compte des situations, améliorations possibles actuelles et à venir.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format « PDF ») est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière**.

En complément des enseignements (en présentiel et/ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer »**.

- CASTRO D., La mort pour de faux et la mort pour de vrai, Ed. Albin Michel, coll. « Questions de parents », 2000.
- CHILAND C. et coll., L'entretien clinique, P.U.F., coll. « Le psychologue », 1983.
- ELKAÏM M., Si tu m'aimes, ne m'aime pas, Seuil, 1989.
- GUITTET A., L'Entretien, techniques et pratiques, Armand Colin, 1990.
- LAMOY B., Devenir qui je suis. Une autre approche de la personne, Desclée de-Brouwer, Paris, 2003.
- Thill E., Motivation et stratégies de motivation en milieu sportif, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- ROGERS C., Le développement de la personne, Dunod, Paris, 1998.
- VALLERAND R.J. & THILL E.E. , Introduction à la psychologie de la motivation, Montréal, Éditions Études Vivantes, 1993.

Modalités d'évaluation	L'évaluation des acquis d'apprentissage en SESSION 1 au Q1 (JANVIER Q1) et en SESSION 2, se fera, a priori, en session : • si en présentiel ⁽³⁾ sous la forme d'une épreuve orale, • si en distanciel ⁽³⁾ sous forme d'une épreuve écrite (type QCM/QRM/appariement/phrases lacunaires/questions fermées-ouvertes-.../etc.) portant sur toute la matière (100%) ⁽⁴⁾. --- ⁽³⁾ les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient toujours communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (comme p.ex. - synchrone/asynchrone, date/heure, « Test en ligne via Moodle ... d'une durée de ..., etc.). ⁽⁴⁾ <u>a priori l'évaluation des acquis d'apprentissage en SESSION 1 au Q1 (JANVIER Q1) et en SESSION 2, sera organisée, EN SESSION ET EN PRÉSENTIEL SOUS FORME D'UNE ÉPREUVE ORALE.</u> ⁽⁵⁾ La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requis/obligatoires, sans pour autant, a priori, être prises en considération dans l'évaluation. Toutefois si la réalisation de travaux et/ou interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance - devaient être planifiés, durant le quadrimestre (Q1), le tout pourrait alors être pris en considération partiellement ou totalement pour l'évaluation finale en SESSION 1 au Q1 (JANVIER Q1). Des travaux et/ou interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance - pourront être planifiés. Les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient toujours communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique. EN L'ABSENCE DE COMMUNICATIONS PRÉCISES SUR CE SUJET, IL EST ACQUIS QUE SEULE LA « PART D'EXAMEN EN SESSION » COMPTE POUR 100%.
------------------------	---

	PS : Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelle, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement)).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session/ hors session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	...% ⁽⁵⁾ (Indéterminé)	100 % ^{(4) (5)} (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral (si en présentiel) ou Écrit (si en distanciel)
2 ^{ème} session			100 % ⁽⁴⁾ (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral (si en présentiel) ou Écrit (si en distanciel)
	La participation à un dispositif pédagogique (activité d'apprentissage/épreuve évaluée à distance et/ou en présentiel) en tout ou en partie (comme p.ex. un TEST en ligne) a un caractère formel - NE DOIVENT DONC Y PARTICIPER QUE CELLES ET CEUX QUI SONT CONCERNÉ·E·S par ce dispositif et qui répondent à toutes les conditions éventuellement liées à la participation à celui-ci (conditions: administratives, pédagogiques, organisationnelles, etc.) ; selon les situations les conséquences peuvent être diverses, <i>comme p.ex. dans le cadre d'une épreuve évaluée, la note d'une épreuve réussie en session 1 sera de facto remplacée par une note traduisant la participation à l'épreuve de session 2 (celle-ci étant une action volontaire d'y participer et par la même occasion de s'y être inscrit·e en y participant activement) et ce même si la note est moins élevée que la première obtenue.</i> Pour les « étudiant·e·s REBS », les épreuves évaluées, comme p.ex. un TEST EN LIGNE, sont possiblement "aménageables". Par exemple, avoir un 1/3 TEMPS supplémentaire ; cette option ne peut être accordée QUE POUR LES ÉTUDIANT·E·S REBS ayant cet « aménagement raisonnable » (AR) dans leur PAI pour l'année académique en cours. Pour ce faire, il faut s'être manifesté·e avant les épreuves (min. 72h avant) directement avec le titulaire de l'AA (via un courriel à envoyer à oducruet@he2b.be) afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour y répondre adéquatement.			

PS: Si l'une des stipulations ici présentes est tenue pour nulle et sans objet (p.ex. par des circonstances exceptionnelles, la communication orale ou écrite d'une consigne autre, ...), elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Anatomie systémique et topographique (y compris palpation)			Code K2AB1
Bloc	2	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	22 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	K1AA1	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2AA1	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Thyl SNOECK			tsnoeck@he2b.be
Enseignants	Anatomie systémique et topographique II (y compris palpation)	Thyl Snoeck Frédéric Paillaugue		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Anatomie systématique et topographique		Code	K2AB1.1
Volume horaire	22 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction système nerveux central, périphérique et autonome, introduction aux syndromes canaux
- Neurologie membre supérieur
- Neurologie membre inférieur
- Thorax
 - Cœur et vaisseaux
 - Système et voies respiratoires
 - Paroi thoracique et sa vascularisation
- ces contenus seront en lien avec le système musculo-squelettique et l'angiologie. Ces éléments de base devront être connus.
- Anatomie topographique de la cavité abdominale (y compris la palpation)
- Moelle épinière et sa vascularisation
- Biomécanique vasculaire

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposés magistraux avec projections ex cathedra et en ligne.

Présentation et description de structures.

Durant le cours, des questions d'anatomie clinique seront proposées aux étudiants et les solutions feront l'objet d'une recherche personnelle durant les heures d'enseignement.

L'étudiant devra compléter les exposés du cours théorique, par une approche personnelle, lui permettant d'acquérir une parfaite connaissance de l'anatomie afin de répondre aux exigences de sa profession.

Travaux pratiques d'anatomie palpatoire.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2002.
- DUFOUR M., Anatomie de l'appareil locomoteur, Tome 1, 2, 3 - Masson, 2009.
- BRIZON et CASTAING, Les feuillets d'anatomie, Tome 1, 2, 3, 4, 5, 1997.
- RICHARD L. Drake, MITCHELL A., WAYNE A., VOGL F., DUPARC F., DUPARC J., Gray's anatomy pour les étudiants. 2ème édition, Elsevier Masson, 2010.

Modalités d'évaluation	Examen écrit. Questions ouvertes. Pour les deux sessions (NB: l'épreuve pourrait avoir lieu en ligne si les conditions sanitaires l'exigent)			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit ¹
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

¹ Question ouverte à développement et réalisation de schémas commentés idem 2 session

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Remarque importante

L'évaluation des épreuves d'examen est réalisée par 2 correcteurs indépendants. Aucune évaluation n'est donc faite d'une manière directe sur la copie d'examen. L'étudiant devra se présenter à la visite des copies s'il désire pouvoir avoir un correctif de la copie.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Physiologie			Code K2AB2.1
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	3	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	?			@he2b.be
Enseignants	Sigrid THEUNISSEN	Kate LAMBRECHTS	Costantino BALESTRA	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys)fonctionnements du corps humain au repos et à l'effort. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale, pathologique et sportif) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (physiologie métabolique et physiologie à l'effort...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie		Code	K2AB2.1
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1er Quadrimestre:

- Système rénal
- Endocrinologie
- Système musculaire et synapses
- Neurotransmetteurs
- Système limbique
- Système vestibulaire

2ème Quadrimestre:

- Les réflexes
- Contrôle périphérique du mouvement
- Organisation centrale de la motricité
- Organisation des voies descendantes
- Somesthésie
- Douleur
- Plasticité

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

Syllabus

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-		100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Biométrie fonctionnelle			Code K2AB2.2
Bloc	2	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Walid SALEM			wsalem@he2b.be
Enseignant	Biométrie fonctionnelle + TP	Walid SALEM		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys)fonctionnements du corps humain au repos et à l'effort. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale, pathologique et sportif) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (physiologie métabolique et physiologie à l'effort...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Biométrie fonctionnelle + TP	Code	K2AB2.2
------------------	------------------------------	------	---------

Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

- Tests d'aptitude et de récupération (Test de Harvard + test de Ruffier et Dickson).
- Mesure de la pression artérielle et la fréquence cardiaque lors du test orthostatique.
- Evaluation de la Pression artérielle systolique et fréquence cardiaque à l'effort.
- Capacité de Travail à 170 (mesure indirecte de la consommation d'oxygène max).
- Test d'apnée volontaire (test de Flack modifié).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Les travaux pratiques se réaliseront en petits groupes.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Support théorique pour la pratique en pdf
- un rapport et un guide de travaux pratiques (le rapport doit être avec l'étudiant à chaque séance de travaux pratiques).
- Physiologie du sport et de l'exercice de David L. Costill, Jack H. Wilmore et W. Larry Kenney Editeur : De Boeck – 2009.
- Physiologie de l'activité physique énergie, nutrition et performance, William McARDLE, MALOINE.

Modalités d'évaluation	Non remédiable si absence aux TP's égale ou supérieure à 50%			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	50 %	50%		-
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Premiers soins, y compris sauvetage aquatique			Code K2AB2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mme Kate Lambrechts & Mr Grégory Vervloet			klambrechts@he2b.be be/gvervloet@he2b.be
Enseignant	K. LAMBRECHTS	G. VERVLOET		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

- Analyser une situation d'urgence.
- Appliquer les procédures exigées en cas d'urgence.
- Intervenir de façon rapide, appropriée et efficace, avant l'arrivée de l'équipe médicale
- Préserve son intégrité physique et aide à préserver celle des autres en respectant les cadres règlementaires et légaux.

De façon plus pratique, à l'issue de cet AcAp l'étudiant est capable de:

- maîtriser les principes de base du secourisme (règles des 5 S)
- connaître le système respiratoire et ses pathologies
- connaître l'appareil circulatoire et ses pathologies
- maîtriser les bilan primaire
- prendre en charge une personne inconsciente qui respire (PLS)
- Déplacement d'une victime inconsciente
- maîtriser la réanimation cardio-vasculaire (Adulte, ou problème d'origine respiratoire, enfant, bébés)
- maîtriser les techniques de désobstruction (adulte et bébé)

- maîtriser l'administration d'oxygène (en débit continu, à la demande ou une pression positive)
- maîtriser une hémorragie
- prendre en charge des lésions de la peau (brûlures, plaies)
- Atteintes musculaires, articulaire et osseuse (immobilisation articulaire, évacuation en bord de terrain).
- Prévenir l'état de choc
- Prendre en charge des troubles métaboliques et neurologiques
- Les intoxications
- Manipulations de victimes (utilisation de la planche d'immobilisation + collier cervicale)

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Premiers soins		Code	K2AB2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Q1: Aide médicale urgente, Règles essentielles d'intervention - techniques générales Bilan primaire (Gestion des obstructions des voies aériennes - réanimation (avec masques, oxygène et défibrillateur)
- Q2: Bilan secondaire (plaies, brûlures, lésions ostéo-articulaires, évacuation de victimes, traumatismes cérébraux, hémorragie, altération de la conscience).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants. Les exercices pratiques restent principaux et apportent les compléments au cours écrit.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- European resuscitation Council - Guidelines 2015
- Vanderschueren, Mémento de secourisme, HPC asbl, 2018

Modalités d'évaluation	Evaluation pratique en décembre (chapitre 1 & 2) Examen théorique en première session en juin. (toute la matière) Examen oral en 2 ^{ème} session (août/septembre)			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	50 % (Pratique)	50 % (écrit)	Pratique/Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral/pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Méthodologie de la recherche			Code K2BA
Bloc	2	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français et anglais	Langue d'évaluation	Français / anglais	
Responsable d'Unité	Mme Nathalie Pauwen			npauwen@he2b.be
Enseignants	Méthodologie de la recherche	Nathalie PAUWEN		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes et pertinentes au regard des recommandations en santé
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un design

3. Acquis d'apprentissage

A l'issue des activités d'apprentissage de méthodologie de la recherche et de statistique, l'apprenant sera apte à utiliser l'outil statistique pour évaluer les hypothèses proposées; analyser et mettre au point un protocole expérimental suivant diverses modalités en développant une compréhension suffisante de l'anglais scientifique afin de choisir correctement et savoir utiliser les renseignements puisés dans des articles scientifiques pertinents dans le domaine d'investigation.

Les cours de Statistique et Méthodologie de la Recherche ainsi que d'Anglais scientifique de Bach 2 visent à inculquer la méthode et le raisonnement scientifique et à aller puiser les renseignements pertinents dans la littérature scientifique de langue anglaise permettent d'introduire les travaux pratiques de Méthodologie de la recherche de Bach 3 préparant au Travail de fin d'études, ainsi qu'à outiller l'étudiant à la formation continue dans l'exercice de sa profession.

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :

- d'identifier une question de recherche pertinente (PICO)
- d'identifier et utiliser les tests statistiques utiles pour analyser divers types de données selon les différents types de design
- connaître l'anatomie" d'un article scientifique (Imrad)
- comprendre l'utilité de notions telles que "les bonnes pratiques cliniques", "Evidence Based Medicine", Ethique..
- connaître les démarches pour concevoir un protocole expérimental;
- connaître et utiliser divers types de protocole d'étude

- de lire et interpréter avec esprit critique la littérature scientifique en français et en anglais

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la Recherche		Code	K2BA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cette activité d'apprentissage est développée grâce au cours ex cathedra qui initie l'apprenant à la méthode scientifique et aux différents designs épidémiologiques et l'entraîne à l'analyse et aux commentaires d'articles liés à la recherche scientifique fondamentale et clinique appliquée. La formulation des questions de recherche (modèle PICO), le développement de designs appropriés à la recherche en santé qui permettent de répondre à une question de recherche avec les indicateurs pertinents, mais également le déploiement d'un esprit critique sur les productions issues de la recherche en santé. Ceci implique que des questionnements directement liés à la profession sont encouragés, tout comme seront également soulevées des questions n'impliquant pas d'application directe avec la profession, ceci afin de pouvoir développer une réflexion abstraite.

L'accent sera mis (1) sur les concepts à utiliser pour finaliser un travail de recherche adéquat en visant le niveau de publication internationale dans des revues ayant un impact et un comité de lecture suivant la structure structure IMRaD (Introduction, Material and methods, Results and Discussion) et sur (2) les concepts à maîtriser pour pouvoir assurer une mise à jour des connaissances professionnelles en ayant recours à la littérature scientifique ad-hoc.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Ambrosius WT. Topics in Biostatistics, pp. 1 online resource (529 p.). Humana Press, Totowa, NJ, USA.
- Savchuk V, Tsokos CP & SpringerLink (Online service). Bayesian Theory and Methods with Applications. In Atlantis Studies in Probability and Statistics,, pp. 1 online resource (XIV, 318 p.).
- Norman GR & Streiner DL. (2012). Biostatistics : the bare essentials. McGraw-Hill Education, Berkshire.
- Krickeberg K, Pham VT, Pham TMH & SpringerLink (Online service). (2012).
- Epidemiology : Key to Prevention. In Statistics for Biology and Health,, pp. XVI, 256 p. Springer New York : Imprint: Springer, New York, NY.
- Cleophas TJ, Zwinderman AH & SpringerLink (Online service). (2012). Statistical Analysis of Clinical Data on a Pocket Calculator, Part 2 : Statistics on a Pocket Calculator, Part 2. In SpringerBriefs in Statistics,, pp. IX, 78 p. 12 illus. Springer Netherlands : Imprint: Springer, Dordrecht.
- Gopnik M. (1972). Linguistic structures in scientific texts. Mouton, The Hague.
- Coghill AM, Garson LR & American Chemical Society. (2006). The ACS style guide : effective communication of scientific information, 3rd edn, pp. 1 online resource (xiv, 430 p.). American Chemical Society ; Oxford University Press, Washington, DC Oxford ; New York.
- Secord JA. (2014). Visions of science : books and readers at the dawn of the Victorian age. Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- Laake P, Benestad HB & Olsen BrR. (2007). Research methodology in the medical and biological sciences. Academic, Amsterdam ; London.

Modalités d'évaluation	Examen écrit avec questions ouvertes et questionnaire à choix multiple. Même mode d'évaluation en seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Statistiques I		Code	K2BA2
Bloc		2	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS		1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français et anglais	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme N. Pauwen		npauwen@he2b.be	
Enseignant	Statistiques I		Nathalie PAUWEN		
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes et pertinentes au regard des recommandations en santé
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un design

3. Acquis d'apprentissage

A l'issue des activités d'apprentissage de méthodologie de la recherche et de statistique, l'apprenant sera apte à utiliser l'outil statistique pour évaluer les hypothèses proposées; analyser et mettre au point un protocole expérimental suivant diverses modalités en développant une compréhension suffisante de l'anglais scientifique afin de choisir correctement et savoir utiliser les renseignements puisés dans des articles scientifiques pertinents dans le domaine d'investigation.

Les cours de Statistique et Méthodologie de la Recherche ainsi que d'Anglais scientifique de Bach 2 visent à inculquer la méthode et le raisonnement scientifique et à aller puiser les renseignements pertinents dans la littérature scientifique de langue anglaise permettent d'introduire les travaux pratiques de Méthodologie de la recherche de Bach 3 préparant au Travail de fin d'études, ainsi qu'à outiller l'étudiant à la formation continue dans l'exercice de sa profession.

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :

- d'identifier une question de recherche pertinente (PICO)
- d'identifier et utiliser les tests statistiques utiles pour analyser divers types de données selon les différents types de design
- connaître l'anatomie d'un article scientifique (Imrad)
- comprendre l'utilité de notions telles que "les bonnes pratiques cliniques", "Evidence Based Medicine", Ethique..
- connaître les démarches pour concevoir un protocole expérimental;

- connaître et utiliser divers types de protocole d'étude
- de lire et interpréter avec esprit critique la littérature scientifique en français et en anglais

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Statistiques		Code	K2BA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

L'étudiant sera capable :

- d'élaborer une base de données en vue de l'utilisation d'un logiciel de statistiques (au choix)
- de décrire une distribution avec les estimateurs de tendance centrale et de dispersion adéquats
- de pouvoir élaborer et interpréter les représentations graphiques d'une distribution
- d'effectuer des opérations linéaires sur les distributions (ex : standardiser une distribution) et estimer les probabilités de représentations des observations dans la distribution
- de saisir les principes du théorème central limite les critères relatifs à la distribution normale/non-normale
- de comprendre l'inférence relative aux différentes techniques d'échantillonnages
- de poser un test d'hypothèse et interpréter une p-valeur

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec exercices en séance et travail individuel et/ou de groupe

Supports éventuels à l'acquis des compétences

1/ « Statistique épidémiologique » T. Ancelle – Ed Maloine – Coll. Sciences fondamentales – 2^{ème} édition (2008)

2/ « Biostatistiques pour les sciences de la vie et de la santé » Marc M. Triola & Mario F. Triola - Ed revue & corrigée PEARSON (2012)

3/ « Biostatistique. Une approche intuitive » Harvey-J Motulsky - Ed De Boeck Coll. Sciences et méthodes (2002) - EAN13 : 9782744500923

4/ « Epidémiologie – Méthodes et pratique » Cl. Rumeau-Rouquette, B. Blondel, M. Kaminski, G. Bréart – Ed Lavoisier MSP – Coll. Statistiques en biologie et en médecine (1999) - ISBN 13 : 9782257143778

5/ « Notions de statistiques » Ch. Simard – 2^{ème} édition (2010) – Ed Modulo - ISBN10 : 2897320176

6/ « Méthodes statistiques en sciences humaines » D. C. Howell - Ed De Boeck - 6^{ème} édition (2008)

7/ « La statistique sans formule mathématique – comprendre la logique et maîtriser les outils » B. Py – Ed Pearson - 2^{ème} édition (2010)

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Education physique, y compris sauvetage aquatique		Code	K2CA1
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Arnaud DOLIMONT	adolimont@he2b.be	
Enseignants	Education Physique		Arnaud DOLIMONT Sigrid THEUNISSEN Caroline KINET Costantino BALESTRA	
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Par la pratique individuelle et l'expérience motrice personnelle acquise, l'objectif est d'améliorer la compréhension et la maîtrise de soi. La pratique de l'éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer sa propre perception et sa relation aux autres. Il peut ainsi élaborer un comportement démontrant l'importance de l'activité physique pour le bien-être et la santé.

A l'issue du cours, l'étudiant devra être capable d'observer, d'analyser, de raisonner afin de mobiliser ses capacités motrices pour un développement harmonieux de son corps et de son esprit.

Il devra faire preuve de rigueur et d'autonomie dans le processus de développement et d'entretien de ses qualités physiques de base, dans son développement psychomoteur, dans le développement de son éducation sociale et de ses capacités d'adaptation et de communication.

L'étudiant devra comprendre les principes de leviers et de charges sur le corps humain. De plus, il devra connaître les indications/contre-indications en terme de manutention des patients et être capable de donner des conseils d'ergonomie.

L'étudiant devra être capable d'établir un plan de séance par rapport à un objectif clair en fonction de la problématique, être capable d'adaptation et de gestion de groupe lors d'une mise en situation et faire preuve d'esprit critique et de remise en question.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Education Physique		Code	K2CA1
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours pratique :

- Travail des fondamentaux (endurance, force, coordination, souplesse) dans le but d'améliorer son schéma corporel et ses capacités physiques dont le caractère transversal permettra d'évoluer dans les différentes disciplines sportives.
- Après un test de terrain permettant d'évaluer la condition physique de chacun, des groupes de niveaux seront formés dans le but d'optimiser la progression de chaque étudiant.

Sur 1 quadrimestre :

- 1) 10 cours de running incluant différentes méthodes d'entraînement
- 2) 10 cours de mise en condition physique axés entre autres sur la souplesse, l'endurance musculaire, la coordination et la force.

Sur les deux quadrimestres :

12 cours de natation consacrés au travail des techniques de nage, aux virages et à l'endurance ainsi qu'au sauvetage aquatique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants. Formation de groupes en fonction des niveaux.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	L'évaluation lors de la 1ère session comporte une épreuve de natation (technique et endurance), un cross chronométré de 5 ou 10km (au choix) ainsi que 4 tests de condition physique (Eurofit). L'évaluation de la 2ème session est identique à la 1ère. La note finale est pondérée en fonction des présences.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Pratique
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Psychomotricité + TP		Code	K2CA3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme V. Theuwissen	vtheuwissen@he2b.be	
Enseignant	Psychomotricité + TP		Valérie THEUWISSEN	
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant devra être capable d'observer, d'analyser, de raisonner par rapport aux différentes approches psychomotrices définies dans le cours et de tenir compte des caractéristiques motrices, psychologiques et cognitives de la personne dans sa prise en charge thérapeutique. L'étudiant devra être également capable d'établir un plan de séance par rapport à un objectif clair en fonction de la problématique, être capable d'adaptation et de gestion de groupe lors d'une mise en situation et faire preuve d'esprit critique et de remise en question.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychomotricité + TP		Code	K2CA3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Définition de la psychomotricité
- Psychomotricité fonctionnelle (Le Boulch) et la psychomotricité relationnelle (Aucouturier)

- Approche de différentes méthodes psychomotrices utilisées dans le cadre des rééducations
 - Sherborne, Frölich, Snoezelen, Frostig, Ayres, Tomatis...)
- Développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 12 ans
- Tests psychomoteurs et bilans
- Types de handicaps rencontrés en psychomotricité et leur rééducation (handicap sensoriel, moteur et « dys »)
- Présentation orale et écrite d'une séance de psychomotricité dont l'objectif est préétabli pour chaque étudiant
- Rapport détaillé d'une séance de psychomotricité après un stage en milieu professionnel

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours pratique en groupes faisant appel aux connaissances théoriques de base pour permettre à chaque étudiant de proposer une séance de psychomotricité
- Participation de tous les étudiants

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

Modalités d'évaluation	Pour la théorie : Evaluation écrite avec questions ouvertes de restitution ou de réflexion. Pour la pratique : évaluation continue. Deuxième session : examen écrit et pratique			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	30%	70%	Pratique et Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Pratique et Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie et Réadaptation : Kinésithérapie de l'Appareil Locomoteur		Code K2DA2
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	18	Volume horaire	95 h
Unité prérequis pour cette U.E.	K1AA1, K1AA1.2, K1AB1, K1AB1.2	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2DA4.1
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr Eric FELDHEIM		efeldheim@he2b.be
Enseignants	Kiné en Traumatologie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
	Kiné en Orthopédie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
	Kiné en rhumatologie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes locomoteurs ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Modalités d'évaluation de L'UE	<i>Il s'agit d'une évaluation intégrée pour la kinésithérapie en orthopédie-rhumatologie et traumatologie : un seul examen pour la théorie (50%) et la pratique (50%).</i> Une note d'échec en théorie OU en pratique constitue la note finale. Si deux notes sont en échec, la moyenne des deux notes sera effectuée. Les mêmes modalités sont d'application pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session: JANVIER	0%	0%	30% pour évaluation Q1	Écrit et oral
1 ^{ère} session: JUIN	0%	0%	70% pour l'évaluation Q2	Ecrit et oral
2 ^{ème} session	0%	0%	100 % pour l'évaluation Q1-Q2	Ecrit et oral

Intitulé de l'AA	Kiné en Traumatologie + TP		Code	K2DA2.1
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	33 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en traumatologie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées, être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles, analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFERLD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- TRAVELL J. G. & DAVID G. S., Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual, LWW, 199

Intitulé de l'AA	Kiné en Orthopédie + TP		Code	K2DA2.2
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	22 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en orthopédie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées, être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles, analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFERLD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage

Intitulé de l'AA	Kiné en rhumatologie + TP		Code	K2DA2.4
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	45 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- . Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en traumatologie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées , être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles , analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFELD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- TRAVELL J. G. & DAVID G. S., Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual, LWW, 1998

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie du rachis + TP		Code K2DA2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	3	Volume horaire	60 h
Unité prérequis pour cette U.E.	K1DA2 et K1DB3	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr Pierre Sailliez et Mme MH Charon		psailliez@he2b.be /mhcharon@he2b.be
Enseignants	Kiné du Rachis + TP	Pierre SAILLIEZ	Marie-Hélène CHARON
		Philippe MAHAUDENS	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes locomoteurs ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kiné du rachis + TP		Code	K2DA2.3
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Au terme de ce cours, réparti sur les deux quadrimestres, l'étudiant devra être capable de prendre en charge un patient souffrant de la colonne vertébrale de manière sécurisée, rigoureuse, raisonnée et mesurée.
- Le cours théorique présente dans un premier temps l'anatomie fonctionnelle du rachis, son vieillissement, la statique et les pathologies le touchant. Ensuite, nous présenterons les recommandations de prise en charge des patients cervicalgiques et lombalgiques, ainsi que les grandes orientations thérapeutiques actuelles, un nouveau chapitre sera consacré à la gestion de la douleur chronique.
- Le cours pratique se base sur les données du cours théorique et présente une systématique d'évaluation et de prise en charge du patient, permettant d'établir un projet thérapeutique raisonné. Une attention particulière est portée sur la sécurité de la prise en charge du patient. L'évaluation du patient rachialgique, des techniques de mobilisations globales et analytiques seront étudiées, ainsi qu'une approche active.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théorique: cours magistral, avec une place laissée à l'aspect critique des données disponibles. Dans la mesure des ressources informatiques disponibles, le cours est systématiquement retransmis en direct sur Facebook dans un groupe fermé dédié aux cours de rachis donnés à l'ISEK.
- Cours pratique: en groupes de TP, démonstrations des tests et techniques et mises en situations concrètes sur base de cas cliniques authentiques.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS et du KCE, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- P. THIRIET, « Bases d'anatomie fonctionnelle en 3D, Tome 1: le tronc », Editions De Boeck, Bruxelles, 2008
- F. LECOUVET, G. COSNARD, « Imagerie de la colonne vertébrale et de la moelle épinière », Editions Masson, 2007
- CLELAND J., KOPPENHAVER S., Examen clinique de l'appareil locomoteur. s.l.: Editions Masson, 2012.

Modalités d'évaluation	Examen écrit en fin de Q1 sur la totalité de la matière vue au Q1 (50% de la note finale de théorie). Examen écrit en fin de Q2 sur la totalité de la matière (50% de la note finale de théorie). Examen pratique en fin de Q1 uniquement sur la partie relative à la scoliose (20% de la note finale de pratique). Examen pratique en fin de Q2 sur tout le reste de la matière de tp de l'année (80% de la note finale de pratique). Les notes finales de théorie et pratique sont combinées (50%/50%) pour définir la note finale du cours. La validation de l'AA ne sera accordée qu'en cas de réussite de la théorie, de la pratique relative à la scoliose, et de la pratique du reste de l'année. L'échec de la AA sera notifié en donnant la note la plus basse parmi les différentes parties. S'il existe un échec à la note finale de théorie OU de la pratique totale ou de la pratique relative à la scoliose, la moins bonne note sera retenue.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit et oral

2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit et oral
--------------------------	---	---	-------	---------------

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Kinésithérapie respiratoire + TP		Code	K2DA4.1
Bloc		2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS		3	Volume horaire	30h	
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2DA2	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		M Mikel EZQUER-ECHANDIA		mezquer@he2b.be	
Enseignant	Kinésithérapie respiratoire + TP		Mikel EZQUER		
			KEVIN FORTON		
Remarque		Cours étalés sur les Q1 et Q2 - examen en juin et/ou septembre <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions cardio-respiratoires et locomotrices
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie respiratoire + TP		Code	K2DA4.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie et de biomécanique, de physiologie , de physiopathologies.
- Description et critiques des techniques utilisées .
- Dédurre une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient. Analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les techniques rencontrées au cours théorique et faire les liens avec les pathologies rencontrées en théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistral questions – réponses
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- HOUSSET B.Pneumologie, 2003
- WEST J.B. Physiologie respiratoire, Pradel 1995
- C VINCON , C FAUSSER Kinésithérapie respiratoire en pédiatrie , Masson 1989
- DAUTZENBERG B., DIOT P. L'aérosolthérapie par nébulisation, Margaux orange 2000
- POSTIAUX G. Kinésithérapie respiratoire et auscultation pulmonaire..Editions universitaires 1990
- Postiaux G., Kinésithérapie respiratoire de l'enfant , Edition De Boeck Université 1998
- G STRUYF –Denis. Les chaînes musculaires et articulaires. SBO et RTM 1978

Modalités d'évaluation	ATTENTION: l'accès à l'examen de 1ère session est conditionné par une présence à un minimum de 75% des cours. Tout étudiant qui aura été absent de manière injustifiée à plus de 25% des cours se verra refuser l'accès à l'examen. Cette condition n'est pas valable pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Méthodologie de la kinésithérapie		Code K2DB2.5
Bloc	2	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mme A. Van Wallendael		avanwallendael@he2b.be
Enseignant	Méthodologie de la kinésithérapie	Annick VAN WALLENDael	
		Vincent SCHMITS	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes locomoteurs ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la Kinésithérapie		Code	K2DA2.5
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Introduction.
2. Les chaînes musculaires.
3. Le bassin
 - a. sollicitation pelvienne
 - b. coxo fémorale
 - c. TFD /TFA
 - d. scanning vertébral
 - e. les muscles autour du bassin étirement , ...
4. la vision flash
5. Les bilans : par articulation du squelette appendiculaire et testing musculaire rappel
6. La mise au point de traitement : ordre thérapeutique d'une séance de kiné
7. Cas cliniques : ortho. , traumato. et rhumato.
8. Bilans spécifiques de la main.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.

Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFERLD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- TRAVELL J. G. & DAVID G. S., Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual, LWW, 1998
- DUFOUR M., TIXA S., DEL VALLE ACEDO S., Démarche clinique et diagnostic en Kinésithérapie, Elsevier Masson 2018

Modalités d'évaluation	Examen oral où l'étudiant tire un cas pratique 20 minutes de préparation écrite: anamnèse bilan et traitement 15 minutes de démonstration de ses compétences pratiques: Position du patient, du kiné, techniques utilisées au choix du thérapeute. Si une technique utilisée abîme le patient: l'étudiant échoue, Si il y a des manquements notoires dans le traitement: l'étudiant obtient une note en dessous de 10.
------------------------	---

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Pratique et oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Pratique et oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Déontologie-éthique/ éducation à la santé			Code K2EB1
Bloc	2	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mmes M. Jaumotte et V. Fougnyes-Van Cuyck			mjaumotte@he2b.be vancuyck@he2b.be
Enseignants	Déontologie et Ethique	Manon JAUMOTTE / Véronique FOUGNIES-VAN CUYCK		
Remarque	Ce cours comprend 2 parties: une partie de déontologie et une partie Education pour la santé. <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité de l'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Définir une série de notions, de disciplines et de concepts: éthique, morale, bioéthique, patient, secret professionnel...
- Expliquer le concept historique dans lequel l'éthique et la déontologie se sont développées après la seconde Guerre Mondiale, notamment suite au procès de Nuremberg et à partir des années 1970 avec l'essor de la bioéthique
- Appréhender l'importance de la relation de confiance à établir avec le patient
- découvrir les notions d'introduction à la santé publique et comprendre la démarche en santé publique
- découvrir et comprendre le rôle de l'éducateur pour la santé dans une approche globale de la santé
- comprendre la mise en place d'un projet d'éducation pour la santé

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Déontologie-Ethique / éducation à la santé		Code	K2EB1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct de déontologie-Ethique (60%)

- introduction: présentation de l'enseignant, de la structure du cours, de l'agenda des cours, de l'évaluation des étudiants
- Définitions d'une série de notions: déontologie, éthique, morale...
- contexte historique: le procès des Médecins et la naissance du code de Nuremberg (Nuremberg, 1946-47); la bioéthique et ses principes; la théorie de la justice (John Rawls)
- cadre légal contemporain: loi relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004); loi relative aux droits des patients (22 août 2002); le secret professionnel (articles 458 et 458bis du Code pénal)
- conclusions

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- cours magistral; discussions et réflexions communes lors du cours
- travail personnel de l'étudiant:
 - prises de notes
 - travail participatif en auditoire

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Powerpoint (slides) en ligne

- Bioéthique et droit, Nicole GALLUS, Limal, Anthémis, 2013.
- Les mots de la bioéthique. Un vocabulaire encyclopédique. Dir. Gilbert HOTTOIS et Marie-Hélène PARIZEAU, Bruxelles, Ed. De Boeck-Université, 1993.
- Vocabulaire technique et critique de la philosophie, André LALANDE, PUF, 2010 (3ème édition).
- L'essentiel de la Bioéthique, Aude MIRKOVIC, Paris, Lextenso Editions, 2013...

Contenu succinct pour la partie Éducation pour la santé(40%)

- Définitions et concept de santé – rappel des principes théoriques de Prévention – La santé publique : définition – démarche – place de la population comme objet d'étude – Promotion de la santé – Déterminants de la santé – Education pour la santé : définition – le fondement de l'éducation pour la santé – démarche – Méthodologie.

Méthodologies d'apprentissage

- cours magistral, discussions et réflexions communes lors du cours
- Projection de présentations Powerpoint: tableaux, photos
- Sessions de questions/réponses
- travail personnel de l'étudiant:
 - prises de notes
 - travail participatif en auditoire

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Supports de cours Powerpoints partagés sur Moodle

Bibliographie

Inspiré du cours d'hygiène – Bac 1 / 2018-2019 / V Fournies (bibliographie)

Bibliographie – Sites nouveaux

- Initiation à la santé publique- présentation mai 2015- Adrien Guilloteau - Interne en santé publique
- Santé publique/ Damien Lesueur //« Santé publique et économie de la santé » © 2013 Elsevier Masson SAS.
- Plan national d'éducation pour la santé (Ministère de l'emploi et de la solidarité, Secrétariat d'Etat à la Santé et aux Handicapés ; février 2001)
- Information sanitaire de Belgique pour des Organisations Internationales -Liste des indicateurs du projet "Santé pour tous" de l'OMS).

[https://www.spfb.brussels/sites/default/files/documents/pro/Plan%20strat%C3%A9gique%](https://www.spfb.brussels/sites/default/files/documents/pro/Plan%20strat%C3%A9gique%20pour%20la%20sant%C3%A9%20publique.pdf)

<http://ecoleensante.inspq.qc.ca/cadre-de-referance.aspx>

https://ireps-bfc.org/sites/ireps-bfc.org/files/2.4.dossier_documentaire.pdf

<http://www.cespharm.fr/fr/Prevention-sante/L-education-pour-la-sante/Quels-concepts>

http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

<http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/175/?sequence=8>

<https://www.maisonmedicale.org/Agir-sur-les-determinants-de-sante-de-maniere-transversale>.

http://sbssa.sip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/Education_pour_la_sante.pdf

Modalités d'évaluation	Pour la déontologie: examen écrit: questions ouvertes Pour l'éducation pour la santé: examen écrit: questions ouvertes			
	L'examen est identique pour la 2ème session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session		-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Physiologie			Code K2AB2.1
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	4	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Sigrid Theunissen		stheunissen@he2b.be	
Enseignants	Sigrid THEUNISSEN	Kate LAMBRECHTS		Costantino BALESTRA
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys)fonctionnements du corps humain au repos et à l'effort. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale, pathologique et sportif) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (physiologie métabolique et physiologie à l'effort...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie		Code	K2AB2.1
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1er Quadrimestre:

- Système rénal
- Endocrinologie
- Système musculaire et synapses
- Neurotransmetteurs
- Système limbique
- Système vestibulaire

2ème Quadrimestre:

- Les réflexes
- Contrôle périphérique du mouvement
- Organisation centrale de la motricité
- Organisation des voies descendantes
- Somesthésie
- Douleur
- Plasticité

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Syllabus

Modalités d'évaluation	Examen écrit en fin de Q1 sur la totalité de la matière vue au Q1 (50% de la note finale). Examen écrit en fin de Q2 sur la matière vue au Q2 (50% de la note finale). . Les notes finales du Q1 ET Q2 sont combinées (50%/50%) pour définir la note finale du cours.
------------------------	---

	La validation de l'AA ne sera accordée qu'en cas de réussite du Q1 et du Q2 avec un min de 8/20 à chacun des deux quadrimestre. En cas de note inférieure à 8/20 à un des deux quadrimestre, cette note la plus basse devient prévalente sur la moyenne des deux quadrimestres, devenant ainsi la note finale.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-		100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Premiers soins y compris sauvetage aquatique			Code K2AB2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mme Kate Lambrechts & Mr Grégory Vervloet		klambrechts@he2b.be / gvervloet@he2b.be	
Enseignant.e.s	K. LAMBRECHTS	G. VERVLOET		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

1. Analyser une situation d'urgence.
2. Appliquer les procédures exigées en cas d'urgence.
3. Intervenir de façon rapide, appropriée et efficace, avant l'arrivée de l'équipe médicale
4. Préserve son intégrité physique et aide à préserver celle des autres en respectant les cadres réglementaires et légaux.

De façon plus pratique, à l'issue de cet AcAp l'étudiant est capable de:

- maîtriser les principes de base du secourisme (règles des 5 S)
- connaître le système respiratoire et ses pathologies
- connaître l'appareil circulatoire et ses pathologies
- maîtriser les bilan primaire

- prendre en charge une personne inconsciente qui respire (PLS)
- Déplacement d'une victime inconsciente
- maîtriser la réanimation cardio-vasculaire (Adulte, ou problème d'origine respiratoire, enfant, bébés)
- maîtriser les techniques de désobstruction (adulte et bébé)
- maîtriser l'administration d'oxygène (en débit continu, à la demande ou une pression positive)
- maîtriser une hémorragie
- prendre en charge des lésions de la peau (brûlures, plaies)
- Atteintes musculaires, articulaire et osseuse (immobilisation articulaire, évacuation en bord de terrain).
- Prévenir l'état de choc
- Prendre en charge des troubles métaboliques et neurologiques
- Les intoxications
- Manipulations de victimes (utilisation de la planche d'immobilisation + collier cervical)

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Premiers soins		Code	K2AB2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Q1: Aide médicale urgente, Règles essentielles d'intervention - techniques générales Bilan primaire (Gestion des obstructions des voies aériennes - réanimation (avec masques, oxygène et défibrillateur)
- Q2: Bilan secondaire (plaies, brûlures, lésions ostéo-articulaires, évacuation de victimes, traumatismes cérébraux, hémorragie, altération de la conscience).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants. Les exercices pratiques restent principaux et apportent les compléments au cours écrit.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- European resuscitation Council - Guidelines 2015
- Vanderschueren, Mémento de secourisme, HPC asbl, 2018

Modalités d'évaluation	Evaluation pratique en décembre (chapitre 1 & 2) Examen théorique en première session en juin. (toute la matière) Examen oral en 2 ^{ème} session (août/septembre)
------------------------	--

Année académique 2022-2023

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	50 % (Pratique)	50 % (écrit)	Pratique/Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral/pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Physiologie			Code K2AB2.1
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	4	Volume horaire	60 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Sigrid Theunissen		stheunissen@he2b.be	
Enseignants	Sigrid THEUNISSEN	Kate LAMBRECHTS		Costantino BALESTRA
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys)fonctionnements du corps humain au repos et à l'effort. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale, pathologique et sportif) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (physiologie métabolique et physiologie à l'effort...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie		Code	K2AB2.1
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1er Quadrimestre:

- Système rénal
- Endocrinologie
- Système musculaire et synapses
- Neurotransmetteurs
- Système limbique
- Système vestibulaire

2ème Quadrimestre:

- Les réflexes
- Contrôle périphérique du mouvement
- Organisation centrale de la motricité
- Organisation des voies descendantes
- Somesthésie
- Douleur
- Plasticité

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

Syllabus

Modalités d'évaluation	Examen écrit en fin de Q1 sur la totalité de la matière vue au Q1 (50% de la note finale). Examen écrit en fin de Q2 sur la matière vue au Q2 (50% de la note finale). . Les notes finales du Q1 ET Q2 sont combinées (50%/50%) pour définir la note finale du cours.
------------------------	---

	La validation de l'AA ne sera accordée qu'en cas de réussite du Q1 et du Q2 avec un min de 8/20 à chacun des deux quadrimestre. En cas de note inférieure à 8/20 à un des deux quadrimestre, cette note la plus basse devient prévalente sur la moyenne des deux quadrimestres, devenant ainsi la note finale.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-		100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Premiers soins y compris sauvetage aquatique			Code K2AB2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mme Kate Lambrechts & Mr Grégory Vervloet		klambrechts@he2b.be / gvervloet@he2b.be	
Enseignant.e.s	K. LAMBRECHTS	G. VERVLOET		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma et d'une courbe.

3. Acquis d'apprentissage

1. Analyser une situation d'urgence.
2. Appliquer les procédures exigées en cas d'urgence.
3. Intervenir de façon rapide, appropriée et efficace, avant l'arrivée de l'équipe médicale
4. Préserve son intégrité physique et aide à préserver celle des autres en respectant les cadres réglementaires et légaux.

De façon plus pratique, à l'issue de cet AcAp l'étudiant est capable de:

- maîtriser les principes de base du secourisme (règles des 5 S)
- connaître le système respiratoire et ses pathologies
- connaître l'appareil circulatoire et ses pathologies
- maîtriser les bilan primaire

- prendre en charge une personne inconsciente qui respire (PLS)
- Déplacement d'une victime inconsciente
- maîtriser la réanimation cardio-vasculaire (Adulte, ou problème d'origine respiratoire, enfant, bébés)
- maîtriser les techniques de désobstruction (adulte et bébé)
- maîtriser l'administration d'oxygène (en débit continu, à la demande ou une pression positive)
- maîtriser une hémorragie
- prendre en charge des lésions de la peau (brûlures, plaies)
- Atteintes musculaires, articulaire et osseuse (immobilisation articulaire, évacuation en bord de terrain).
- Prévenir l'état de choc
- Prendre en charge des troubles métaboliques et neurologiques
- Les intoxications
- Manipulations de victimes (utilisation de la planche d'immobilisation + collier cervical)

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Premiers soins		Code	K2AB2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Q1: Aide médicale urgente, Règles essentielles d'intervention - techniques générales Bilan primaire (Gestion des obstructions des voies aériennes - réanimation (avec masques, oxygène et défibrillateur)
- Q2: Bilan secondaire (plaies, brûlures, lésions ostéo-articulaires, évacuation de victimes, traumatismes cérébraux, hémorragie, altération de la conscience).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants. Les exercices pratiques restent principaux et apportent les compléments au cours écrit.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- European resuscitation Council - Guidelines 2015
- Vanderschueren, Mémento de secourisme, HPC asbl, 2018

Modalités d'évaluation	Evaluation pratique en décembre (chapitre 1 & 2) Examen théorique en première session en juin. (toute la matière) Examen oral en 2 ^{ème} session (août/septembre)
------------------------	--

Année académique 2022-2023

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	50 % (Pratique)	50 % (écrit)	Pratique/Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral/pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Education physique y compris TP sauvetage aquatique		Code	K2CA1
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Arnaud DOLIMONT	adolimont@he2b.be	
Enseignants	Education Physique		Arnaud DOLIMONT Sigrid THEUNISSEN Caroline KINET Costantino BALESTRA	
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Par la pratique individuelle et l'expérience motrice personnelle acquise, l'objectif est d'améliorer la compréhension et la maîtrise de soi. La pratique de l'éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer sa propre perception et sa relation aux autres. Il peut ainsi élaborer un comportement démontrant l'importance de l'activité physique pour le bien-être et la santé.

A l'issue du cours, l'étudiant devra être capable d'observer, d'analyser, de raisonner afin de mobiliser ses capacités motrices pour un développement harmonieux de son corps et de son esprit.

Il devra faire preuve de rigueur et d'autonomie dans le processus de développement et d'entretien de ses qualités physiques de base, dans son développement psychomoteur, dans le développement de son éducation sociale et de ses capacités d'adaptation et de communication.

L'étudiant devra comprendre les principes de leviers et de charges sur le corps humain. De plus, il devra connaître les indications/contre-indications en terme de manutention des patients et être capable de donner des conseils d'ergonomie.

L'étudiant devra être capable d'établir un plan de séance par rapport à un objectif clair en fonction de la problématique, être capable d'adaptation et de gestion de groupe lors d'une mise en situation et faire preuve d'esprit critique et de remise en question.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Education Physique		Code	K2CA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours pratique :

- Travail des fondamentaux (endurance, force, coordination, souplesse) dans le but d'améliorer son schéma corporel et ses capacités physiques dont le caractère transversal permettra d'évoluer dans les différentes disciplines sportives.
- Après un test de terrain permettant d'évaluer la condition physique de chacun, des groupes de niveaux seront formés dans le but d'optimiser la progression de chaque étudiant.

Sur les deux quadrimestres :

un cours de natation par semaine consacré au travail des techniques de nage, aux virages et à l'endurance ainsi qu'au sauvetage aquatique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratique faisant appel à la participation active des étudiants. Formation de groupes en fonction des niveaux.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	L'évaluation lors de la 1ère session comporte une épreuve de natation (technique et endurance), un cross chronométré de 5 ou 10km (au choix) ainsi que 4 tests de condition physique (Eurofit). L'évaluation de la 2ème session est identique à la 1ère. La note finale est pondérée en fonction des présences.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Pratique
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie et Réadaptation : Kinésithérapie de l'Appareil Locomoteur		Code K2DA2
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	15	Volume horaire	135 h
Unité prérequis pour cette U.E.	K1AA1, K1AA1.2, K1AB1.2	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2DA4.1
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr Eric FELDHEIM		efeldheim@he2b.be
Enseignants	Kiné en Traumatologie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
	Kiné en Orthopédie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
	Kiné en rhumatologie + TP	Eric FELDHEIM	Dominique PEETERS
Remarque	Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes locomoteurs ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Modalités d'évaluation de L'UE	<i>Il s'agit d'une évaluation intégrée pour la kinésithérapie en orthopédie-rhumatologie et traumatologie : un seul examen pour la théorie évaluant équitablement les 3 AA (50%) et un seul examen pour la pratique (50%).</i> Une note d'échec en théorie OU en pratique constitue la note finale. Si deux notes sont en échec, la moyenne des deux notes sera effectuée. Les mêmes modalités sont d'application pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session: JANVIER	0%	0%	30% pour évaluation Q1	Écrit et oral
1 ^{ère} session: JUIN	0%	0%	70% pour l'évaluation Q2	Ecrit et oral
2 ^{ème} session	0%	0%	100 % pour l'évaluation Q1-Q2	Ecrit et oral

Intitulé de l'AA	Kiné en Traumatologie + TP		Code	K2DA2.1
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	33 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en traumatologie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées, être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles, analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFERLD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- TRAVELL J. G. & DAVID G. S., Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual, LWW, 199

Intitulé de l'AA	Kiné en Orthopédie + TP		Code	K2DA2.2
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	22 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en orthopédie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées, être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles, analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFERLD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage

Intitulé de l'AA	Kiné en rhumatologie + TP		Code	K2DA2.4
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	45 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- . Pour la théorie, rappels d'anatomie fonctionnelle et de biomécanique, description des pathologies rencontrées en traumatologie, déduire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient, à partir du diagnostic médical de ces pathologies et de leurs degrés de gravité, suivre l'évolution du patient, communiquer au corps médical une synthèse des évolutions rencontrées , être critique face aux différentes attitudes thérapeutiques possibles , analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les lésions rencontrées au cours de théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, lésions, radios, testings, délais, observations, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Partie théorique : cours magistral laissant la place aux questionnements individuels et au débat.
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant. Le cours pratique favorise une approche systématique et insiste sur les points suivants : position du patient, du kinésithérapeute, prises de main, réalisation du mouvement ou de la technique, conception d'un plan de traitement, testings, choix de techniques, interdits inhérents à la pathologie, objectifs à atteindre...

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- SOBOTTA, Atlas d'anatomie humaine, 1995
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- DUFOUR M. et PILLU M. Biomécanique fonctionnelle, Masson, 2005
- P. KLEIN - P. SOMMERFELD, Biomécanique des membres inférieurs, Elsevier 2008
- HOPPENFELD S., Examen clinique des membres et du rachis, Masson 2009
- DIMEGLIO A., Orthopédie pédiatrique quotidienne Sauramps médical
- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage
- TRAVELL J. G. & DAVID G. S., Myofascial Pain and Dysfunction: The Trigger Point Manual, LWW, 1998

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie du rachis + TP			Code	K2DA2.3
Bloc	2	Quadrimestre	1 et 2		
Crédits ECTS	4	Volume horaire	60 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	K1DA2 et K1DB3	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Pierre Sailliez et Mme MH Charon		psailliez@he2b.be /mhcharon@he2b.be		
Enseignant.e.s	Kiné du Rachis + TP	Pierre SAILLIEZ	Marie-Hélène CHARON		
		Philippe MAHAUDENS			
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable d'établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques, de programmer et réaliser des interventions éducatives, curatives et préventives, d'acquiescer et appliquer des techniques rééducatives en kinésithérapie, appliquées à un système lésionnel, comprendre l'utilisation de l'analyse de la littérature afin d'apprécier la validité des techniques enseignées, de prendre conscience de sa responsabilité envers le patient et du respect de l'éthique qu'exige la profession, de s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire, d'identifier et de collecter des informations, de transmettre oralement ou par écrit les données pertinentes.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes locomoteurs ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie du rachis + TP		Code	K2DA2.3
Volume horaire	60 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Déroulement sur les deux quadrimestres

- L'AA se déroule sur les deux quadrimestres au vu du temps nécessaire à l'intégration des nouvelles notions de raisonnement clinique. Le premier quadrimestre apportera les bases théoriques et modèles thérapeutiques. Au deuxième quadrimestre, les étudiants développeront le raisonnement clinique nécessaire à la prise en charge du patient douloureux.

Contenu succinct

- Au terme de ce cours, l'étudiant devra être capable de prendre en charge un patient souffrant de la colonne vertébrale de manière sécurisée, rigoureuse, raisonnée et mesurée.
- Le cours théorique présente l'anatomie fonctionnelle du rachis, son vieillissement, la statique et les pathologies le touchant. Ensuite, nous présenterons les recommandations de prise en charge des patients cervicalgiques et lombalgiques, ainsi que les grandes orientations thérapeutiques actuelles, un nouveau chapitre sera consacré à la gestion de la douleur chronique.
- Le cours pratique se base sur les données du cours théorique et présente une systématique d'évaluation et de prise en charge du patient, permettant d'établir un projet thérapeutique raisonné. Une attention particulière est portée sur la sécurité de la prise en charge du patient. L'évaluation du patient rachialgique, des techniques de mobilisations globales et analytiques seront étudiées, ainsi qu'une approche active.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théorique : cours magistral, avec une place laissée à l'aspect critique des données disponibles. Dans la mesure des ressources informatiques disponibles, le cours est systématiquement retransmis en direct sur Facebook dans un groupe fermé dédié aux cours de rachis donnés à l'ISEK.
- Cours pratique: en groupes de TP, démonstrations des tests et techniques et mises en situations concrètes sur base de cas cliniques authentiques.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Articles issus de revues scientifiques, des recommandations professionnelles de la HAS et du KCE, de la banque de données PEDRO, ouvrages spécifiques à chaque activité d'apprentissage. Supports communiqués en cours.

Modalités d'évaluation	Examen écrit en fin de Q1 sur la totalité de la matière vue au Q1 (35% de la note finale de théorie). Examen écrit en fin de Q2 sur la totalité de la matière de l'année (65% de la note finale de théorie). Examen pratique en fin de Q2 sur l'ensemble de la matière de tp de l'année. Lors de cet examen, l'étudiant peut être dispensé du contenu de la matière de pratique du Q1 en cas de participation active et de la démonstration du développement des compétences visées lors de ces cours (plus de précisions seront données au premier TP par l'enseignant). Les notes finales de théorie et pratique sont combinées (50%/50%) pour définir la note finale du cours. La validation de l'AA ne sera accordée qu'en cas de réussite de la théorie et de la pratique. L'échec de la AA sera notifié en donnant la note la plus basse parmi les différentes parties.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit et oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit et oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Kinésithérapie respiratoire + TP		Code	K2DA4.1
Bloc		2	Quadrimestre	1 et 2	
Crédits ECTS		4	Volume horaire	30h	
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K2DA2	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Mikel EZQUER-ECHANDIA		mezquer@he2b.be	
Enseignant	Kinésithérapie respiratoire + TP		Mikel EZQUER		
			KEVIN FORTON		
Remarque		Cours étalés sur les Q1 et Q2 - examen en juin et/ou septembre <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions cardio-respiratoires et locomotrices
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie respiratoire + TP		Code	K2DA4.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Déroulement sur les deux quadrimestres:

L'AA se déroule sur les deux quadrimestres: la théorie au premier quadrimestre et la pratique au second. L'AA se déroule sur toute l'année au vu du caractère complexe des contenus, nécessitant une approche progressive dans le développement des compétences visées : théorie puis ensuite la pratique.

Contenu succinct

- Pour la théorie, rappels d'anatomie et de biomécanique, de physiologie , de physiopathologies.
- Description et critiques des techniques utilisées .
- Dédire une attitude thérapeutique en kinésithérapie adéquate et logique via une évaluation du patient. Analyser les évolutions des techniques en kinésithérapie sur base des données récentes de la littérature scientifique ;
- Pour la pratique, envisager les techniques rencontrées au cours théorique et faire les liens avec les pathologies rencontrées en théorie en se basant sur une approche systématique (anamnèse, choix des techniques et de protocole, vérifications des résultats, évolutions des traitements...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistral questions – réponses
- Partie pratique : démonstration de l'enseignant et reproduction des techniques sur plusieurs partenaires, corrigée par l'enseignant.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- NETTER F.H , atlas d'anatomie humaine, Masson
- CALAIS- GERMAIN B., Anatomie par le mouvement, Désiris 2005
- KAPANDJI, Anatomie fonctionnelle, Maloine 2009
- HOUSSET B.Pneumologie, 2003
- WEST J.B. Physiologie respiratoire, Pradel 1995
- C VINCON , C FAUSSER Kinésithérapie respiratoire en pédiatrie , Masson 1989
- DAUTZENBERG B., DIOT P. L'aérosolthérapie par nébulisation, Margaux orange 2000
- POSTIAUX G. Kinésithérapie respiratoire et auscultation pulmonaire..Editions universitaires 1990
- Postiaux G., Kinésithérapie respiratoire de l'enfant , Edition De Boeck Université 1998
- G STRUYF –Denis. Les chaînes musculaires et articulaires. SBO et RTM 1978

Modalités d'évaluation

Une évaluation formative facultative sera proposée à tous les étudiants à l'issue du premier quadrimestre.

Modalités d'évaluation	ATTENTION: l'accès à l'examen de 1ère session est conditionné par une présence à un minimum de 80% des cours. Tout étudiant qui aura été absent de manière injustifiée à plus de 80% des cours se verra refuser l'accès à l'examen. Cette condition n'est pas valable pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session (juin)	%	%	100 %	oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences fondamentales et biomédicales : Anatomie, Morphologie et Biomécanique		Code K3AA1
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	30 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AB1 (K3AB1.2, K3AB1.3)
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr Thyl Snoeck		tsnoeck@he2b.be
Enseignant	Anatomie tête et cou	Thyl SNOECK	
	Anatomie pelvis et périnée	Thyl SNOECK	
Remarque	Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

4. Modalités d'évaluation de l'UE :

Les AA constituant de l'UE sont évaluées lors d'un examen intégré. Cette évaluation permet aux enseignants de vérifier la capacité intégrative des différents domaines étudiés. Il n'existe donc pas de pondération entre les questions. La note dispensée reflète non seulement de la capacité de restitution, mais aussi de l'intégration de la matière et de la compréhension des liens entre les parties constitutives. La réussite est conditionnée par la réussite de tous les éléments constituant l'UE et non par le simple calcul de la moyenne.

Modalités d'évaluation	Examen écrit. L'étudiant devra montrer sa capacité à la restitution et à réaliser une synthèse guidée par l'analyse clinique. La réalisation de schémas synthétiques constitue une part importante de l'évaluation des AA. K3AA1.1 et K3AA1.2 (NB: si les conditions sanitaires l'exigent, l'examen pourra avoir lieu en ligne).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Anatomie tête et cou		Code	K3AA1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	Intégrée	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anatomie descriptive, topographique et fonctionnelle de l'extrémité céphalique,
- Anatomie régionale et topographique,
- Anatomie clinique des nerfs crâniens,
- Neuro-anatomie.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de cours théoriques ex cathedra et en ligne de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie, Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels,
- Présentation d'une iconographie présentant l'anatomie réelle. L'anatomie régionale vise à l'intégration et au développement du sens clinique.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3, Masson, 2002.

DRAKE R.L. et al., Gray's Anatomy for student, 3e édition, 2014.

ANSKY B. and GEST T.R., Head and Neck, Volume 3, Lippincott's, 2001.

GILROY A.M., Anatomie Cours et Exercices, Maloine, 2015.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec l' AA K3AA1.2
------------------------	--

Intitulé de l'AA	Anatomie pelvis et périnée	Code	K3AA1.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	Intégrée
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

- Anatomie descriptive, topographique et fonctionnelle du pelvis et du périnée,
- Anatomie régionale,
- Anatomie et biomécanique de l'accouchement.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de cours théoriques de 2h ex cathedra et en ligne combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie,
- Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels,
- Présentation d'une iconographie présentant l'anatomie réelle. L'anatomie régionale vise à l'intégration et au développement du sens clinique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

DRAKE R.L. et al., Gray's Anatomy for student, 3e édition, Masson, 2009.
KAMINA, Anatomie Clinique, 3e édition, Tome 4.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec l' AA K3AA1.1
------------------------	--

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Neurologie enfant + TP		Code	K3AA2.2
Bloc		3	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS		4	Volume horaire	45h	
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3DA3 et K3AA2.3	
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mr Eric Meyer		emeyer@he2b.be	
Enseignant.e.s	Kinésithérapie en neurologie enfants + TP		Eric MEYER		
	Santé mentale		Déborah BRUYR		
	Pathologies spéciales des enfants		Eric Meyer		
Remarque		Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.
- Diriger
 - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - participer à la démarche qualité
 - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - identifier la situation
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Analyser la pertinence des informations collectées.
- Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Modalités d'évaluation: Il s'agit d'une unité d'enseignement intégrée. Toutes les activités d'apprentissage qui la composent sont donc évaluées ensemble, dans un examen commun.

Modalités d'évaluation	Il s'agit d'une UE intégrée. L'évaluation des 3 AA qui la composent se fait donc via <u>un examen écrit</u> (vérifiant l'ensemble des acquis d'apprentissage théoriques) et <u>un examen pratique</u> (pour la partie relative à la pratique de kinésithérapie en neurologie enfants). En cas d'échec, l'entièreté de la matière est donc à représenter d'une session à l'autre <u>et</u> d'une année à l'autre. Les modalités d'évaluation sont identiques en seconde session.			
1 ^{ère} et 2 ^{ème} sessions	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
Kinésithérapie en neurologie enfants + TP	0%	0%	100 %	Ecrit + Oral & pratique mais toute situation qualifiée de particulière pourrait entraîner un mode d'évaluation écrit sous quelque forme que ce soit
Pathologies spéciales des enfants	0%	0%	100 %	Ecrit
Santé mentale	0%	0%	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en neurologie enfants + TP		Code	K3AA2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	50%	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

A. Contenu et objectifs

- Observation & Evaluation du Paralysé Cérébral
Concepts Bobath; Le Metayer; Education Conductive... --- > Théorie et pratique
- Notions théoriques du Polyhandicap, du Sport pour PC, de l'Intégration Sensorielle, de l'Habit/Contrainte Induite, de la Thérapie Aquatique (Halliwick en particulier), des Echelles d'Evaluation, des Opérations/«Botox»/Pompe à Baclophène..., du Matériel Orthopédique.
- Visite d'une école de type 4 (Schaller) : sous réserve de possibilité d'organisation (sécurité, horaires, autres...)

Année académique 2022-2023

L'étudiant devra être capable de :

- assumer une observation, une évaluation et un traitement ainsi que des objectifs à atteindre,
- pouvoir reconnaître les différentes formes cliniques de patients PC,
- faire des liens avec d'autres cours tant pratiques que théoriques de pathologie spéciale des enfants si celui-ci est donné au même quadrimestre (ou avant),
- pouvoir faire des liens avec les notions vues dans d'autres cours en général.

B. Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Neuropédiatrie : exercices d'application en groupe

C. Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ARTHUIS, M. e.a., Neurologie pédiatrique, Paris, 2ème Edition, Flammarion, 1998.
- ROSENBAUM, P et Coll, THE DEFINITION AND CLASSIFICATION OF CEREBRAL PALSY, Dev Med Child Neurol 2007; 49 : 1-44,
- Turkish Journal of Physiotherapy and Rehabilitation 24 (2)2013, 1st EUROPEAN CONFERENCE ON EVIDENCE BASED AQUATIC THERAPY (ECEBAT), ABSTRACTS OF PRESENTATIONS
- Docteur Carole Bérard, Françoise Girardot , GMFM, 2004 COURS de BASE BOBATH NDT, 1986-2013
- FORMATION CONTINUE KINESITHERAPIE PEDIATRIQUE, Module 3 Pathologies neurologiques infantiles FSM-ULB 2014-2015
- [WWW. AP³.be](http://WWW.AP3.be)
- WWW.EWAC.NL
- WWW.HALLIWICK.NET
- Amiel- Tison C. L'infirmité motrice d'origine cérébrale Ed Masson 1997
- Truscelli D., Les infirmités motrices cérébrales : Réflexions et perspectives sur la prise en charge, Ed. Masson, 2008
- de Notariis M., Macri E., Thébaud N., Veilleux A., Regarde-moi: Le développement neuromoteur de 0 à 15 mois, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2008
- Le Metayer M. Rééducation cérébro-motrice du jeune enfant. Education thérapeutique. Ed Masson, 1993
- Håri M. and Akos K., Conductive Education, Routledge, 1988.
- Cotton E., The Petö System and its Evolution in Britain (Philosophy, Principles and Practice), Acorn Foundation Publications, 1994.
- Bawin, Y., L'Education Conductive : brève introduction théorique, 2001

Intitulé de l'AA	Santé mentale		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu et objectifs

- Définition et paysage de la santé mentale en Belgique et & les différentes pathologies de santé mentale chez les enfants
- Le TDAH
- L'autisme
- Les troubles instrumentaux
- La dépression infantile

Les objectifs sont :

- Définir la santé mentale et comprendre la manière dont elle est abordée en Belgique
- Connaître les principales caractéristiques des différentes pathologies abordées au cours, en termes de diagnostic et de traitement
- Pouvoir sortir des stéréotypes qui y sont liés
- Avec cette base de connaissance, pouvoir aborder un patient en souffrant, dans un traitement de kinésithérapie

B) Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Santé mentale : Cours magistral avec présentation des concepts fondamentaux

C) Supports éventuels à l'acquis des compétences

Santé mentale

- Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle
- Vidéos fournies par l'enseignant.e
- Articles scientifiques

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales des enfants		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Les différentes pathologies suivantes seront définies et détaillées:

- orthopédiques
- néonatalogiques
- psychologiques
- neurologiques
- génétiques
- cardiologiques
- pneumologiques
- endocriniennes
- rhumatologiques
- divers

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Supports éventuels à l'acquis des compétences

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pathologies spéciales en neurologie		Code K3AA2.3
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA2.2 et K3DA3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	Mr Raphaël Hourez		rhourez@he2b.be
Enseignant.e	Pathologies spéciales en neurologie	Mr Raphaël Hourez	
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.

Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en neurologie		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Semiologie globale des atteintes du motoneurone supérieur
- Polyneuropathies
- Myopathies et myasthénie
- Atteintes médullaires aiguës et chroniques
- Maladies du motoneurone
- Sclérose en plaques
- Maladies extrapyramidales (Parkinson, dystonies, chorées...)
- Accidents Vasculaires Cérébraux
- Ataxies
- Epilepsies.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations, vidéos.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

[Collège des Enseignants de Neurologie | \(cen-neurologie.fr\)](http://cen-neurologie.fr)

[Neurologie | Livre | 9782294714511 \(elsevier-masson.fr\)](http://elsevier-masson.fr)

Adams and Victor's Principles of Neurology, Eleventh Edition

Copyright © 2019 by McGraw-Hill Education.

ISBN 978-0-07-184261-7

MHID 0-07-184261-6

Modalités d'évaluation	En première session : Examen écrit			
	En deuxième session : examen écrit			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pathologies spéciales en orthopédie sportive			Code	K3AA2.4
Bloc	3	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	10 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3DB1.3		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr N. Vandenbalck			docnicovdb@yahoo.fr	
Enseignant	Pathologies spéciales en orthopédie sportive	Nicolas VANDENBALCK			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.

Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en orthopédie sportive		Code	K3AA2.4
Volume horaire	10h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

-
- Epaule (Conflits, luxation)
- Genou (Lésions ligamentaires, méniscale, syndrome fémoro-patellaire)
- Chevilles (entorse, tendinopathie)
- Hanche (conflit, pubalgies)
- Syndrome des loges
- Fractures de stress
- Périostites

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit			
	Mêmes modalités pour les 2 sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie en neurologie adulte + TP			Code	K3DA3
Bloc	3	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	3	Volume horaire	30 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA2.2 et K3AA2.3		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme Noémie De Greef			ndegreef@he2b.be	
Enseignants	Kinésithérapie en neurologie adultes + TP	Noémie DE GREEF			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.
- c. Diriger
 - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - participer à la démarche qualité
 - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - identifier la situation
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Analyser la pertinence des informations collectées.
- e. Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en neurologie adultes et TP		Code	K3DA3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu & objectifs:

1) Neurologie adulte Théorie

- Notions théoriques des affections neurologiques pouvant toucher l'adulte (l'accident vasculaire cérébral, les lésions cérébelleuses, la sclérose en plaques, le traumatisme crânien, la maladie de Parkinson, les blessés médullaires, les maladies neuromusculaires)
- Spécificité du bilan neurologique en kinésithérapie pour chaque pathologie
- Méthode de rééducation validées par la littérature
- Notions d'aspect multidisciplinaire
- Notion de handicap

L'étudiant devra être capable de :

- connaître les principales caractéristiques des différentes pathologies abordées au cours,
- être familier avec des termes neurologiques spécifiques (spasticité, héminégligence, parésie, plégie, aphasie, etc.),
- connaître les méthodes de rééducation et leurs indications.

2) Neurologie adulte Pratique

- Bilan neurologique en kinésithérapie et testing fonctionnel
- Les transferts du patient hémiparétique et du blessé médullaire
- NEMS + Relevé de chutes
- Analyse de la marche des patients cérébrolésés, cérébelleux, Parkinsoniens
- Rééducation à la marche
- Présentation des orthèses de marche
- Simulation de séances par petits groupes en salle de rééducation - exercices
- Cas cliniques

L'étudiant devra être capable de :

- réaliser un bilan chez un patient neurologique,
- connaître différentes échelles d'évaluation (Ashworth, Tardieu, MRC, Asia, EDSS, Hoehn et Yahr,...),
- réaliser des transferts chez un hémiparétique ou un blessé médullaire,
- pouvoir donner les instructions d'un relevé de chute,
- analyser la marche du patient neurologique,
- conseiller une orthèse,
- fixer des objectifs de rééducation à court-moyen-long terme
- réaliser une séance de rééducation neurologique

La participation aux travaux pratiques est obligatoire. Toute absence non justifiée valablement sera sanctionnée par une impossibilité de présenter l'examen en première session.

B) Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- 1) Neurologie adulte théorie : Cours magistral avec présentation des concepts fondamentaux
- 2) Neurologie adulte pratique : Exercices d'application

C) Supports éventuels à l'acquis des compétences

1) Neurologie adulte théorie

Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle + articles référés pour chaque information présentée

2) Neurologie adulte pratique

Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	La note finale de la AA est la moyenne de la note de théorie et de la note de pratique. ATTENTION: si une note est inférieure à 10 en théorie ou en pratique, la moyenne n'est pas effectuée et c'est cette note qui sera la note finale de l'UE. D'une session à l'autre, l'étudiant.e ne ne représente que la partie à laquelle il a échoué. Les modalités d'évaluations sont identiques en session. La participation aux travaux pratiques de neurologie adulte est obligatoire. Toute absence non justifiée valablement sera sanctionnée par une impossibilité de présenter l'examen en première session pour cette matière.			
1 ^{ère} et 2 ^{ème} sessions	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
Théorie neurologie adulte	0%	0%	100 %	Écrit
Pratique neurologie adulte	0%	0%	100 %	Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie vasculaire + TP			Code	K3DA4
Bloc	3	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	2	Volume horaire	45 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Olivier LEDUC			oleduc@he2b.be	
Enseignant	Kinésithérapie vasculaire + TP	Olivier LEDUC			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.
- Diriger
 - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - participer à la démarche qualité
 - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - identifier la situation
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Analyser la pertinence des informations collectées.
- Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions du système lymphatique et veineux ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Kiné vasculaire + TP		Code	K3DA4
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie

- Anatomie des lymphatiques superficiels en pathologie
- La prévention des œdèmes
- Imagerie du système lymphatique en pathologie
- Imagerie et méthodes de mesure de l'œdème.
- Traitements oncologiques des cancers du sein et de la sphère génitale : facteurs de risque, traitement chirurgical, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie, chirurgie de reconstruction mammaire
- Mécanismes psychologiques de défense des patients et de l'équipe
- Soins palliatifs
- Dépistage du cancer du sein
- Traitements physiques : théorie de la pratique
- Le drainage lymphatique manuel (DLM), la pressothérapie, les bandages multicouches (BMC), les compressions élastiques
- La rééducation après chirurgie de reconstruction : exposé de cas, les techniques d'endermologie

Mises en situation ; exposé de cas cliniques et discussion de cas classiques et particuliers

- Résultats de traitements : illustration de cas avant, en cours et après traitements
- Les échecs du traitement : explications et hypothèses de recherches en cours
- Contre-indication aux traitements physiques : lymphangite, érysipèle, lymphome, insuffisance cardiaque..
- Chirurgie du lymphœdème : historique, anastomoses lympho-veino-lymphatiques, les greffes lymphonodales, la lympho-aspiration
- La reconnaissance des pathologies lymphatiques par l'INAMI

Travaux pratiques de DLM des membres supérieurs et inférieurs, de la tête et du tronc

Travaux pratiques de BMC des membres supérieurs et inférieurs

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral interactif
Démonstrations sur les étudiants
Travaux pratiques entre étudiants (en groupes)

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Les étudiants disposent d'un support numérique illustrant une grande partie des cours.

Modalités d'évaluation	Évaluation écrite possible tout au long de la durée du cours. Examen oral ou écrit sur la théorie suivie d'un examen pratique si l'oral a atteint 10/20 au moins. L'examen de la pratique de type oral peut aussi se réaliser sous la forme d'un examen écrit. Une évaluation pendant l'année peut aussi être envisagée. Mêmes modalités pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session aspect théorique	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100% Et aspect pratique en session ou pendant l'année	Écrit et/ou oral + pratique
2 ^{ème} session			Aspect théorique et pratique 100 % en session	Écrit et/ou oral + pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Orthopédie et appareillage			Code K3DA6
Bloc	3	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mr Vincent Schmits			vschmits@he2b.be
Enseignant	Orthopédie et appareillage		Vincent Schmits	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.
- c. Diriger
 - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - participer à la démarche qualité
 - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - identifier la situation
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Analyser la pertinence des informations collectées.
- e. Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Orthopédie et appareillage		Code	K3DA6
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Des articles scientifiques traitant de l'appareillage dans le domaine de l'orthopédie, la rhumatologie, la traumatologie et la neurologie.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours vise à amener les étudiants à lire des articles scientifiques traitant d'un appareillage. Ils réaliseront ensuite à plusieurs (5-6), après acceptation du sujet par l'enseignant, une synthèse écrite de leurs lectures et la présenteront sous forme d'un rapport écrit.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et ppt sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	Travail à rendre et à présenter en 1ère session, et examen écrit en seconde session. En cas de travail non rendu dans les délais, l'étudiant.e sera renvoyé.e en seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100%	-	
2 ^{ème} session	-	-	100%	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Droit			Code K3EA1
Bloc	3	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	30h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mme Caroline Vankeerbergen			cvankeerbergen@he2b.be
Enseignant	Droit	Caroline VANKEERBERGHEN		
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

a. Compétence 1 : Raisonner

- i. Apprendre par les autres et par l'expérience :
- S'ouvrir à de nouvelles approches professionnelles ;
 - Intégrer de nouvelles approches professionnelles ;
 - Accepter le changement, les remises en question
 - Échanger avec des pairs, des collègues,... ;
 - Partager ses expériences et/ou des informations ;
 - Écouter le point de vue des pairs, des collègues,... ;
 - Reconnaître les champs de compétences de chacun ;
 - S'assurer de la fiabilité des informations transmises ;
 - Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
 - Se poser les questions adéquates et pertinentes ;
 - Tenir compte de la critique et de l'évaluation par les pairs ;
 - Valider ses apprentissages et ceux des autres ;
 - Réajuster les objectifs ;
 - Faire preuve d'une dynamique proactive d'apprentissage ;

- ii. Actualiser ses ressources et ses acquis :
 - Faire preuve de discernement ;
 - Sélectionner les informations, les outils ;
 - Exploiter les nouvelles ressources ;
 - Intégrer les nouvelles connaissances aux acquis ;
 - S'engager dans l'actualisation de ses connaissances ;
 - Répondre aux objectifs d'apprentissages ;
 - Rechercher les ressources et l'information ;
 - S'ouvrir à la diversité de l'information et des sources de celles-ci ;
- iii. Synthétiser des informations :
 - Reconnaître l'information utile ;
 - Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
 - Faire preuve de discernement ;
 - Respecter l'esprit des informations ;
 - Rendre compte avec exactitude du contenu de l'information ;
- iv. Traduire un langage, un contenu :
 - Analyser un message ;
 - Comprendre un message ;
 - Interpréter un message ;
 - Tenir compte du contexte ;
 - Utiliser un langage précis ;
 - Respecter l'esprit du message

b. Compétence 3 : Exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé

- i. Analyser une situation :
 - Envisager la situation problème dans son ensemble ;
 - Questionner les prises en compte des éléments pertinents permettant d'optimiser l'analyse ;
 - Instruire l'analyse à charge et à décharge ;
 - Affiner l'analyse par l'introduction d'éléments modulants ;
 - Développer une vue systémique de la situation ;
 - Poser un questionnement factuel ;
 - Comparer à des normes et des standards ;
 - Établir les liens dans l'analyse ;
 - Chercher des solutions pour compléter l'analyse ;
 - Exploiter au mieux les éléments disponibles pour l'analyse ;

- ii. Interpréter par déduction ou induction l'information pour résoudre des situations complexes :
 - Stimuler l'émergence d'idées ;
 - Débattre d'une problématique ;
 - Interpréter avec mesure ;
 - Mobiliser ses connaissances en consolidant l'expérience ;
 - Soumettre l'interprétation à une remise en question ;
- iii. Argumenter ses choix, ses pratiques :
 - S'exprimer dans le respect de l'autre ;
 - Argumenter dans le respect des valeurs humaines et professionnelles ;
 - Anticiper les effets de ses choix ;
 - Assumer ses choix et ses pratiques ;
 - Choisir les arguments spécifiques ;
 - Soumettre ses choix et ses pratiques à la discussion ;
 - Accepter la critique justifiée comme information ;

c. Compétence 5 : Accompagner la personne, le patient, la famille, les collègues, les apprenants, les groupes de personnes

- i. Communiquer avec la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et les apprenants :
 - Ajuster sa communication à l'interlocuteur et au contexte ;
 - Réagir adéquatement avec flexibilité ;
 - Tenir compte des besoins de l'autre ;
 - Repérer les questionnements éthiques dans les situations ;
 - Expliciter les questionnements éthiques ;
 - Respecter les valeurs et les personnes ;
 - Mettre en adéquation le contenu des messages et les actes ;
 - Mesurer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale) ;
 - Assumer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale)
 - Respecter les règles déontologiques ;
 - Se concerter entre parties prenantes ;
 - Tenir compte des liens entre les éléments ;
 - S'exprimer en adéquation avec son ressenti intérieur ;
 - Argumenter ses propos dans un respect mutuel ;
 - Exploiter des métaphores pour faciliter la compréhension d'un message ;
- ii. Former et éduquer la personne, le patient, des groupes, les collègues et l'apprenant :
 - Favoriser la prise de décision ;
 - Mobiliser les ressources internes et externes ;
 - Respecter les valeurs et les personnes ;
 - Valider ses sources ;
 - Rechercher la compréhension des mécanismes ;

- iii. Responsabiliser la personne, le patient, la famille, les collègues, des groupes et l'apprenant :
 - Se centrer sur la ou les personnes ;
 - Prendre conscience des déterminants de la problématique ;
 - Favoriser la prise de décisions ;
 - Impliquer la ou les personnes ;
 - Repérer les capacités des personnes ;
 - Reconnaître les capacités des personnes ;
 - Renforcer les capacités des personnes ;
 - Encourager l'autorégulation, l'autoévaluation ;
 - Rester en lien avec le processus du groupe, des patients ;
 - Assurer le suivi des engagements ;
 - Persévérer dans sa démarche ;
 - Prendre en compte le cadre de référence et les valeurs de la ou les personnes ;
- iv. Soutenir la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et l'apprenant :
 - Soutenir le moral de la personne ;
 - Trouver des solutions et les appliquer ;
 - Assurer les meilleures solutions pour la personne ;
 - Impliquer la personne ;
 - Stimuler la ou les personnes ;
 - Ouvrir des réseaux à la personne et l'intégrer ;
 - Susciter une participation active ;
- v. Établir une relation d'aide, vis-à-vis du patient :
 - Croire dans les possibilités du patient ;
 - Garder la juste présence ;
 - Garantir de manière adéquate la continuité de la relation ;
 - Écouter activement avec l'intention de comprendre l'autre ;
 - Écouter sans jugement ;
 - Observer les signaux verbaux et non verbaux ;

d. Compétence 6 : Coordonner dans une approche collaborative

- i. Gérer les difficultés relationnelles :
 - Réagir en tenant compte des besoins des personnes et des situations ;
 - Favoriser les décisions consensuelles ;
 - Mettre en place la symétrie relationnelle ;
 - Respecter la confidentialité ;
 - Respecter les personnes (Tolérance – Libre Examen) ;
 - Agir avec équité ;
 - Désamorcer les résistances
 - Reconnaître l'univers subjectif d'autrui ;
 - Remettre en question ;
 - Reconsidérer la problématique ;
 - Décrypter les mécanismes d'interaction entre les personnes ;
 - Identifier les conflits possibles ;
 - Anticiper les tensions relationnelles ;
 - Relativiser l'importance des conflits par une prise de recul ;

- ii. Partager un lieu, des informations, des pratiques :
 - Introduire des démarches consensuelles (cf partage espace, pratiques,...) ;
 - Tenir compte des besoins de l'autre ;
 - Faire preuve de flexibilité dans les attitudes ;
- iii. Transmettre l'information :
 - Structurer la communication dans le fond et la forme ;
 - Respecter le contenu et le sens de l'information ;
 - Transmettre l'information appropriée ;
 - Formuler avec clarté et exactitude les propos ;
 - Respecter les modes de fonctionnement (libre arbitre et juste gestion) ;
 - Diffuser l'information dans le respect des règles éthiques et déontologiques ;
- iv. Se concerter :
 - Interpeler les collaborateurs pour les questionner ;
 - Partager les points de vue ;
 - Être réceptif à l'autre ;
 - Tenir compte des avis ;

e. Compétence 7 : Se gérer

- i. S'engager professionnellement :
 - Clarifier les implications psychoaffectives de ses choix et ses actes ;
 - S'impliquer dans un projet professionnel ;
 - Se donner les moyens adéquats pour atteindre ses objectifs ;
 - Se concentrer sur la poursuite des objectifs ;
 - Repérer les différences entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Choisir les solutions en connaissance de cause ;
 - Se référer à la déontologie de la profession ;
 - Garder son indépendance ;
 - Faire preuve d'initiative ;
- ii. Fixer ses limites dans la relation :
 - Garder la bonne distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte ;
 - Faire confiance, à soi et aux autres ;
 - Agir dans le respect mutuel ;

- iii. S'adapter à la personne, au patient, à la famille, aux collègues, aux apprenants, aux groupes de personnes et aux circonstances personnelles, professionnelles et environnementales :
- Identifier les besoins ;
 - Accepter l'interpellation ;
 - Répondre de manière constructive aux demandes ;
 - S'adapter aux contraintes du milieu ;
 - Se centrer sur la personne et les déterminants de la problématique ;
 - Discerner l'enjeu éthique d'une situation ;
 - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Se référer à la déontologie de la profession ;
 - Garder la distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte

3. Acquis d'apprentissage

Cette UE vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- Respecter la législation et les réglementations ;
- Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé ;
- Respecter les normes ;
- Adopter un comportement responsable ;
- Respecter la déontologie propre à la profession ;
- Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique ;
- Prendre en considération les valeurs des parties prenantes dans la prise de décision.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Droit		Code	K3EA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction générale au droit;
- Notions de droit des personnes
- Notions de droit médical
- Notions de droit social

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Droit des personnes et des familles, Yves-Henri Leleu, Collections de la faculté de droit de l'Université de Liège, édition Larcier, 2016.
- Memento de droit social, W. Van Eeckhoutte, Wolters Kluwer, 2017.
- Manuel de législation sociale, Fr. Alexander et C. Delrée, éditions de Boeck
- Notions de droit civil, Fr. Alexander et C. Delrée, éditions de Boeck
- Fiches info parlementaires, édité par la Chambre des représentants de Belgique

Sites Internet:

Site du Moniteur belge : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl>

Site du Ministère de la Justice : http://www.just.fgov.be/index_fr.htm

Modalités d'évaluation	Examen oral en session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Déontologie - Éthique			Code	K3EA2
Bloc	3	Quadrimestre	1		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 6		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme Karin Van Loon			kvanloon@he2b.be	
Enseignante	Déontologie - Ethique	Karin VAN LOON			
Remarque					

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- Raisonner
- Exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé
- Accompagner la personne, le patient, la famille, les collègues, les apprenants, les groupes de personnes
- Se gérer

3. Acquis d'apprentissage

L'unité d'enseignement ne comporte qu'une activité d'apprentissage.

A l'issue de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de:

- Repérer les principaux textes légaux relatifs aux thématiques abordées ;
- Identifier au travers d'exemples et de cas pratiques les enjeux éthiques et déontologiques des situations médicales rencontrées ;
- Communiquer et ajuster sa communication avec les patients;
- Appliquer les règles déontologiques et éthiques en vigueur dans la profession ;
- S'auto-évaluer sur le plan professionnel ;
- Assurer une communication orale et écrite avec les pairs et les différents acteurs de soins de santé ;
- Analyser un texte portant sur les thématiques abordées ;
- Rédiger son Curriculum Vitae ;

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Déontologie - Ethique		Code	K3EA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu :

1. Rappels:
 - Enjeux globaux et place de l'éthique dans la société
 - Droits des patients:
 - Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2000
 - Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient
 - Loi du 7 mai 2004 sur l'expérimentation humaine
 - Le secret médical
 - Liberté individuelle et intérêt collectif
2. Bioéthique : instances et fonctionnement
 - Comité international de bioéthique (CIB)
 - Comité consultatif de Bioéthique et Comité consultatif national d'Éthique (F)
 - Comité d'éthique hospitalier
 - Comité d'éthique académique
 - Conseil fédéral de la Kinésithérapie
3. Relation de soins:
 - Nature du contrat
 - Principes d'autonomie et de dignité
 - Communication soignants/soigné
 - Information du patient
 - Consentement libre et éclairé
 - Refus de traitement
 - Collaborations entre professionnels de santé
4. Règles de conduite du kinésithérapeute et qualités professionnelles des personnels de santé
5. Bioéthique : exemples d'avis des Comités
6. Etablissements de soins
7. e-santé
8. Politique du Bien-être au travail (principes généraux)
9. Élaboration du Curriculum Vitae et recherche d'emploi
10. Travail et production d'un document en groupe portant sur le bien-être au travail du personnel soignant. Cette partie comptera pour 20% de la note finale.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'organise sous la forme de présentations powerpoint complétées par des présentations de cas. Les étudiants sont invités à poser des questions. Les séances d'exercices sont obligatoires.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- powerpoint posté Mylsek
- HOTTOIS G. et MISSA J.-N., (2001), *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*, Editions De Boeck Université
- MICHELA M. et PARISOLI M., (2002), *Penser le corps*. Editions PUF, collection questions d'éthique, 2002
- PINSART, M-G., (2009) *La Bioéthique*, Paris, Le Cavalier Bleu
- SICARD D., (2006) *L'alibi éthique*, Paris, Plon
- Viseur J.-J., (2017), *Éthique de la santé : quels sont les défis moraux, économiques et sociaux actuels ?*, Énéo Focus, 2017/02.
- von KANITZ A., (2010), *L'intelligence émotionnelle*. Editions Ecolibris

Sites Internet:

- Comité international de bioéthique: <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9thique-sciences-technologies/cib#:~:text=Cr%C3%A9%C3%A9%20en%201993%2C%20le%20Comit%C3%A9,libert%C3%A9%20de%20la%20personne%20humaine>
- Comité consultatif de Bioéthique : <https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique>;
- Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé : <https://www.ccne-ethique.fr/>
- SPF Santé publique : <https://www.health.belgium.be/fr>
- Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient <https://www.health.belgium.be/fr/loi-du-22-aout-2002-relative-aux-droits-du-patient>
- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2000 ; <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0389:0403:FR:PDF>
- Loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019042220&table_name=loi
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale <https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail>

Modalités d'évaluation	Examen écrit comprenant des questions ouvertes et/ou QCM portant sur la matière exposée et demandant. d'illustrer la théorie par des exemples concrets. La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	20%	80%	Écrit
2 ^{ème} session	-	20%	80 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.		Sciences fondamentales et biomédicales: Anatomie et Embryologie		Code K3AB1
Bloc		3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS		3	Volume horaire	27 h
Unité prérequis pour cette U.E.		nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1.2, K3AB1.3
Cycle		Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement		Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité		Mr. Thyl Snoeck		tsnoeck@he2b.be
Enseignants	TP d'anatomie et neuroanatomie		Thyl SNOECK Frédéric PAILLAUGUE	Véronique JANSSENS Steven PROVYN
	Embryologie		Frédéric Paillaugue	
Remarque		Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation	Evaluation continue. Interrogation sur pièces cadavériques et réalisation des schémas des synthèses (descriptives et fonctionnelles). L'évaluation est non remédiable.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	100 %	%	%	Oral ou Écrit
2 ^{ème} session	non remédiable	-	%	

Intitulé de l'AA	Anatomie TP + neuroanatomie clinique		Code	K3AB1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Anatomie régionale, topographique et fonctionnelle du corps humain.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Travail en groupes sur pièces cadavériques.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Intitulé de l'AA	Embryologie		Code	K3AB1.4
Volume horaire	12 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Le cours vise à appréhender les grands événements du développement embryonnaire et fœtal et de faire des liens avec l'anatomie et les grands systèmes en physiologie. Lors de chaque chapitre, des notions de pathologies du développement sont également abordées.

- Introduction - Rappels
- Cycle ovarien & Fécondation
- La Période Embryonnaire
 - y compris les cellules-souches, recherche et thérapies
- La Période Fœtale
- Développement des systèmes
 - Le système placentaire et le liquide amniotique
 - Le système nerveux

- Développement du squelette axial
- Développement des membres
- Système cardio-vasculaire
- Système respiratoire
- Cavités, membranes séreuses et diaphragme
- Système digestif
- Reins et système excréteur
- Gonades et appareil génital

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral délivré en auditoire.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

- LANGMAN J., SADLER T.W., Langman's Medical Embryology, Lippincott Williams & Wilkins, Wolter Kluwer Health, 2012.
 - CARLSON B., Human Embryology and Developmental Biology, Elsevier Mosby, 2012.
- Autres supports :
- www.embryology.ch.
-

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Imagerie médicale et TP échographie			Code K3AB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	25 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1 K3AB1.3	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M. Hectermans, C. Balestra & W. Hemelryck		mherchtermans@he2b.be / cbalestra@he2b.be / whemelryck@he2b.be	
Enseignants	Imagerie médicale + TP échographie	Marie HECHTERMANS Costantino BALESTRA	Walter HEMELRYCK	
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-)fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Imagerie médicale et TP échographie		Code	K3AB1.2
Volume horaire	25 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours théorique - 13h :

1. Bases physiques
2. Techniques d'imagerie
3. Sémiologie en imagerie médicale
4. Radioprotection
5. Membre supérieur
6. Membre inférieur
7. Colonne et neuroradiologie

La pathologie pédiatrique est intégrée à chaque système.

Lors des Travaux Pratiques, une approche systématique des articulations et des structures périarticulaires et pulmonaires sera pratiquée à l'aide d'échographie (1 échographe par groupe de 3). Des initiations aux images et mesures échocardiographiques et vasculaires seront proposées.

Les mouvements des tissus, des articulations et des segments seront considérés dans un ensemble biomécanique y compris en utilisant l'imagerie dynamique (Echographie)

12h de TP échographie:

- Physique des ultrasons
- Knobologie de base (utilisation des présets de l'appareil)
- Les différentes structures en anatomie (muscles , tendons , nerfs , vasculaires, artères, os.....)
- Précision palpatoire des différentes structures à l'aide de l'échographie.
- Echographie pulmonaire connaissance des artefacts (Lignes A, Lignes B...)
- M-Mode Pulmonaire
- M-Mode course diaphragmatique
- Le canal carpien – mesures et comparatif – analyse quantitative du déplacement des structures musculo-nerveuses échoguidée.
- Mesures des angles de pennation et des variations physiologiques et anatomiques des diverses structures du système locomoteur.
- Revue des principales articulations des membres supérieurs, membres inférieurs et du tronc en relation avec les cours d'anatomie générale et d'anatomie palpatoire.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé oral et, lors des travaux pratiques, assistance manuelle à l'utilisation de l'appareil échographique. Présentation orale avec projection PowerPoint.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Moodle : supports de cours PowerPoint et bibliographie

Modalités d'évaluation	Examen final : QCM, QROC, questions ouvertes sur base de cas cliniques - images vues en cours			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit et/ou Oral

L'évaluation des travaux pratiques sera faite de façon intégrée dans l'examen global à l'aide d'images échographiques choisies déjà analysées en TP.

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Biomécanique			Code K3AB1.3
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1, K3AB1.2	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mr Walid Salem			wsalem@he2b.be
Enseignant	Biomécanique	Walid SALEM		
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique...) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique...) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Biomécanique			Code	K3AB1.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %		

Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire
--------------	---	---------------	-------------

Contenu succinct

- Biomécanique des différentes articulations du bassin (sacro iliaque et pubis)
- Biomécanique clinique de la sacro-coccygienne y compris la coccygodynie.
- Biomécanique du tissu conjonctif,
- Implications physiologique et clinique de la fonction du transfert de la sous-talienne sur les articulations du membre inférieur.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique ex cathedra avec des illustrations.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et syllabus sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	Examen écrit (QCM).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100%	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100%	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Physiologie intégrée			Code	K3AB2.1
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Costantino Balestra			cbalestra@he2b.be	
Enseignants	Physiologie intégrée	Costantino Balestra			
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, échographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisées et les relier aux différents cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie intégrée			Code	K3AB2.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%		

Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire
--------------	---	---------------	-------------

Contenu succinct

Le cours se veut transversal en considérant l'adaptation aux conditions altérant l'homéostasie, cette approche permet de relier les systèmes en un tout harmonieux qui permet une compréhension "intégrée" de l'humain. Cette approche permet aussi de développer une réflexion sur le vieillissement car les mécanismes d'adaptation sont moins performants et en fait notre environnement devient "extrême".

- Réactions aux environnements froids et chauds,
- L'homme en conditions hypobares et hyperbares,
- L'homme dans l'espace (microgravité),
- L'homme soumis aux radiations.

Extreme Environments in Movement Science and Sport Psychology

C Balestra, J Kot, S Efrati, F Guerrero, JE BLATTEAU... - Frontiers in Psychology, 2018

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Classe entière. Cours ex-cathedra illustré par la projection de présentations PowerPoint.
Prise de notes au cours.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit (questions ouvertes) suivi éventuellement par examen oral de rattrapage le même jour (restitution connaissances, capacité compréhension, association savoirs, liens chapitre).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Physiologie du sport y compris approche du handicap			Code K3AB2.2
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mr Arnaud Dolimont			adolimont@he2b.be
Enseignant	Physiologie du sport	Arnaud DOLIMONT Costantino BALESTRA		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, échographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisées et les relier aux cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie du sport		Code	K3AB2.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction physiologie de l'exercice et du sport spécifique aux personnes présentant des déficiences motrice (centrales, périphériques, altérations psychomotrices)
- Compréhension et prise en charge des spécificités inhérentes aux sportifs porteurs de handicap
- Evaluations spécifiques des capacités cardiovasculaires et respiratoires à l'effort
- Principes généraux de l'entraînement (endurance, force, étirements, planification) de l'entraînement)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra. Classe entière. Exposé oral. Participation active des étudiants. Session questions réponses. Indices "clés" donnés régulièrement durant les séances. Projections PowerPoint et Windows Media Audio/Vidéo. Prise de notes au cours. Certaines mises en situation seront proposées avec des personnes porteuses de handicap.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- POORTMANS J. R., BOISSEAU N., Biochimie des activités physiques et sportives, De Boeck, 2009.
- WILMORE J.H., COSTILL D.L., Physiologie du sport et de l'exercice, De Boeck, 2009.

Modalités d'évaluation	Examen écrit			
	Idem pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	TP Physiologie			Code	K3AB2.3
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	30 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Mikel EZQUER ECHANDIA			mezquer@he2b.be	
Enseignants	TP Physiologie	Costantino BALESTRA			
		Mikel EZQUER ECHANDIA	Thyl SNOECK		
Remarque	L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, echographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisées et les relier aux cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	TP Physiologie		Code	K3AB2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Travaux pratiques sur thèmes suivants :
 - Analyse fractale, Sensibilité tactile, Centres de rotation de segments osseux
 - Anatomie écho-guidée:
 - Echographie vasculaire (mesure des flux artériels et veineux, FMD)
 - Echographie cardiaque (coupe de base en cardiologie appliquée à la physiologie cardiaque)
 - Calcul des débits cardiaques et des volumes
 - Calcul de la fraction d'éjection.
 - M-Mode cardiaque
 - Épreuves respiratoires,
 - Test à l'effort.
 - Compartiments liquidiens
 - Chimères sensorielles

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Groupes de 4/5 étudiants pour les TP.
Travaux pratiques en laboratoire.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

RICCI B., Experiments in the physiology of human performance. Lea & Febiger, Philadelphia, 1970. MARLEB E., Human Anatomy & Physiology Laboratory Manual, vol. 1. Pearson's Education, San Francisco, 2002

Modalités d'évaluation	Présence TP obligatoire. Évaluation élaboration rapports. Idem 2 ^e session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	100%		
2 ^{ème} session	-	100%		

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Pharmacologie			Code	K3AB2.4
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mr Pierre Lafère			plafère@he2b.be	
Enseignant	Pharmacologie	Pierre LAFERE			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de :

- d'utiliser ses connaissances de pharmacologie afin de préciser l'état de santé du patient lors de son recueil d'informations anamnestiques,
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pharmacologie	Code	K3AB2.4
------------------	---------------	------	---------

Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

- Principes Généraux de Pharmacologie
- Recherche et Développement Pharmaceutique
- Sécurité des Médicaments et Pharmacovigilance
- Bases Pharmacologiques des Thérapeutiques :
 - Cardiovasculaire
 - Gastro-intestinal
 - Uro-génital
 - Respiratoire
 - Nerveux
 - Hormonal
 - Douleur et Inflammation
 - Infections
 - Tumeurs
- Bibliographie
- Internet

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Classe entière. Cours ex-cathedra. Exposé oral. Participation active des étudiants. Session questions réponses. Indices "clés" donnés régulièrement durant les séances. Projections PowerPoint et Windows Media Audio/Video. Prise de notes au cours.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- A. Baitar, B. Bosier, C. Denis, C. Devillers, G. Goesaert, H. Habraken, N. Mortier, S. Thoof, J. Répertoire commenté des médicaments, Édition 2022. T. Christiaens & J.M. Maloteaux eds. Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique.

Modalités d'évaluation	Examen final écrit (QCM)			
	Idem pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Méthodologie de la recherche			Code: K3BB1.1
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme Kate LAMBRECHTS	klambrechts@he2b.be	
Enseignant.e	Méthodologie de la recherche		Kate LAMBRECHTS	
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Concevoir des projets professionnels complexes.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
 - Diriger.
- c. Raisonner
 - Exploiter les sciences fondamentales et biomédicales
- d. Optimiser les fonctions physiologiques
 - Appliquer des techniques et des procédures spécifiques

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :

- d'identifier un contexte particulier à investiguer ;
- de rechercher et d'analyser avec esprit critique la littérature liée à ce contexte ;
- de formuler une problématique originale, précise, pertinente et éthique;
- de concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- d'analyser des données avec les outils d'analyse les plus pertinents au regard du design de l'étude, de les interpréter avec discernement et de les reporter selon les standards en vigueur ;
- de rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- d'investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE);

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la recherche		Code	K3BB1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cette activité d'apprentissage s'inscrit entre l'apprentissage de la méthode scientifique de bac 2 et le travail de fin d'études du master 1. En Bac 3, les travaux pratiques de la méthodologie de la recherche initient l'étudiant à l'élaboration d'un protocole expérimental à inclure dans la rédaction des grandes lignes d'un article scientifique relatant une expérimentation aux résultats fictifs.

Ce modèle rédactionnel est fondé sur la structure IMRaD (Introduction, Material and methods, Results and Discussion). Pour ce faire, l'apprenant est amené à rechercher et analyse des références à la littérature relative au contexte d'une problématique originale, précise et pertinente définie par lui.

L'étudiant est donc amené à élaborer une hypothèse de recherche, à concevoir un protocole expérimental et à traiter des données fictives mais plausibles.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Identifier un contexte particulier à investiguer ;
- Rechercher et d'analyser la littérature liée à ce contexte ;
- Formuler une problématique originale, précise et pertinente ;
- Concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- Analyser des données fictives mais plausibles ;
- Rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- Investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE)

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100 %		Travail Écrit
2 ^{ème} session	-	100 %		Travail Écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Statistiques II et biostatistiques		Code: K3BB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequis pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité		Mme Nathalie Pauwen	npauwen@he2b.be
Enseignant.e	Statistiques II et biostatistiques		Nathalie PAUWEN
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.	

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Concevoir des projets professionnels complexes.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
 - Diriger.
- c. Reasonner
 - Exploiter les sciences fondamentales et biomédicales
- d. Optimiser les fonctions physiologiques
 - Appliquer des techniques et des procédures spécifiques

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :

- d'identifier un contexte particulier à investiguer ;
- de rechercher et d'analyser avec esprit critique la littérature liée à ce contexte ;
- de formuler une problématique originale, précise, pertinente et éthique;
- de concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- d'analyser des données avec les outils d'analyse les plus pertinents au regard du design de l'étude, de les interpréter avec discernement et de les reporter selon les standards en vigueur ;
- de rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- d'investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE);

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Statistiques et biostatistiques		Code	K3BB1.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Révision succincte de la statistique descriptive abordée en K2
- **Cours ex-cathédra** : pré-requis et éléments de statistique inférentielle (apprécier les contextes dans lesquels s'appliquent les différents tests statistiques et leurs conditions de validité) :
 - o Tests d'hypothèses – Erreurs de type I et II
 - o Tests paramétriques et non paramétriques pour 2 distributions de valeurs continues (One sample T-test, T-tests pairés et non pairés – tests Wilcoxon et Mann Withney)
 - o Tests d'analyse de variances pour plus de 2 distributions / un facteur (AOV-1F)
 - o Corrélations (Pearson – Spearman) et régression linéaire simple
 - o Tests d'analyse de variances à 2 facteurs (AOV-2F)
 - o construire et interpréter des tableaux de contingence et pouvoir y appliquer de manière pertinente des tests d'indépendance / homogénéité entre variables nominales /catégorielles (Chi2), estimer des RR et des OR
 - o Approche des méthodes de modélisation (modèles multivariés linéaires – logistiques)
 - o Approche des modèles statistiques nécessaires à l'estimation de reproductibilité (pour variables continues, nominales ou catégorielles)
- **Sessions d'accompagnement au travail de groupe** d'analyse statistique d'une base de données afin de répondre à une question de recherche, avec un logiciel de statistique au choix en libre accès

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec exercices en séance et travail de groupe

Supports éventuels à l'acquis des compétences:

- 1/ « Statistique épidémiologique » T. Ancelle – Ed Maloine – Coll. Sciences fondamentales – 2^{ème} édition (2008)
- 2/ « Biostatistiques pour les sciences de la vie et de la santé » Marc M. Triola & Mario F. Triola - Ed revue & corrigée PEARSON (2012)
- 3/ « Biostatistique. Une approche intuitive » Harvey-J Motulsky - Ed De Boeck Coll. Sciences et méthodes (2002) - EAN13 : 9782744500923
- 4/ « Epidémiologie – Méthodes et pratique » Cl. Rumeau-Rouquette, B. Blondel, M. Kaminski, G. Bréart – Ed Lavoisier MSP – Coll. Statistiques en biologie et en médecine (1999) - ISBN 13 : **9782257143778**
- 5/ « Notions de statistiques » Ch. Simard – 2^{ème} édition (2010) – Ed Modulo - **ISBN10** : 2897320176
- 6/ « Méthodes statistiques en sciences humaines » D. C. Howell - Ed De Boeck - 6^{ème} édition (2008)
- 7/ « La statistique sans formule mathématique – comprendre la logique et maîtriser les outils » B. Py – Ed Pearson - 2^{ème} édition (2010)
- 8/ « Fundamentals of biostatistics – 7th edition » B. Rosner Ed Brooks/Cole (2010)

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session		-	100%	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie périnatale et TP			Code	K3DA2
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3DB		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	A. Barnavol			abarnavol@he2b.be	
Enseignant.e	Kinésithérapie Périnatale	Auréliе BARNAVOL			
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.
- c. Diriger
 - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - participer à la démarche qualité
 - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - identifier la situation
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Analyser la pertinence des informations collectées.
- e. Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie Périnatale et TP		Code	K3DA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie

- Historique de la périnatalité en kinésithérapie
- Enceinte manométrique abdominale (éléments constitutifs et rôle fonctionnel)
- Modifications musculo squelettiques, métaboliques, hormonales, viscérales, pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum
- Pathologies (hypertension artérielle, diabète de grossesse)
- Rôle du kinésithérapeute dans l'accompagnement de l'accouchement
- Physiologie de l'accouchement
- Rôle du kinésithérapeute dans le post-partum
- Prévention des prolapsus viscéraux

Pratique

- Respiration abdominale
- Notions de cambrure et de tassement de la colonne vertébrale
- Testing et travail du transverse de l'abdomen et du plancher.
- Grossesse
 - Positions de détente, de massage
 - Exercices pour lutter contre les douleurs dorsales, lombaires, sacro-iliaques, pubiennes,
 - Exercices pour lutter contre les problèmes digestifs et les problèmes circulatoires
- Accouchement
 - Phases de l'accouchement
 - Gestion de la douleur
 - Positions et respiration pendant la phase de travail
 - Positions d'accouchement et d'expulsion
- Post-Partum
 - Récupération dans la phase immédiate (rétraction de l'utérus, contenir les organes, éviter les effets prolapsants...)
 - Travail des muscles du transverse de l'abdomen, des obliques, du plancher pelvien
 - Gymnastique abdominales à visée hypopressive (Gasquet, Caufriez)
 - Préventions des prolapsus viscéraux

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé magistral de 3 h reprenant les aspects théoriques du cours
- Reprise des notions théoriques par un travail interactif avec le groupe d'étudiants
- Démonstrations pratiques par l'enseignant avec un(e) étudiant(e)
- Reproduction des exercices de pratique en binôme
- Correction par l'enseignant

Publications :

- Ithamar L, de Moura Filho AG, Benedetti Rodrigues MA, *et al.* Abdominal and pelvic floor electromyographic analysis during abdominal hypopressive gymnastics. *J Bodyw Mov Ther* 2018;22:159–65. doi:[10.1016/j.jbmt.2017.06.011](https://doi.org/10.1016/j.jbmt.2017.06.011)
- Dupuy O, Douzi W, Theurot D, *et al.* An Evidence-Based Approach for Choosing Post-exercise Recovery Techniques to Reduce Markers of Muscle Damage, Soreness, Fatigue, and Inflammation: A Systematic Review With Meta-Analysis. *Front Physiol* 2018;9:403. doi:[10.3389/fphys.2018.00403](https://doi.org/10.3389/fphys.2018.00403)
- Deffieux X. [Answer to Pr Jean-Luc Faucheron about the article 'Post-partum perineal and abdominal reeducation: recommendations' published by X. Deffieux]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2016;45:993. doi:[10.1016/j.jgyn.2016.07.002](https://doi.org/10.1016/j.jgyn.2016.07.002)
- Brookman-May S, Burger M, Hoschke B, *et al.* [Association between residual urinary volume and urinary tract infection: prospective trial in 225 male patients]. *Urologe A* 2010;49:1163–8. doi:[10.1007/s00120-010-2364-y](https://doi.org/10.1007/s00120-010-2364-y)
- Rival T, Clapeau L. [Effectiveness of pelvic floor rehabilitation in erectile dysfunction: A literature review]. *Prog Urol* 2017;27:1069–75. doi:[10.1016/j.purol.2017.09.004](https://doi.org/10.1016/j.purol.2017.09.004)
- Liu L, Zhang Y, Gong J, *et al.* Effects of Different Treatment Methods on the Clinical and Urodynamic State of Perimenopausal Women with Stress Urinary Incontinence. *Iran J Public Health* 2018;47:1090–7.
- Dannecker C, Wolf V, Raab R, *et al.* EMG-biofeedback assisted pelvic floor muscle training is an effective therapy of stress urinary or mixed incontinence: a 7-year experience with 390 patients. *Arch Gynecol Obstet* 2005;273:93–7. doi:[10.1007/s00404-005-0011-4](https://doi.org/10.1007/s00404-005-0011-4)
- Juez L, Núñez-Córdoba JM, Couso N, *et al.* Hypopressive technique versus pelvic floor muscle training for postpartum pelvic floor rehabilitation: A prospective cohort study. *Neurol Urodyn* 2019;38:1924–31. doi:[10.1002/nau.24094](https://doi.org/10.1002/nau.24094)
- Battut A, Nizard J. Impact de la rééducation périnéale sur la prévention des douleurs et des dyspareunies en post-partum. *Progrès en Urologie* 2016;26:237–44. doi:[10.1016/j.purol.2015.09.006](https://doi.org/10.1016/j.purol.2015.09.006)
- Battut A, Nizard J. [Impact of pelvic floor muscle training on prevention of perineal pain and dyspareunia in postpartum]. *Prog Urol* 2016;26:237–44. doi:[10.1016/j.purol.2015.09.006](https://doi.org/10.1016/j.purol.2015.09.006)
- Chesnel C, Charlanes A, Tan E, *et al.* Influence of the urine stream interruption exercise on micturition. *Int J Urol* 2019;26:1059–63. doi:[10.1111/iju.14092](https://doi.org/10.1111/iju.14092)
- Blanchard V, Nyangoh Timoh K, Bruyère F, *et al.* Intérêt de l'éducation périnéale en rééducation périnéale chez la femme. *Progrès en Urologie* 2020;:S1166708720300257.
- Navarro Brazález B, Sánchez Sánchez B, Prieto Gómez V, *et al.* Pelvic floor and abdominal muscle responses during hypopressive exercises in women with pelvic floor dysfunction. *Neurol Urodyn* Published Online First: 27 January 2020. doi:[10.1002/nau.24284](https://doi.org/10.1002/nau.24284)

- Dasikan Z, Ozturk R, Ozturk A. Pelvic floor dysfunction symptoms and risk factors at the first year of postpartum women: a cross-sectional study. *Contemporary Nurse* 2020;:1–14. doi:[10.1080/10376178.2020.1749099](https://doi.org/10.1080/10376178.2020.1749099)
- Woodley SJ, Boyle R, Cody JD, *et al.* Pelvic floor muscle training for prevention and treatment of urinary and faecal incontinence in antenatal and postnatal women. *Cochrane Database of Systematic Reviews* Published Online First: 22 December 2017. doi:[10.1002/14651858.CD007471.pub3](https://doi.org/10.1002/14651858.CD007471.pub3)
- Mateus-Vasconcelos ECL, Ribeiro AM, Antônio FI, *et al.* Physiotherapy methods to facilitate pelvic floor muscle contraction: A systematic review. *Physiother Theory Pract* 2018;34:420–32. doi:[10.1080/09593985.2017.1419520](https://doi.org/10.1080/09593985.2017.1419520)
- Deffieux X, Vieillefosse S, Billecocq S, *et al.* [Postpartum pelvic floor muscle training and abdominal rehabilitation: Guidelines]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2015;44:1141–6. doi:[10.1016/j.jgyn.2015.09.023](https://doi.org/10.1016/j.jgyn.2015.09.023)
- Deffieux X, Vieillefosse S, Billecocq S, *et al.* [Postpartum pelvic floor muscle training and abdominal rehabilitation: Guidelines]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2015;44:1141–6. doi:[10.1016/j.jgyn.2015.09.023](https://doi.org/10.1016/j.jgyn.2015.09.023)
- Di Benedetto P, Coidessa A, Floris S. Rationale of pelvic floor muscles training in women with urinary incontinence. *Minerva Ginecol* 2008;60:529–41.
- Gachon B, De Tayrac R, Schmitz T, *et al.* Should we advise women that pre-labor caesarean section prevents pelvic floor dysfunction? *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology* 2020;244:31–4. doi:[10.1016/j.ejogrb.2019.10.037](https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2019.10.037)
- Gleeson M, Bishop NC, Stensel DJ, *et al.* The anti-inflammatory effects of exercise: mechanisms and implications for the prevention and treatment of disease. *Nat Rev Immunol* 2011;11:607–15. doi:[10.1038/nri3041](https://doi.org/10.1038/nri3041)

Ouvrages :

- CAUFRIEZ M., Post-partum, Gymnastique Abdominale hypopressive, 1997
- CAUFRIEZ M. , Genèse et programme statique de base de la Gymnastique Abdominale Hypopressive . MC Editions 2016
- de GASQUET B ., Constipations-solutions, 2001
- de GASQUET B ., Abdominaux : Arrêtez le massacre, 2009
- de GASQUET B ., Périnée : Arrêtons le massacre, 2011
- de GASQUET B ., Accouchement, la méthode de Gasquet, 2012
- BATTUT A., 110 fiches pour le suivi du post-partum. Elsevier Masson . 2020
- DE TOURRIS H., Gynécologie et obstétrique. Masson.2000
- LANSAC J., Pratique de l'accouchement. Elsevier Masson.2017

Modalités d'évaluation	Examen oral et pratique simultanément. ATTENTION: La présence au minimum à 4 des 6 cours pratiques est requise pour pouvoir passer l'examen. En cas de plus de 2 absences injustifiées aux cours pratiques, l'accès à l'examen sera donc refusé. Cette règle n'est pas valable pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Oral & pratique
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral & pratique

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie en cardiologie et réanimation			Code	K3DB1.1
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Clément Lévêque			cleveque@he2b.be	
Enseignant.e	Clément Lévêque				
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Intégration dans une équipe pluridisciplinaire

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- d'analyser un patient critique (intubé ventilé)
- Rappel de l'ABCDE dans une prise en charge FLASH du patient instable
- de prendre en charge un patient en réanimation et d'établir un plan de traitement adapté à la pathologie rencontrée.
- de maîtriser des connaissances relatives à la cardiologie et la chirurgie cardiaque, à la kiné respiratoire et aux respirateurs (modes, paramètres, indications..)
- pouvoir élaborer le traitement kiné d'un patient à partir de toutes les informations reçues (antécédents, pathologie, gazométrie...)
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique pour un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu à ses collègues.
- de définir l'intérêt de l'utilisation d'une technique de mobilisation
- d'avoir une connaissance pharmacologique spécifique à la réanimation

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en cardiologie et réanimation		Code	K3DB1.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anatomie respiratoire et cardiaque (révision).
- Étude de la gazométrie et cas cliniques.
- La ventilation mécanique et la ventilation non invasive.
- Physiologie du cœur, les différentes pressions rencontrées.
- Les pathologies valvulaires, les traitements médicaux et chirurgicaux.
- L'ischémie cardiaque, investigation et traitements.
- Les traitements de kinésithérapie à l'USI et en chirurgie cardiaque.
- La revalidation cardiaque, réentraînement à l'effort.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral non exhaustif.

Interaction avec l'auditoire sous forme de questions - réponses.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit & Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral ou écrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie en gériatrie et TP			Code	K3DB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2		
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h		
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil		
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7		
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français		
Responsable d'Unité	Mme Cécile Festraets			cfestraets@he2b.be	
Enseignant.e	Cécile FESTRAETS				
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i>				

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- pouvoir élaborer le traitement kiné d'un patient à partir de toutes les informations reçues (antécédents, pathologie, gazométrie...)
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique pour un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu à ses collègues.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en gériatrie + TP		Code	K3DB1.2
Volume horaire	15h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie: 12h

- 1) processus de vieillissement,
- 2) concepts fondamentaux de la prise en charge gériatrique,
- 3) étude des syndromes et pathologies propres au grand âge,
- 4) outils d'évaluation gériatrique,
- 5) principes de rééducation gériatrique.

Travaux pratiques: (2x2h): Etude d'un cas clinique et recherche personnelle

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral avec échange de questions-réponses avec les étudiants

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Power point distribué aux étudiants.

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0%-	40%	60%	Ecrit
2 ^{ème} session	0%	0%	100%	Ecrit

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Kinésithérapie en traumatologie sportive et TP			Code K3DB1.3
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	K3AA2.4	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité		Mme KINET C. et Mr BOUZAHOUENE H.		ckinet@he2b.be / hbouzahouene@he2b.be
Enseignant.e.s	Caroline KINET Hakim BOUZAHOUENE			
Remarque		L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de prodiguer les premiers soins suite à une lésion sportive sur le terrain
- d'élaborer un bilan selon un modèle de raisonnement clinique
- d'établir un plan de traitement adapté au sport pratiqué et de prendre en charge le patient sportif avec des exercices adéquats et adaptés
- de déterminer les critères de reprises spécifiques à certaines lésions spécifiques du sportif
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique sur un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu au patient et à ses collègues.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en traumatologie sportive et TP		Code	K3DB1.3
Volume horaire	15h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1) Rôle du kinésithérapeute en milieu sportif
- 2) La lésion sportive :
 - a) Biomécanique des lésions sportives
 - b) Processus de reconstruction d'une lésion
- 3) Approche du diagnostic
 - a) Prise en charge de la lésion sur le terrain et au cabinet
 - b) 1er soins sur le terrain
- 4) Traitements des pathologies sportives
- 5) Prise en charge des lésions musculaires
- 6) Le screening de l'athlète
- 7) La prévention des blessures
- 8) Techniques de contention (taping, strapping)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

La présentation théorique et pratique s'appuie sur une présentation Powerpoint update, également disponible en téléchargement pour les étudiants sur moodle.

La pratique se base sur une démonstration des techniques faites par les enseignants et ensuite par l'apprentissage contrôlé de celles-ci.

Cours interactif visant à amener les étudiants à maîtriser les connaissances théoriques en traumatologie du sport et le raisonnement clinique qui s'y rapporte. Les étudiants devront maîtriser les modalités de l'examen subjectif et de l'examen clinique. Ils devront être capables d'élaborer un plan de traitement basé sur leur raisonnement clinique et envisager un programme de "réathlétisation " après une lésion sportive.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Bibliographie communiquée dans le support théorique et en cours

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0%	0%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)
2 ^{ème} session	-	0%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)

L'examen est composé de deux parties: une évaluation écrite et une évaluation pratique, orale.

L'examen écrit consiste en un QCM et représente 20% de la note finale.

L'examen pratique consiste en une mise en situation pratique sur base d'un cas clinique et représente 80% de la note finale.

En cas d'échec à la note finale en 1^{ère} session, l'étudiant est tenu de représenter en deuxième session les deux parties (écrit et pratique).

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Psychologie sociale			Code K3EB1
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	Mr Olivier DUCRUET			oducruet@he2b.be
Enseignant		<i>Olivier DUCRUET</i>		
Remarque	Autres connaissances et compétences requises • Savoir lire en français et comprendre le sens de la ponctuation ⁽¹⁾. • Savoir s'exprimer correctement en français (à l'oral et à l'écrit) tout en comprenant le sens de la nuance ⁽¹⁾. • Avoir une bonne orthographe. • Savoir utiliser des sources de références (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...). • Faire preuve d'esprit critique. • Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365/Office 365, ...). <i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.</i> --- ⁽¹⁾ La <i>littératie</i>, ou <i>lettrure</i>, est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

L'unité d'enseignement « Sciences Humaines » dispense des cours théoriques visant à susciter :

- Une réflexion scientifique
- L'intérêt des sciences humaines

dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Les compétences principales visées sont :

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. *Acquis d'apprentissage*

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant·e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement en « Sciences Humaines » (**Psychologie sociale**) cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant·e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité**, de **respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc.

Il est attendu de l'étudiant d'assurer une mobilisation conjointe des prérequis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (NOTIONS DE « GROUPE » : GROUPE SOCIAL, TYPES DE GROUPES, LEADERSHIP, ... ; NOTIONS D'ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UNE FORMATION EN SANTÉ : COMMUNICATION CENTRÉE SUR LA PERSONNE, DISTANCE THÉRAPEUTIQUE, ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ...).

L'étudiant·e devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychologie sociale		Code	K3EB1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Dynamique de groupe

• Notions de « groupe » :

Qu'est-ce qu'un groupe (social) ? Y a-t-il différents types de groupes ? Comment et pourquoi se joint-on à un groupe ? Que se passe-t-il par suite de la formation d'un groupe et de notre adhésion à un groupe ? Qu'est-ce que le leadership ? Comment un individu peut-il arriver à influencer un groupe et à le faire agir avec enthousiasme dans le sens de certains objectifs communs ? Quel effet le groupe a-t-il sur le rendement dans une activité ? Prenons-nous de meilleures décisions lorsque nous sommes seuls ou en groupe ? ...

2. Dynamique de groupe

• Notions d'équipe dans le cadre d'une formation en santé :

Intégration et contextualisation des savoirs (pré-requis & acquis) dans des situations professionnelles (communication centrée sur la personne ; distance thérapeutique ; relation thérapeutique ; entretien motivationnel ; ...).

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire à distance qui sont proposés.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365/Office 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Ainsi, les activités pédagogiques liées à l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe défini d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant·e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant·e ayant ces AA dans son programme académique :

- dispose d'un **courriel académique**
- soit équipé·e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières⁽²⁾.

(2) cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

Dans ce cadre pédagogique bien défini, **sans l'autorisation formelle de l'enseignant, sont strictement INTERDITS** sous quelque forme que ce soit :

- l'**usage des appareils**, de type téléphones portables/smartphones, tablettes, lecteurs MP3,... ou de tout autre **MOYEN DE COMMUNICATION (émetteurs/récepteurs audio/vidéo, réseaux sociaux, ...)**, qui est/serait **de nature à perturber** le cours

normal/le bon déroulement des **activités/dispositifs d'enseignement** ainsi que celui des **épreuves évaluées** - à cette fin, **ces appareils devront tous demeurer systématiquement silencieux et HORS DE PORTÉE IMMÉDIATE de l'étudiant.e., au cours de toutes ces activités/dispositifs.**

- la **capture ainsi que la diffusion** audio et/ou vidéo, manuelle ou automatique, des éléments/dispositifs en lien avec **toute activité pédagogique** (exposé en présentiel et/ou en distanciel, épreuves évaluées, documents/capsules vidéos, syllabus, documents/annexes PDF, ...) en tout ou en partie.

Tous ces éléments/dispositifs vont dans le sens d'une démarche pédagogique évolutive et ouverte, qui tient continuellement compte des situations, améliorations possibles actuelles et à venir.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format « PDF) est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière.**

En complément des enseignements (en présentiel et/ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer ».**

- AEBISCHER V. & OBERLE D., Le groupe en psychologie sociale, Paris, Bordas, 1990.
- AMADO G., GUITTET A., Dynamique des communications dans les groupes, Armand Colin, coll. « U », Paris, 1997.
- MOSCOVICI S., La machine à faire des dieux: sociologie et psychologie, paris, Fayard, 1988.
- VALLERAND R.J., Les fondements de la psychologie sociale, Montréal, Gaëtan Morin, 1994.

Modalités d'évaluation	La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requises/obligatoires ainsi que la réalisation de travaux et/ou interrogations/épreuves (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q2, le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%). Des travaux/activités/interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance seront/pourront être planifiés. !!! Il n'y a donc pas d'examen durant la SESSION 1 au Q2 (JUIN/MAI) !!!
------------------------	---

L'évaluation des acquis d'apprentissage en SESSION 2 ⁽³⁾, se fera, a priori, en session sous forme d'un travail à remettre (infographie/poster à réaliser) et orale (capsule vidéo à réaliser) portant sur toute la matière (100%). --- (3) les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient toujours communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (synchrone/asynchrone, date/heure, matériels, ... ; comme p.ex. « Réaliser une capsule vidéo d'une durée de ... portant sur ... ayant pour objectif ... d'une durée de ... avec les contraintes suivantes ... à poster pour le ... dans ... au format ..., etc. »). PS : Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelle, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement)).				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session / hors session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	0%	/
2 ^{ème} session	-	-	100 % ⁽⁴⁾ (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral et Travail (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)
La participation à un dispositif pédagogique (activité d'apprentissage/épreuve évaluée à distance et/ou en présentiel) en tout ou en partie (comme p.ex. un TEST en ligne) a un caractère formel - NE DOIVENT DONC Y PARTICIPER QUE CELLES ET CEUX QUI SONT CONCERNÉ·E·S par ce dispositif et qui répondent à toutes les conditions éventuellement liées à la participation à celui-ci (conditions: administratives, pédagogiques, organisationnelles, etc.) ; selon les situations les conséquences peuvent être diverses, comme p.ex. dans le cadre d'une épreuve évaluée, la note d'une épreuve réussie en session 1 sera de facto remplacée par une note traduisant la participation à l'épreuve de session 2 (celle-ci étant une action volontaire d'y participer et par la même occasion de s'y être inscrit·e en y participant activement) et ce même si la note est moins élevée que la première obtenue. Pour les « étudiant·e·s REBS », les épreuves évaluées, comme p.ex. un TEST EN LIGNE, sont possiblement "aménageables". Par exemple, avoir un 1/3 TEMPS supplémentaire ; cette option ne peut être accordée QUE POUR LES ÉTUDIANT·E·S REBS ayant cet « aménagement raisonnable » (AR) dans leur PAI pour l'année académique en cours. Pour ce faire, il faut s'être manifesté·e avant les épreuves (min. 72h avant) directement avec le titulaire de l'AA (via un courriel à envoyer à oducruet@he2b.be) afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour y répondre adéquatement.				

PS: Si l'une des stipulations ici présentes est tenue pour nulle et sans objet (p.ex. par des circonstances exceptionnelles, la communication orale ou écrite d'une consigne autre, ...), elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

KISÉSITHÉRAPIE THORACIQUE ET CARDIO-RESPIRATOIRE
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA1 : KINÉSITHÉRAPIE THORACIQUE ET CARDIO-RESPIRATOIRE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 12h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	M.Kevin Forton (kforton@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Kevin Forton		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- D'aborder des situations particulières en adoptant un raisonnement clinique rigoureux et structuré. Les notions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et cliniques spécifiques.
- De prendre en charge de manière autonome et complète les situations abordées en cours.
- L'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des outils thérapeutiques spécifiques (utilisés dans des conditions particulières) et complexes (faisant appel à plusieurs niveaux de compétences).

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

KISÉSITHÉRAPIE THORACIQUE ET CARDIO-RESPIRATOIRE**AA – K4DA1 KINÉSITHÉRAPIE THORACIQUE ET CARDIO-RESPIRATOIRE**Contenu succinct

- Rappel des différentes pathologies rencontrées en kinésithérapie (cardiaque et respiratoire), raisonnement clinique sur base d'une ergospirométrie et mise en place d'un traitement kinésithérapeutique ambulatoire de type réadaptation cardio-respiratoire.
- Examens, bilans et mise au point des traitements des pathologies touchant le thorax et son contenu

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique ex cathedra
Exposés d'étudiants avec séance de questions-réponses

Supports éventuels à l'acquis des compétences**4. Modalités d'évaluation de l'UE**

Travail en groupe présenté pendant l'année (50% des points). Une épreuve en session comptant pour l'autre 50% des points est organisée (QCM et questions ouvertes)

Pour la seconde session, examen écrit à QCM et questions ouvertes.

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	50%	50 %	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit



PRISE EN CHARGE DU PATIENT DOULOUREUX CHRONIQUE
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA2 : PRISE EN CHARGE DU PATIENT DOULOUREUX CHRONIQUE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 20h	Crédits-ECTS : 2	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	Mme Marie-Hélène Charon (mhcharon@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Pierre Sailliez Mme Marie-Hélène Charon		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- D'aborder des situations particulières en adoptant un raisonnement clinique rigoureux et structuré. Les notions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et cliniques spécifiques.
- De prendre en charge de manière autonome et complète les situations abordées en cours.
- L'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des outils thérapeutiques spécifiques (utilisés dans des conditions particulières) et complexes (faisant appel à plusieurs niveaux de compétences).

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

PRISE EN CHARGE DU PATIENT DOULOUREUX CHRONIQUE**AA – K4DA2 PRISE EN CHARGE DU PATIENT DOULOUREUX CHRONIQUE**Contenu succinct

Évaluation et traitement du patient souffrant de douleurs persistantes selon le modèle bio-psycho-social. L'AA abordera les thèmes suivants :

- Aspects théoriques spécifiques de la prise en charge de la douleur chronique
- Contenu et objectifs de celle-ci sur base des recommandations actuelles
- Exemples de prises en charge par différents professionnels de la santé
- Evaluation spécifique à ce type de patient
- Education à la neurophysiologie de la douleur
- Techniques de communication
- Exercices et stratégies thérapeutiques
- Exercice d'évaluation d'une situation clinique, mise en commun et échange avec les pairs

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Séances de travaux pratiques.
- Evaluation d'une situation clinique de manière individuelle, partagée avec les pairs et échanges en découlant.
- Séances de travaux pratiques basées sur l'investissement de chacun, les échanges et enrichies par l'expérience de terrain en stage.

Supports éventuels à l'acquis des compétences**4. Modalités d'évaluation de l'UE :**

Évaluation continue sur base d'une grille d'évaluation présentée au 1er cours, et reprenant les différentes compétences à développer. Une évaluation écrite et théorique a lieu durant la session de janvier. Celle-ci représente une des compétences à développer, reprise dans la grille critériée.

La présence est obligatoire. **Toute absence dûment justifiée et renseignée aux enseignants AU PLUS TARD le jour de l'examen pourra être rattrapée en bonne convenance avec les enseignants, soit durant l'année, soit en session de janvier. Toute absence injustifiée implique automatiquement un examen en seconde session (comme prévu par le RDE).**

En 2e session : examen oral. Discussion autour d'une situation clinique présentée le jour de l'examen et des stratégies thérapeutiques abordées en cours.

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	100%	-	Partie théorique (cfr ci-dessus)	
2ème session	-	-	100 %	Oral

KINÉSITHÉRAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE ET VESTIBULO-OCULAIRE
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA3 : KINÉSITHÉRAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE ET VESTIBULO-OCULAIRE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 20h	Crédits-ECTS : 2	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	M.Thyl Snoeck (tsnoeck@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Thyl Snoeck et Kate Lambrechts		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- D'aborder des situations particulières en adoptant un raisonnement clinique rigoureux et structuré. Les notions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et cliniques spécifiques.
- De prendre en charge de manière autonome et complète les situations abordées en cours.
- L'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des outils thérapeutiques spécifiques (utilisés dans des conditions particulières) et complexes (faisant appel à plusieurs niveaux de compétences).

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

KINÉSITHÉRAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE ET VESTIBULO-OCULAIRE**AA – K4DA3 KINÉSITHÉRAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE ET VESTIBULO-OCULAIRE**Contenu succinct

- Les dysfonctions temporo-mandibulaires
- Les arthralgies
- Les myalgies
- Les algies vasculaires
- Les névralgies
- Rééducation linguale
- Rééducation des fracas de la face
- Syndrome d'apnée obstructif du sommeil
- Rééducation à l'équilibration
- Liens cervico-céphaliques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de 2h combinant :

- Présentation ex-cathedra et en ligne des concepts fondamentaux
- Exercices d'application et présentation de cas cliniques
- Démonstrations pratiques en auditoire

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours

4. Modalités d'évaluation de l'UE :

Examen écrit. Même modalité en deuxième session (NB: l'examen pourra avoir lieu en ligne si les conditions sanitaires l'exigent).

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	-	100%	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit



KINÉSITHÉRAPIE DE LA MAIN
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA4 KINÉSITHÉRAPIE DE LA MAIN			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 12h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	Mme Dominique Peeters (dpeeters@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	Mme Dominique Peeters		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable d'aborder des situations particulières en adoptant un raisonnement clinique rigoureux et structuré. Les notions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et cliniques spécifiques permettront à l'étudiant d'être capable de prendre en charge de manière autonome et complète les situations abordées en cours.

L'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des outils thérapeutiques spécifiques (utilisés dans des conditions particulières) et complexes (faisant appel à plusieurs niveaux de compétences).

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

KINÉSITHÉRAPIE DE LA MAIN**AA – K4DA4 KINÉSITHÉRAPIE DE LA MAIN**Contenu succinct

- Rappel d'anatomie, de biomécanique. Bilans d'évaluation.
- Pathologies :
 - Tendineuses,
 - Rhumatismales,
 - Traumatismes ostéo-articulaires,
 - Tendinopathies, ...
- Test, bilans cliniques et traitements.
- SDRC

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique et exposés d'exemples concrets
Démonstration et participation à la confection d'orthèses simples

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit sous forme de questions ouvertes qui porte sur la matière exposée. La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session			100 %	Ecrit



KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TPAnnée 2023-2024

1. Informations générales

UE - K4DA5 KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRinataLE + TP			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 30h	Crédits-ECTS : 3	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	Mme Aurélie Barnavol (abarnavol@he2b.be)		Participation: obligatoire
Enseignants par AA :	Mme Aurélie Barnavol		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- D'aborder des situations particulières en adoptant un raisonnement clinique rigoureux et structuré. Les notions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et cliniques spécifiques.
- De prendre en charge de manière autonome et complète les situations abordées en cours.
- L'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des outils thérapeutiques spécifiques (utilisés dans des conditions particulières) et complexes (faisant appel à plusieurs niveaux de compétences).

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TP**AA – K4DA5 KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TP**Contenu succinct**Partie Kinésithérapie périnatale + TP*****Théorie***

- Historique de la périnatalité en kinésithérapie
- Enceinte manométrique abdominale (éléments constitutifs et rôle fonctionnel)
- Modifications musculo squelettiques, métaboliques, hormonales, viscérales, pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum
- Pathologies (hypertension artérielle, diabète de grossesse)
- Rôle du kinésithérapeute dans l'accompagnement de l'accouchement
- Physiologie de l'accouchement
- Rôle du kinésithérapeute dans le post-partum
- Prévention des prolapsus viscéraux

Pratique**Grossesse**

- Respiration abdominale
- Testing et travail du transverse de l'abdomen et du plancher.
- Exercices pour lutter contre les douleurs dorsales, lombaires, sacro-iliaques, pubiennes,
- Exercices pour lutter contre les problèmes digestifs et les problèmes circulatoires

• Accouchement

- Phases de l'accouchement
- Gestion de la douleur
- Positions et respiration pendant la phase de travail
- Positions d'accouchement et d'expulsion

• Post-Partum

Récupération dans la phase immédiate (rétraction de l'utérus, contenir les organes, éviter les effets prolapsants...)

- Travail des muscles du transverse de l'abdomen, des obliques, du plancher Pelvien
- Gymnastique abdominale à visée hypopressive (Gasquet, Caufriez)
- Préventions des prolapsus viscéraux

Partie Kinésithérapie abdomino-pelvienne théorie et pratique

- Introduction :
- Enceinte Manométrique Abdominale : contenu et biomécanique - Système vésico-sphinctérien
- Rééducation abdomino-pelvienne :
 - Les Incontinences Urinaires à l'Effort chez la femme : Physiopathologie de l'incontinence urinaire d'effort- Facteurs de risques - Examens, mise au pont- Rééducation abdomino-pelvienne.

KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TP

- 
- Les Urgences Mictionnelles/Dysuries : Physiopathologie -Tests urodynamiques- Rééducation spécifique
 - Les troubles mictionnels chez l'homme ; Appareil génital masculin- Physiopathologie -Kinésithérapie spécifique.
 - Les troubles mictionnels chez l'enfant : Immaturité vésicale-Dyssynergie vésico-sphinctérienne-Kinésithérapie spécifique
 - Dysfonctions ano-rectales : Anatomie du système ano-rectal- Continence- Défécation-Incontinence anale-Constipation -Kinésithérapie spécifique- Encoprésie (enfant)
 - Palpation abdominale + sémilogie
 - Mobilisations viscérales

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral avec support informatique (P.P.T.) faisant appel à l'interactivité avec les étudiants sous la forme de questions/réponses.
Présentation de cas.

Supports éventuels à l'acquisition des compétencesOUVRAGES :

- BUZELIN J.M., Urodynamique, Masson 1988
- BANQUES de données medline, healthstar, embase, pascal et cochrane library
- BAZIN O.,NAUDIN M., Manipulations des dysfonctions pelviennes féminines.E.M.2016
- BILLARD G. Electrothérapie et biofeedback. Vivaltis.
Centre de recherche et de développement pour la physiothérapie » Montpellier
- CAUFRIEZ M.,Gymnastique abdominale hypopressive,
Neuromyostatique viscérale, Bruxelles, M.C. Edition, 2004.
- CAUFRIEZ M.,Genèse et programme statique de base
de la Gymnastique Abdominale Hypopressive . MC Editions 2016
- CHARENT M-P.,Ciel ma vessie.Corps Capable.2018
- de GASQUET B ., Constipations-solutions, 2001
- de GASQUET B ., Abdominaux : Arrêtez le massacre, 2009
- de GASQUET B ., Périnée : Arrêtons le massacre, 2011
- de GASQUET B ., Accouchement, la méthode de Gasquet, 2012
- DEFFIEUX X. Incontinence urinaire féminine. Diagnostic et prise en charge. E.M.2017
- DELVAUX M., Sensibilité viscérale. Springer.200
- DE TOURRIS H., Gynécologie et obstétrique. Masson.2000
- GALLIAC ALANBARI S., Rééducation périnéale féminine. Ed. Dunod. 2019
- GRIMALDI M., Le périnée douloureux. Sauramps Medical. 2014
- GROSSE D.,SEGLER J., Rééducation périnéale. Masson ;199
- KAMINA. Anatomie clinique tome 4 p.261
- GUIDELINES de l'HAS (Haute Autorité de Santé- France)
- LANSAC J., Pratique de l'accouchement. Elsevier Masson.2017
- VALANCOGNE G., Rééducation en colo-proctologie .Masson.1998

KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TPARTICLES :

- Agency for Health Care Policy and Research.
- Arya LA, Myers DL, Jackson ND. Dietary caffeine intake and the risk for detrusor instability: -Battut A, Nizard J. Impact de la rééducation périnéale sur la prévention des douleurs et des Dyspareunies en post-partum. *Progrès en Urologie* 2016 ;26 :237–44.
- Blanchard V, Nyangoh Timoh K, Bruyère F, *et al.* Intérêt de l'éducation périnéale en rééducation périnéale chez la femme. *Progrès en Urologie* 2020 ; S1166708720300257.
- Chesnel C, Charlanes A, Tan E, *et al.* Influence of the urine stream interruption exercise on micturition. *Int J Urol* 2019; 26:1059–63. doi:[10.1111/iju.14092](https://doi.org/10.1111/iju.14092)
- Dasikan Z, Ozturk R, Ozturk A. Pelvic floor dysfunction symptoms and risk factors at the first year of postpartum women: a cross-sectional study. *Contemporary Nurse* 2020 ;1–14. doi:[10.1080/10376178.2020.1749099](https://doi.org/10.1080/10376178.2020.1749099)
- Deffieux X, Vieillefosse S, Billecocq S, *et al.* [Postpartum pelvic floor muscle training and abdominal rehabilitation: Guidelines]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2015; 44:1141–6. doi:[10.1016/j.jgyn.2015.09.023](https://doi.org/10.1016/j.jgyn.2015.09.023)
- Dupuy O, Douzi W, Theurot D, *et al.* An Evidence-Based Approach for Choosing Post-exercise. Recovery Techniques to Reduce Markers of Muscle Damage, Soreness, Fatigue, and Inflammation: A Systematic Review with Meta-Analysis. *Front Physiol* 2018; 9:403. doi:[10.3389/fphys.2018.00403](https://doi.org/10.3389/fphys.2018.00403)
- Eason E, Labrecque M, Marcoux S, Mondor M. Effects of carrying a pregnancy and of method of delivery on urinary incontinence. 2004 *Eur Urol.* 2012 Jan;61(1):88-95. doi: 10.1016/j.eururo.2011.07.049. Epub 2011 Jul 26
- Gachon B, De Tayrac R, Schmitz T, *et al.* Should we advise women that pre-labor caesarean? section prevents pelvic floor dysfunction. *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology* 2020; 244:31–4. doi:[10.1016/j.ejogrb.2019.10.037](https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2019.10.037)
- Ithamar L, de Moura Filho AG, Benedetti Rodrigues MA, *et al.* Abdominal and pelvic floor electromyographic analysis during abdominal hypopressive gymnastics. *J Bodyw Mov Ther* 2018;22:159–65. doi:[10.1016/j.jbmt.2017.06.011](https://doi.org/10.1016/j.jbmt.2017.06.011)
- J Wound Ostomy Continence Nurs 1999;26(6):312-9 Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction Volume 41, n° 4 pages 318-323 (juin 2012)
- Juez L, Núñez-Córdoba JM, Couso N, *et al.* Hypopressive technique versus pelvic floor muscle training for postpartum pelvic floor rehabilitation: A prospective cohort study. *Neurourol Urodyn* 2019; 38:1924–31. doi:[10.1002/nau.24094](https://doi.org/10.1002/nau.24094)



KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TP

- Landon CR, Crofts CE, Smith ARB, Trowbridge EA. Mechanical properties of fascia during pregnancy: a possible factor in the development of stress incontinence of urine. Contemporary Review of Obstetrics and gynaecology 1990
- Liu L, Zhang Y, Gong J, *et al.* Effects of Different Treatment Methods on the Clinical and Urodynamic State of Perimenopausal Women with Stress Urinary Incontinence. *Iran J Public Health* 2018;47 :1090–7.
- Mateus-Vasconcelos ECL, Ribeiro AM, Antônio FI, *et al.* Physiotherapy methods to facilitate pelvic floor muscle contraction: A systematic review. *Physiother Theory Pract* 2018; 34:420–32. doi:[10.1080/09593985.2017.1419520](https://doi.org/10.1080/09593985.2017.1419520)
- Navarro Brazález B, Sánchez Sánchez B, Prieto Gómez V, *et al.* Pelvic floor and abdominal muscle responses during hypopressive exercises in women with pelvic floor dysfunction. *Neurourol Urodyn* Published Online First: 27 January 2020. doi:[10.1002/nau.24284](https://doi.org/10.1002/nau.24284)
- Nurs Res 1993;42(5):270-5. Pelvi-périnéologie volume 4, pages 22–30 (2009)
- Prévalence de l'incontinence urinaire féminine en France. Une enquête transversale en médecine générale. Montreuil: CDRMG, UNAFORMEC; 2003.
- Rival T, Clapeau L. [Effectiveness of pelvic floor rehabilitation in erectile dysfunction: A literature review]. *Prog Urol* 2017;27:1069–75. doi:[10.1016/j.purol.2017.09.004](https://doi.org/10.1016/j.purol.2017.09.004)
- Roe B, Doll H. Séquelles vésico-sphinctériennes, anorectales et génitosexuelles de l'hystérectomie
- Shamliyan T, Wyman J, Bliss DZ, Kane RL, Wilt TJ. Prevention of Fecal and Urinary Incontinence in Adults. In: Quality AfHRA, ed. Evidence Report/Technology Assessment, 2007
- T. Benoita P. Leguevaque B M. Roumiguiea JB Beauvala B. Malavauda M. Souliéa P. Rischmanna P. Gourdy JC Arnal C X. Jeua. Urinary incontinence and its relationship to mental health and health-related quality of life in men and women in Sweden, the United Kingdom, and the United States.
- Vallée JP, Charpentier JM, Gallois P, Le Noc Y. Vol 38, N° 8S1 - décembre 2009 pp. 212-231
- Woodley SJ, Boyle R, Cody JD, *et al.* Pelvic floor muscle training for prevention and treatment of urinary and faecal incontinence in antenatal and postnatal women. *Cochrane Database of Systematic Reviews* Published Online First: 22 December 2017. doi:[10.1002/14651858.CD007471.pub3](https://doi.org/10.1002/14651858.CD007471.pub3)



KINÉSITHÉRAPIE ABDOMINO-PELVIENNE ET PÉRINATALE + TP



4. Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation	Examen oral et pratique simultanément. ATTENTION : La présence au minimum à 4 des 6 cours pratiques est requise pour pouvoir passer l'examen. En cas de plus de 2 absences injustifiées aux cours pratiques, l'accès à l'examen sera donc refusé. Cette règle n'est pas valable pour la seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Oral & pratique
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral & pratique



PATHOLOGIES SPÉCIALES EN ORTHOPÉDIE SPORTIVE
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA6 PATHOLOGIES SPÉCIALES EN ORTHOPÉDIE SPORTIVE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 10h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	K4DA7
Coordonnées référents UE :	M. Nicolas Vandenbalck (docnicovdb@yahoo.fr)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Nicolas Vandenbalck		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.

Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

PATHOLOGIES SPÉCIALES EN ORTHOPÉDIE SPORTIVE**AA – K4DA6 PATHOLOGIES SPÉCIALES EN ORTHOPÉDIE SPORTIVE**Contenu succinct

-
- Epaule (Conflits, luxation)
- Genou (Lésions ligamentaires, méniscale, syndrome fémoro-patellaire)
- Chevilles (entorse, tendinopathie)
- Hanche (conflit, pubalgies)
- Syndrome des loges
- Fractures de stress
- Périostites

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit Mêmes modalités pour les 2 sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit



KINÉSITHÉRAPIE EN TRAUMATOLOGIE SPORTIVE + TP
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4DA7: KINÉSITHÉRAPIE EN TRAUMATOLOGIE SPORTIVE + TP			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 12h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	K4DA6
Coordonnées référents UE :	Mme Caroline Kinet (ckinet@he2b.be)		Participation: obligatoire
Enseignants par AA :	Mme Caroline Kinet M. Hakim Bouzahouene		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De prodiguer les premiers soins suite à une lésion sportive sur le terrain
- D'élaborer un bilan selon un modèle de raisonnement clinique
- D'établir un plan de traitement adapté au sport pratiqué et de prendre en charge le patient sportif avec des exercices adéquats et adaptés
- De déterminer les critères de reprises spécifiques à certaines lésions spécifiques du sportif
- D'utiliser, d'analyser la littérature scientifique sur un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu au patient et à ses collègues.

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

KINÉSITHÉRAPIE EN TRAUMATOLOGIE SPORTIVE + TP**AA – K4DA7 KINÉSITHÉRAPIE EN TRAUMATOLOGIE SPORTIVE + TP**Contenu succinct

- 1) Rôle du kinésithérapeute en milieu sportif
- 2) La lésion sportive :
 - a) Biomécanique des lésions sportives
 - b) Processus de reconstruction d'une lésion
- 3) Approche du diagnostic
 - a) Prise en charge de la lésion sur le terrain et au cabinet
 - b) 1ers soins sur le terrain
- 4) Traitements des pathologies sportives
- 5) Prise en charge des lésions musculaires
- 6) Techniques de contention (taping, strapping)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

La présentation théorique et pratique s'appuie sur une présentation Powerpoint update, également disponible en téléchargement pour les étudiants sur moodle.

La pratique se base sur une démonstration des techniques faites par les enseignants et ensuite par l'apprentissage contrôlé de celles-ci.

Cours interactif visant à amener les étudiants à maîtriser les connaissances théoriques en traumatologie du sport et le raisonnement clinique qui s'y rapporte. Les étudiants devront maîtriser les modalités de l'examen subjectif et de l'examen clinique. Ils devront être capables d'élaborer un plan de traitement basé sur leur raisonnement clinique et envisager un programme de "réathlétisation" après une lésion sportive.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Bibliographie communiquée dans le support théorique et en cours



KINÉSITHÉRAPIE EN TRAUMATOLOGIE SPORTIVE + TP**4. Modalités d'évaluation**

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	0%	0%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)
2 ^{ème} session	-	0%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)

L'examen est composé de deux parties : une évaluation écrite et une évaluation pratique, orale.

L'examen écrit consiste en un QCM et représente 20% de la note finale.

L'examen pratique consiste en une mise en situation pratique sur base d'un cas clinique et représente 80% de la note finale.

En cas d'échec à la note finale en 1^{ère} session, l'étudiant est tenu de représenter en deuxième session les deux parties (écrit et pratique).



EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4EA1.1 EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 12h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requises	Nihil	UE co-requises	Nihil
Coordonnées référents UE :	M. Olivier Ducruet (oducruet@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Olivier Ducruet		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

Cette unité d'enseignement dispense des cours théoriques visant à susciter :

- Une réflexion scientifique
- L'intérêt des sciences humaines dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Ce qui induit que les compétences principales visées sont :

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES**3. Autres connaissances et compétences requises**

- Savoir **lire en français** et **comprendre** le sens de la ponctuation ⁽¹⁾.
- Savoir **s'exprimer correctement en français** (à l'oral et à l'écrit) tout **en comprenant le sens de la nuance** ⁽¹⁾.
- Avoir une **bonne orthographe**.
- Savoir utiliser des **sources de références** (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...).
- Faire preuve d'**esprit critique**.
- **Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365/Office 365, ...).**

⁽¹⁾ La littératie, ou lettrure, est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».

4. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement en « Sciences Humaines » (**Évaluations psychiatriques** en lien avec **Psychopathologie**) cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant-e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité**, de **respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc..



ÉVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

L'étudiant devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance selon les conditions.

AA – K4EA1.1 ÉVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

Contenu succinct

Approche des **évaluations psychiatriques (pratiques)** sur base des moyens couramment utilisés dans l'accompagnement des personnes souffrant (possiblement ou certainement) de dysfonctionnements.

(= **en lien étroit avec la psychopathologie**)

- Introduction
- Définitions
- Historique
- Entretiens cliniques
- DSM, CIM, ...
- etc.

Contextualisation.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire sur place (cf. consignes communiquées en séance) et à distance qui sont proposés pour l'UE **Évaluations psychiatriques** en lien avec l'UE **Psychopathologie**.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365/Office 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

Ainsi, les activités pédagogiques liées aux AA de l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe défini d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités, pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant-e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant-e ayant ces AA dans son programme académique :

- Dispose d'un **courriel académique**
- Soit équipé-e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières⁽²⁾.

⁽²⁾ cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

La présence et la participation aux activités pédagogiques (Évaluations psychiatriques en lien avec Psychopathologie) sont requises/obligatoires ainsi que la réalisation de **travaux et/ou exposés et/ou interrogations/épreuves** (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q1, **le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%) - cf. infra.**

EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

Dans ce cadre pédagogique bien défini, **sans l'autorisation formelle de l'enseignant, sont strictement INTERDITS** sous quelque forme que ce soit :

- l'**usage des appareils**, de type téléphones portables/smartphones, tablettes, lecteurs MP3,... ou de tout autre **MOYEN DE COMMUNICATION (émetteurs/récepteurs audio/vidéo, réseaux sociaux, ...)**, qui est/serait **de nature à perturber** le cours normal/le bon déroulement des **activités/dispositifs d'enseignement** ainsi que celui des **épreuves évaluées** - à cette fin, **ces appareils devront tous demeurer systématiquement silencieux et HORS DE PORTÉE IMMÉDIATE de l'étudiant-e., au cours de toutes ces activités/dispositifs.**
- la **capture ainsi que la diffusion** audio et/ou vidéo, manuelle ou automatique, des éléments/dispositifs en lien avec **toute activité pédagogique** (exposé en présentiel et/ou en distanciel, épreuves évaluées, documents/capsules vidéos, syllabus, documents/annexes PDF, ...) en tout ou en partie.

Tous ces éléments/dispositifs vont dans le sens d'une démarche pédagogique évolutive et ouverte, qui tient continuellement compte des situations, améliorations possibles actuelles et à venir.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format PDF), **si proposé**, est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière.**

En complément des enseignements (en présentiel et/ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer ».**

EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

- Appelboom, J. (2005). Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. PUB.
 - Bazan, A. (2008-2009). Introduction à la psychologie clinique. Presses de l'ULB.
 - Bioy, A., & Fouques, D. (2016). Psychologie clinique et psychopathologie (3e éd.). Dunod.
 - Bonnet, A. & Fernandez, L. (2017). 23 grandes notions de psychopathologie – Enfant, adolescent, adulte et personne âgée (2e éd.). Dunod.
 - Bouvet, C., & Boudoukha, A.H. (2021). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Dunod.
 - Chevance, A. (2022). En finir avec les idées fausses sur la psychiatrie et la santé mentale. Ed. de l'Atelier.
 - Chiland, C. & al. (1983). L'entretien clinique. PUF Le psychologue.
 - Cyrulnik, B. & Lemoine, P. (2016). La folle histoire des idées folles en psychiatrie. Odile Jacob.
 - Delbrouck, M. (2019). Psychopathologie. De Boeck.
 - Doron, R., & Parot, F. (2004). Dictionnaire de psychologie. PUF.
 - Downs, J. (2022). Les origines troubles de l'épidémiologie – Comment le colonialisme a transformé la médecine. Flammarion Autrement.
 - Ferrey, G. & Le Gouès, G. (1997). Psychopathologie du sujet âgé. Masson.
 - Guelfi, J.-D., & Hardy, P. (2013). Les personnalités pathologiques. Lavoisier.
 - Guelfi, J.-D. (2021). Manuel de psychiatrie (4e éd.). Elsevier Masson.
 - Hardy-Baylé, M.-C. (2008). Le diagnostic en psychiatrie. Armand Colin.
 - Ionescu, S. (2019). 15 approches de la psychopathologie (5e éd.), Dunod.
 - Ionescu, S. (2010). Psychopathologie de l'adulte, Fondements et perspectives. Belin.
 - Koupernik, C. & Nayrac, P. & Schneider, J.-J. (1973). Psychologie Psychiatrie. Flammarion Médecine.
 - Last, J. M. (2004). Dictionnaire d'épidémiologie. Montréal et Paris, Edisem et Maloine.
 - Lim-Sabbah, I. (2010). Psychiatrie : L'indispensable en stage (2e éd.). Masson.
 - Mendlewicz, J. (2003). Psychiatrie de l'adulte. PUF.
 - Postel, J., & Quetel, C. (2012). Nouvelle histoire de la psychiatrie. Dunod.
 - Reuchlin, M. (1970). Traité de psychologie appliquée. PUF Education et développement individuel.
 - Rouillon, F. (2008). Épidémiologie des troubles psychiatriques. Annales Médico-psychologiques, 166.
-
- DSM-5 - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (2015). <https://www.psychiatry.org/> (APA).
 - CIM-9/10/11 - ICD-9/10/11 – Classification Internationale des Maladies (2023) . <https://icd.who.int/fr> (OMS)

EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

La présence et la participation aux activités pédagogiques (Évaluations psychiatriques en lien avec Psychopathologie) sont requises/obligatoires ainsi que la réalisation de travaux et/ou exposés et/ou interrogations/épreuves (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q1, le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%).

Des travaux/activités/interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance seront/pourront être planifiés.

!!! Il n'y a donc pas d'examen durant la SESSION 1 au Q1 (JANVIER) !!!

L'évaluation des acquis d'apprentissage en **SESSION 2** ⁽³⁾, se fera, a priori, en session sous forme d'un travail à remettre (infographie/poster à réaliser) et orale (capsule vidéo à réaliser) portant sur toute la matière ⁽⁴⁾ (100%).

—

Si l'étudiant.e ne souhaite pas présenter l'examen en session 2 (et souhaite donc une cote de présence), il.elle est tenu d'envoyer un e-mail à l'enseignant.e au plus tard le jour de l'examen (date de remise du travail).

⁽³⁾ les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient toujours communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (comme p.ex. - synchrone/asynchrone, date/heure, « Test en ligne via Moodle ... d'une durée de ..., etc.).

⁽⁴⁾ « toute la matière » est à entendre comme faisant autant référence aux matières directement exposées par l'enseignant, que la matière présentée dans les contributions/productions des étudiant.e-s (exposés, ...).

PS : Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelles, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement)).

Descriptif des Unités d'Enseignement
EVALUATIONS PSYCHIATRIQUES

	Part d'évaluation <u>continue</u>	Part de travaux et d'interrogation	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	0%	/
2 ^{ème} session	-	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral et Travail (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)

La **participation à un dispositif pédagogique (activité d'apprentissage/épreuve évaluée** à distance et/ou en présentiel) en tout ou en partie (comme p.ex. un TEST en ligne) **a un caractère formel** - NE DOIVENT DONC Y PARTICIPER QUE CELLES ET CEUX QUI SONT CONCERNÉ·E·S par ce dispositif et qui répondent à toutes les conditions éventuellement liées à la participation à celui-ci (conditions: administratives, pédagogiques, organisationnelles, etc.) ; selon les situations les conséquences peuvent être diverses, *comme p.ex. dans le cadre d'une épreuve évaluée, la note d'une épreuve réussie en session 1 sera de facto remplacée par une note traduisant la participation à l'épreuve de session 2 (celle-ci étant une action volontaire d'y participer et par la même occasion de s'y être inscrit·e en y participant activement) et ce même si la note est moins élevée que la première obtenue.*

Pour les « étudiant·e·s REBS », les épreuves évaluées, sont possiblement "aménageables". Par exemple, avoir un 1/3 TEMPS supplémentaire ; cette option ne peut être accordée QUE POUR LES ÉTUDIANT·E·S REBS ayant cet « aménagement raisonnable » (AR) dans leur PAI pour l'année académique en cours. Pour ce faire, il faut s'être manifesté·e avant les épreuves (min. 2 semaines avant l'épreuve / la session) directement avec le titulaire de l'AA (via un courriel à envoyer à oducruet@he2b.be) afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour y répondre adéquatement.

A priori, lorsqu'une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelles, est nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement) - il importera de tenir compte des consignes "spécifiques aux étudiant·e·s REBS".

PS: Si l'une des stipulations ici présentes est tenue pour nulle et sans objet (p.ex. par des circonstances exceptionnelles, la communication orale ou écrite d'une consigne autre, ...), elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

PSYCHOPATHOLOGIE
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4EA1.2 PSYCHOPATHOLOGIE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 20h	Crédits-ECTS : 2	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	M. Olivier Ducruet (oducruet@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	M. Olivier Ducruet		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

Cette unité d'enseignement dispense des cours théoriques visant à susciter :

- Une réflexion scientifique
- L'intérêt des sciences humaines dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Ce qui induit que les compétences principales visées sont :

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

PSYCHOPATHOLOGIE**3. Autres connaissances et compétences requises**

- Savoir **lire en français** et **comprendre** le sens de la ponctuation ⁽¹⁾.
- Savoir **s'exprimer correctement en français** (à l'oral et à l'écrit) tout **en comprenant le sens de la nuance** ⁽¹⁾.
- Avoir une **bonne orthographe**.
- Savoir utiliser des **sources de références** (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...).
- Faire preuve d'**esprit critique**.
- **Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365/Office 365, ...).**

⁽¹⁾ La *littératie*, ou *lettrure*, est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».

4. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement en « Sciences Humaines » (**Psychopathologie** en lien avec **Évaluations psychiatriques**) cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant-e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité**, de **respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc.

PSYCHOPATHOLOGIE

L'étudiant devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance selon les conditions.

AA – K4EA1.2 PSYCHOPATHOLOGIE

Contenu succinct

Approche de la **psychopathologie (classifications)** dans l'accompagnement des personnes souffrant (possiblement ou certainement) de dysfonctionnements.

(= en lien étroit avec les évaluations psychiatriques)

- Introduction
- Définitions
- Historique (névrose / psychose / hystérie /...)
- Normalité, pathologique, épidémiologie, étiologie, sémiologie, nosographies/nosologies, ...
- Troubles
- DSM, CIM, ...
- etc.

Contextualisation.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire sur place (cf. consignes communiquées en séance) et à distance qui sont proposés pour l'UE **Psychopathologie** en lien avec l'UE Évaluations **psychiatriques**.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365/Office 365 – etc.) pourra, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Descriptif des Unités d'Enseignement**PSYCHOPATHOLOGIE**

Ainsi, les activités pédagogiques liées aux AA de l'UE pourront prendre les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe défini d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités, pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant-e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant-e ayant ces AA dans son programme académique :

- Dispose d'un **courriel académique**
- Soit équipé-e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières ⁽²⁾.

⁽²⁾ cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

La présence et la participation aux activités pédagogiques (Psychopathologie en lien avec Évaluations psychiatriques) sont requises/obligatoires ainsi que la réalisation de **travaux et/ou exposés et/ou interrogations/épreuves** (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q1, **le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%) - cf. infra.**

Descriptif des Unités d'Enseignement

Dans ce cadre pédagogique bien défini, sans l'autorisation formelle de l'enseignant, sont strictement INTERDITS sous quelque forme que ce soit :

PSYCHOPATHOLOGIE

- l'**usage des appareils**, de type téléphones portables/smartphones, tablettes, lecteurs MP3, ou de tout autre **MOYEN DE COMMUNICATION (émetteurs/récepteurs audio/vidéo, réseaux sociaux, ...)**, qui est/serait **de nature à perturber** le cours normal/le bon déroulement des **activités/dispositifs d'enseignement** ainsi que celui des **épreuves évaluées** - à cette fin, **ces appareils devront tous demeurer systématiquement silencieux et HORS DE PORTÉE IMMÉDIATE de l'étudiant-e., au cours de toutes ces activités/dispositifs.**
- la **capture ainsi que la diffusion** audio et/ou vidéo, manuelle ou automatique, des éléments/dispositifs en lien avec **toute activité pédagogique** (exposé en présentiel et/ou en distanciel, épreuves évaluées, documents/capsules vidéos, syllabus, documents/annexes PDF, ...) en tout ou en partie.

Tous ces éléments/dispositifs vont dans le sens d'une démarche pédagogique évolutive et ouverte, qui tient continuellement compte des situations, améliorations possibles actuelles et à venir.

Supports éventuels à l'acquisition des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format PDF), **si proposé**, est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière.**

En complément des enseignements (en présentiel et/ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer ».**

Bibliographie

- Appelboom, J. (2005). Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. PUB.

Descriptif des Unités d'Enseignement

PSYCHOPATHOLOGIE

- Bazan, A. (2008-2009). Introduction à la psychologie clinique. Presses de l'ULB.
- Bioy, A., & Fouques, D. (2016). Psychologie clinique et psychopathologie (3e éd.). Dunod.
- Bonnet, A. & Fernandez, L. (2017). 23 grandes notions de psychopathologie – Enfant, adolescent, adulte et personne âgée (2e éd.). Dunod.
- Bouvet, C., & Boudoukha, A.H. (2021). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Dunod.
- Chevance, A. (2022). En finir avec les idées fausses sur la psychiatrie et la santé mentale. Ed. de l'Atelier.
- Chiland, C. & al. (1983). L'entretien clinique. PUF Le psychologue.
- Cyrulnik, B. & Lemoine, P. (2016). La folle histoire des idées folles en psychiatrie. Odile Jacob.
- Delbrouck, M. (2019). Psychopathologie. De Boeck.
- Doron, R., & Parot, F. (2004). Dictionnaire de psychologie. PUF.
- Downs, J. (2022). Les origines troubles de l'épidémiologie – Comment le colonialisme a transformé la médecine. Flammarion Autrement.
- Ferrey, G. & Le Gouès, G. (1997). Psychopathologie du sujet âgé. Masson.
- Guelfi, J.-D., & Hardy, P. (2013). Les personnalités pathologiques. Lavoisier.
- Guelfi, J.-D. (2021). Manuel de psychiatrie (4e éd.). Elsevier Masson.
- Hardy-Baylé, M.-C. (2008). Le diagnostic en psychiatrie. Armand Colin.
- Ionescu, S. (2019). 15 approches de la psychopathologie (5e éd.), Dunod.
- Ionescu, S. (2010). Psychopathologie de l'adulte, Fondements et perspectives. Belin.
- Koupernik, C. & Nayrac, P. & Schneider, J.-J. (1973). Psychologie Psychiatrie. Flammarion Médecine.
- Last, J. M. (2004). Dictionnaire d'épidémiologie. Montréal et Paris, Edisem et Maloine.
- Lim-Sabbah, I. (2010). Psychiatrie : L'indispensable en stage (2e éd.). Masson.
- Mendlewicz, J. (2003). Psychiatrie de l'adulte. PUF.
- Postel, J., & Quetel, C. (2012). Nouvelle histoire de la psychiatrie. Dunod.
- Reuchlin, M. (1970). Traité de psychologie appliquée. PUF Education et développement individuel.
- Rouillon, F. (2008). Epidémiologie des troubles psychiatriques. Annales Médico-psychologiques, 166.

- DSM-5 - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (2015). <https://www.psychiatry.org/> (APA).
- CIM-9/10/11 - ICD-9/10/11 – Classification Internationale des Maladies (2023) . <https://icd.who.int/fr> (OMS)

PSYCHOPATHOLOGIE

La présence et la participation aux activités pédagogiques (Psychopathologie en lien avec Évaluations psychiatriques) sont requises/obligatoires ainsi que la réalisation de travaux et/ou exposés et/ou interrogations/épreuves (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q1, le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%).

Des travaux/activités/interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance seront/pourront être planifiés.

!!! Il n'y a donc pas d'examen durant la SESSION 1 au Q1 (JANVIER) !!!

L'évaluation des acquis d'apprentissage en **SESSION 2** ⁽³⁾, se fera, a priori, en session sous forme d'un travail à remettre (infographie/poster à réaliser) et orale (capsule vidéo à réaliser) portant sur toute la matière ⁽⁴⁾ (100%).

Si l'étudiant.e ne souhaite pas présenter l'examen en session 2 (et souhaite donc une cote de présence), il.elle est tenu d'envoyer un e-mail à l'enseignant.e au plus tard le jour de l'examen (date de remise du travail).

⁽³⁾ les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient **toujours** communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (comme p.ex. - synchrone/asynchrone, date/heure, « Test en ligne via Moodle ... d'une durée de ..., etc.).

⁽⁴⁾ « toute la matière » est à entendre comme faisant autant référence aux matières directement exposées par l'enseignant, que la matière présentée dans les contributions/productions des étudiant.e-s (exposés, ...).

PS : Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelles, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement)).

PSYCHOPATHOLOGIE

	Part d'évaluation <u>continue</u>	Part de travaux et d'interrogation	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	0%	/
2 ^{ème} session	-	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral et Travail (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)

La **participation à un dispositif pédagogique (activité d'apprentissage/épreuve évaluée** à distance et/ou en présentiel) en tout ou en partie (comme p.ex. un TEST en ligne) **a un caractère formel** - NE DOIVENT DONC Y PARTICIPER QUE CELLES ET CEUX QUI SONT CONCERNÉ·E·S par ce dispositif et qui répondent à toutes les conditions éventuellement liées à la participation à celui-ci (conditions: administratives, pédagogiques, organisationnelles, etc.) ; selon les situations les conséquences peuvent être diverses, *comme p.ex. dans le cadre d'une épreuve évaluée, la note d'une épreuve réussie en session 1 sera de facto remplacée par une note traduisant la participation à l'épreuve de session 2 (celle-ci étant une action volontaire d'y participer et par la même occasion de s'y être inscrit·e en y participant activement) et ce même si la note est moins élevée que la première obtenue.*

Pour les « étudiant·e·s REBS », les épreuves évaluées, sont possiblement "aménageables". Par exemple, avoir un 1/3 TEMPS supplémentaire ; cette option ne peut être accordée QUE POUR LES ÉTUDIANT·E·S REBS ayant cet « aménagement raisonnable » (AR) dans leur PAI pour l'année académique en cours. Pour ce faire, il faut s'être **manifesté·e avant les épreuves (min. 2 semaines avant l'épreuve / la session)** directement **avec le titulaire de l'AA** (via un **courriel à envoyer** à oducruet@he2b.be) afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour y répondre adéquatement.

PSYCHOPATHOLOGIE

A priori, lorsqu'une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelles, est nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement) - il importera de tenir compte des consignes "spécifiques aux étudiant·e·s REBS".

PS : Si l'une des stipulations ici présentes est tenue pour nulle et sans objet (p.ex. par des circonstances exceptionnelles, la communication orale ou écrite d'une consigne autre, ...), elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

**LE KINÉSITHÉRAPEUTE ET LA GESTION DE SA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE**Année 2023-2024

1. Informations générales

UE - K4EA2.1 LE KINÉSITHÉRAPEUTE ET LA GESTION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1
Certification CFC	Master/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 12h	Crédits-ECTS : 1	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	Mme Karin Van Loon (kvanloon@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	Mme Karin Van Loon		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- Reasonner ;
- Se gérer ;
- Prendre en compte les dimensions légales et réglementaires de la profession ;
- Coordonner dans une approche collaborative

3. Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours l'étudiant sera capable de :

- Assurer les responsabilités de la profession (civile, pénale, morale, assurances, ...);
- Identifier les fautes professionnelles ;
- Maîtriser l'utilisation de la nomenclature ;
- Assurer les tâches administratives du kinésithérapeute ;
- Assurer une communication professionnelle ;
- Comprendre les bases de la gestion d'un cabinet et d'une comptabilité pour un travailleur sous statut indépendant ;
- Comprendre le contexte de la promotion de la qualité.

NB : Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

**LE KINÉSITHÉRAPEUTE ET LA GESTION DE SA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE****AA – K4EA2.1 LE KINÉSITHÉRAPEUTE ET LA GESTION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**Contenu du cours

1. Paysage des soins de santé en Belgique
2. Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé - 10 mai 2015 (anc. AR 78)
3. Travailleur indépendant/salarié
4. Pratique individuelle ou pratique collective (kinésithérapeutes, remplacements, groupements de professions différentes)
5. Installation d'un cabinet règles générales et particulières
6. Prestations de kinésithérapie et textes légaux
7. Qualifications professionnelles particulières - Arrêté royal établissant la liste des qualifications professionnelles particulières pour les kinésithérapeutes. Publié MB le 08/08/2014
8. Convention avec les organismes assureurs
9. Nomenclature des prestations, exercices pratiques et tâches administratives du kinésithérapeute.
10. Séance d'exercices pratiques sur la nomenclature, la convention et d'autres aspects de la gestion administrative de la pratique professionnelle. Les exercices comptent pour 20% de la note finale
11. Association professionnelle
12. Promotion de la Qualité : PQK, Pe Online, GLEK, Peer review, EBPracticenet

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'organise sous la forme de présentations powerpoint complétées par des exercices pratiques portant sur l'utilisation de la nomenclature, les tâches administratives et la communication. Les étudiants sont invités à poser des questions. Les séances d'exercices sont obligatoires.



**LE KINÉSITHÉRAPEUTE ET LA GESTION DE SA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE**Supports éventuels à l'acquisition des compétences

Sites internet:

- AR 78: http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1967111008
- ONSS : <https://www.onss.be/>
- INAMI: <https://www.inami.fgov.be/fr/Pages/default.aspx>
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : <https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail>
- Nomenclature de kinésithérapie
<https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/kinesitherapeutes/Pages/nomenclature-kinesitherapie.aspx>
- SPF Economie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/creer-une-entreprise/demarches-pour-creer-une/affiliation-une-caisse/le-statut-social-des#:~:text=Toute%20personne%20physique%20qui%20exerce,pas%20de%20lien%20de%20subordination.>
- SPF Finances: https://finances.belgium.be/fr/independants_professions_liberales
- Axxon Physical Therapy (association professionnelle) <https://www.axxon.be/fr/>
- Promotion de la qualité en kinésithérapie
<https://www.pqk.be/kine?lang=fr>

4. Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	20 %	80 %	Ecrit
2 ^{ème} session	-	20%	80 %	Ecrit



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES
Année 2023-2024**1. Informations générales**

UE - K4TB1: MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1 et 2
Certification CFC	Bachelier/ Niveau 7	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : /	Crédits-ECTS : 20	Coefficient de pond. :1
UE pré-requis	Nihil	UE co-requis	Nihil
Coordonnées référents UE :	M.Pierre Sailliez (psailliez@he2b.be) M. Stéphane Mievis (smievis@he2b.be)		Participation : obligatoire
Enseignants par AA :	Les directeurs et/ou promoteurs de mémoires de fin d'études		
L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

Principalement :

- Concevoir un ou des projet(s) de recherche.
- Réaliser un ou des projet(s) de recherche.
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

En outre :

- Diriger.
- Concevoir des projets professionnels complexes.

3. Acquis d'apprentissage

Au terme de son mémoire de fin d'études (TFE), l'apprenant devrait être apte à :

- résoudre une question de recherche originale et formulée par lui ;
- poser une (des) hypothèse(s) ;
- élaborer et appliquer une méthodologie expérimentale ;
- présenter et interpréter les résultats obtenus ;
- utiliser des références à la littérature pertinentes ;
- présenter, par écrit et oralement, le compte-rendu de sa recherche.

Cette unité d'enseignement contribue à développer l'esprit critique de l'apprenant. Elle propose un apprentissage par projet et donne à l'étudiant un rôle actif.

Il s'agit de construire un savoir-faire destiné à s'approprier un savoir nouveau et à le communiquer. Pour y arriver, l'apprenant mobilise des ressources cognitives interdisciplinaires à travers une succession de petites tâches qui nécessitent une approche réflexive et métacognitive.

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

AA – K4TB1 MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDESContenu succinct

- Le mémoire de fin d'études du master est un mémoire. Il s'agit donc d'un essai scientifique. Lequel consiste en la rédaction et la soutenance, orale et publique, d'une recherche personnelle, fondée sur une hypothèse et rédigée sous la forme d'un article scientifique susceptible d'être proposé à la publication.
- Durant cette activité d'apprentissage, le mémorant est appelé à mobiliser des savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques.
- La production attendue relatara l'élaboration et l'application d'une expérimentation scientifique stricte, approuvée par un comité d'éthique et destinée à répondre à une problématique précise, originale et pertinente. La structure de cette production répondra à la structure IMRaD : Introduction, matériel et méthode, résultats et discussion (+ conclusion).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Le mémoire est une production personnelle de l'apprenant. Il consiste en une recherche, au sens strict, menée avec une rigueur scientifique et d'étendue limitée.
- L'activité d'apprentissage implique une mobilisation des acquis de contenus pluridisciplinaires afin de transférer et d'intégrer ces acquis dans l'élaboration, le développement et l'analyse critique de dispositifs expérimentaux destinés à vérifier une hypothèse originale.
- L'apprenant est supervisé dans cette tâche complexe par un (des) promoteur(s) et un directeur. Lesquels ont approuvé le projet expérimental et conseillent l'étudiant au travers des différentes séquences qui mènent à la production finale. Le promoteur et le directeur doivent impérativement enseigner à l'ISEK. Mais l'étudiant peut interagir avec toute autre personne.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

La rubrique TFE de la plateforme Moodle propose divers documents destinés à guider le parcours de l'étudiant.

ATTENTION : Lorsque l'étudiant.e n'a plus que l'AA "Mémoire de fin d'études" à présenter dans une année académique qui débute, il lui est possible de le rendre et de le défendre lors de la session de janvier. Cette possibilité est uniquement une avancée sur la session de juin (et en aucun cas une session supplémentaire !). Un échec lors de cette session de janvier implique donc de représenter le mémoire lors de la session d'août.



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES**4. Modalités d'évaluation**

Modalités d'évaluation	Le TFE est évalué par un jury qui attribue une note finale avec comme support une grille critériée (mise à disposition sur la plateforme).			
	Le promoteur du mémoire attribue une note. Si le TFE a été supervisé par plus d'un promoteur, une seule note sera attribuée pour l'ensemble des promoteurs. Si le directeur du mémoire attribue une note, elle est confondue avec celle du (des) promoteur(s).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit et Oral
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit et Oral



ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Année 2023-2024

1. Informations générales

UE - K4SA1 : ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE			
Unité intégrée : UE considérée comme acquise à partir de 10/20			Quadrimestre : 1 & 2
Certification CFC	Master/niveau 8	Langue de l'enseignement	Français
Bloc 1M	Volume Horaire : 1005h sur Bac 3 et Master 1	Crédits-ECTS : 26	Coefficient de pond. :10
UE prérequis	K3AA2.2: Neurologie enfant + TP K3AA2.3: Patho. Spé. Neuro K3DA3: Kiné. neuro. adulte K3DB1.1: Kiné. Cardio-réa.	UE co-requis:	Nihil
Coordonnées référents UE :	Mme Sandrine BOUHISSE: sbouhisse@he2b.be		Stages
Coordinateur	Mme Sandrine BOUHISSE: sbouhisse@he2b.be Mr Hakim BOUZAHOUENE: hbouzahouene@he2b.be		
Enseignant.e.s par AA :	Superviseurs de stage		Stages

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Exercer son raisonnement scientifique
- Concevoir des projets professionnels complexes
 - Collecter l'ensemble des informations existantes
 - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - Respecter la législation, les réglementations et la déontologie propres à la profession.
 - Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Assurer une communication professionnelle
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - Développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE**3. Acquis d'apprentissage**

Cette UE permettra à l'étudiant d'entrer dans la profession. Il réalisera des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs en procédant à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels afin de remédier à des troubles fonctionnels. Par le biais des séminaires, il participera activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels dans une approche Evidence Based Practice.

L'étudiant devra être capable de rédiger un rapport kinésithérapeutique succinct, motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et des résultats obtenus. Cet enseignement contribuera à développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité afin de construire son projet professionnel. L'étudiant participera à la promotion de la santé en assurant une communication professionnelle avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé.

L'étudiant devra être capable de respecter le cadre éthique et légal tel que décrit par le législateur. Il devra également démontrer ses capacités de communication professionnelle



ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE**AA - K4SA1.1-STAGES**Contenu succinct

Intégration de tous les contenus vus en cours dont on peut relever les principaux :

- S'adapter à des environnements professionnels différents.
- Etre capable de faire les bilans et l'examen de la personne à traiter et établir les objectifs et plans de traitement.
- Concevoir des outils (programmes et protocole de traitement, dispositifs, tests, bilan, ... en fonction du patient et de la situation.
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques en mesurant des paramètres à l'aide de tests et d'outils spécifiques, utiliser la technologie.
- Mettre à jour de façon pertinente et correcte le dossier du patient.
- S'intégrer à une équipe thérapeutique, avoir une approche relationnelle professionnelle, respectueuse avec les patients, la famille, les collègues, les apprenants, et les groupes de personnes.
- Connaître et respecter les règles éthiques et déontologiques.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- **Six périodes de stages d'un mois** en institutions (hôpitaux, cliniques, écoles d'enseignement spécialisé, centre de révalidation, maison de repos, maison de repos et de soins, autres). A l'issue de chaque stage, l'étudiant rédige un rapport de kinésithérapie sur un patient; motivé et argumenté par une recherche bibliographique scientifique sur la réalisation des bilans, des objectifs, du traitement et des résultats obtenus. Celui-ci sera présenté oralement au superviseur de stage et à un groupe d'étudiants permettant une discussion collégiale du cas clinique.
- **Un total de 1005h de stage** doit être effectué à l'issue du Master. Si l'étudiant(e), n'a pas presté ces heures, il devra prêter un ou plusieurs stages supplémentaires.

30h de stage dans le domaine du sport adapté sont à faire pour au plus tard la fin de la 1ère master (cfr DUE cours correspondant). Ces heures de stage ne seront validées que si la feuille de prestation ainsi qu'un poster réflexif sur le stage effectué sont rendus dans les temps impartis.

- **Deux séminaires réflexifs** en petits groupes de 2h auront lieu au premier et second quadrimestre. Ils ont pour objectif de permettre à chacun d'exposer une situation vécue en stage et d'échanger sur celle-ci pour appréhender la pluralité des points de vue et du ressenti de tout un chacun.
- **Un séminaire de raisonnement clinique** aura lieu durant l'année. Il a pour objectif de contribuer à développer le raisonnement clinique de l'étudiant (en collaboration avec les stages et le cours de méthodologie de la kinésithérapie) et de préparer à l'examen de synthèse.

ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Supports éventuels à l'acquis des compétences

4. Modalités d'évaluation de l'UE :

Modalités d'évaluation	1- Évaluation critériée et qualitative du stage par les maîtres de stages. 2- Évaluation chiffrée des rapports de stages . 3- L'étudiant peut être sanctionné et perdre des points ou obtenir une évaluation nulle si les consignes administratives ne sont pas respectées (Voir ROI des stages pour plus de détails). 4- Le stage est considéré comme nul et non validé si l'étudiant est exclu du stage. Tout stage non validé sera représenté en juillet ou en août selon les mêmes modalités (Voir ROI des stages pour plus de détails). 5- Si la moyenne de 10/20 n'est pas obtenue en juin (stages+ rapports), l'étudiant doit prêter un stage en juillet. La note finale correspondra à la moyenne des 7 stages. 6- Si un étudiant doit prêter un stage au mois de juillet ou d'août, la note inscrite dans le bulletin de la 1ère session sera celle d'une absence. 7- La présence au séminaire réflexif et au séminaire de raisonnement clinique est obligatoire . Toute absence non justifiée entraînera l'ajout d'une note de 0/20 pour celui-ci.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	50 %	50 %	%	
2 ^{ème} session	50 %	50 %	%	

Si le nombre d'absences justifiées est trop important et ne permet pas d'atteindre le nombre d'heures nécessaires, un stage supplémentaire sera à faire en seconde session (juillet ou août, quatre semaines à temps plein).

Une absence injustifiée entraîne une pénalité de 10 points sur la note du stage. Cela peut être un motif d'exclusion du stage de la part du/de la maître de stage...

Année académique 2020-2021

Cursus : **Bachelier en Kinésithérapie**

Acro.	Libellé	Créd.	V.hor
K1AA1	sciences fondamentales et biomédicales: Anatomie, morphologie et biomécanique	5	106
K1AA1.1	Anatomie descriptive+TP		38
K1AA1.2	Anatomie palpatoire		23
K1AA1.3	Biométrie+TP		30
K1AA1.4	Introduction à l'anthropologie descriptive et fonctionnelle		15
K1AA2	Sciences fondamentales et biomédicales: physiologie générale	5	60
K1AA2.1	Physiologie		30
K1AA2.2	Biologie et histologie		30
K1BA	Sciences fondamentales	5	100
K1BA1	Chimie		30
K1BA2	Physique I		40
K1BA3	Physiotechnique		30
K1CA	Sciences de la motricité	5	75
K1CA1	Education physique (étalé sur les 2 quadrimestres)		60
K1CA2	Didactique de l'éducation physique		15
K1DA	Kinésithérapie et réadaptation	10	60
K1DA1	Méthodologie de la kinésithérapie (<i>étalé sur les 2 quadrimestres</i>)		8
K1DA2	Mobilisations et renforcements		15
K1DA3	Théorie du massage		15
K1DA4	TP Massage		7
K1DA5	Rééducation		15
K1EA	Sciences humaines	2	30
K1EA1	Psychologie générale et clinique		30
K1AB1	sciences fondamentales et biomédicales: Anatomie, morphologie et biomécanique	8	74
K1AB1.1	Anatomie descriptive+TP		37
K1AB1.2	Anatomie palpatoire		22
K1AB1.3	Biomécanique		30
K1AB2	Sciences fondamentales et biomédicales: Physiopathologie	7	60
K1AB2.1	Pathologie générale (y compris dermatologie)		45
K1AB2.2	Hygiène		15
K1BB	Sciences fondamentales	3	65
K1BB1	Biochimie		30
K1BB2	Physique II		35
K1DB	Kinésithérapie et réadaptation	10	75
K1DB1	Relaxation		15
K1DB2	TP massage		8
K1DB3	Mobilisations et renforcements		15
K1DB4	Méthodologie de la Kinésithérapie		7
K1DB5	Kinésithérapie en orthopédie+TP		30

Total du programme d'étude

60 **705**

Année académique 2021-2022

Cursus : Bachelier en Kinésithérapie

		Crd.	Vol.H.
K2AA1	Sciences fondamentales et biomédicales : anatomie, morphologie et biomécanique	9	53
	K2AA1.1 Anatomie systémique et topographique (y compris palpation)		23
	K2AA1.3 Biomécanique		30
K2AA2.2	Pathologies spéciales en cardiologie	1	15
K2AA2.3	Pathologies spéciales respiratoires	1	15
K2AA2.4	Pathologies spéciales en rhumatologie	1	15
K2CA2	Didactique et manutention- ergonomie appliquée	1	15
K2DA1.1	Mobilisations et renforcements	2	30
K2DA1.2	Relaxation	1	15
K2DA1.3	TP Massage	2	30
K2DA3.1	Kinésithérapie vasculaire	1	15
K2EA1	Psychologie générale et clinique	1	15
K2AB1	Anatomie systémique et topographique II (y compris palpation)	2	22
K2AB1.1	Anatomie systémique et topographique II (y compris palpation)		22
K2AB2.2	Biométrie fonctionnelle +TP	1	15
K2BA1	Méthodologie de la recherche	1	15
K2BA2	Statistiques I	2	15
K2DB2.5	Méthodologie de la Kinésithérapie	1	15
K2EB1	Déontologie - Éthique / éducation à la santé	1	15
Cours étalés sur le 1er et le 2ème quadrimestre			
K2DA2	Kinésithérapie et réadaptation : Kinésithérapie de l'appareil locomoteur	18	135
	K2DA2.1 Kinésithérapie en traumatologie +TP		45
	K2DA2.2 Kinésithérapie en orthopédie+TP		30
	K2DA2.4 Kinésithérapie en rhumatologie+TP		60
K2AB2.1	Physiologie	3	60
K2AB2.3	Premiers soins y compris sauvetage aquatique	2	30
K2CA1	Éducation physique y compris sauvetage aquatique	1	60
K2CA3	Psychomotricité + TP	2	30
K2DA2.3	Kinésithérapie du rachis +TP	3	60
K2DA4.1	Kinésithérapie respiratoire+TP	3	30
	Kinésithérapie respiratoire+TP		30
Totaux (UE)		60	230

K3AA1	Sciences fondamentales et biomédicales : anatomie, morphologie et biomécanique	5	30	
	K3AA1.1 Anatomie de la tête et du cou		15	
	K3AA1.2 Anatomie régionale du pelvis et du périnée		15	
K3AA2.2	Neurologie enfants et TP	4	60	X
K3AA2.3	Pathologies spéciales en neurologie	1	15	X
K3DA3	Kinésithérapie en neurologie adulte et TP	3	30	X
K3AA2.4	Pathologies spéciales en orthopédie sportive	1	10	
K3DA1	Méthodologie de la Kinésithérapie y compris raisonnement clinique	1	15	X
K3DA4	Kinésithérapie vasculaire et TP	2	45	
K3DA6	Orthopédie et appareillage	1	15	
K3EA1	Droit	1	30	
K3EA2	Déontologie-Éthique	1	15	
K3BA1	Sciences fondamentales et biomédicales : anatomie, morphologie et biomécanique	3	27	X
	K3AB1.1 Anatomie TP et neuroanatomie clinique		15	
	K3AB1.4 Embryologie		12	
K3AB1.2	Imagerie médicale et TP échographie	2	30	X
K3AB1.3	Biomécanique	1	15	
K3AB2.1	Physiologie intégrée	1	15	
K3AB2.2	Physiologie du sport y compris approche du handicap	1	15	
K3AB2.3	TP Physiologie	1	30	
K3AB2.4	Pharmacologie	1	15	
K3BB1.1	Méthodologie de la recherche	1	15	
K3BB1.2	Statistiques II et biostatistiques	1	15	
K3DA2	Kinésithérapie périnatale et TP	1	15	
K3DB1.1	Kinésithérapie en cardiologie et réanimation	2	30	
K3DB1.2	Kinésithérapie gériatrie et TP	1	15	
K3DB1.3	Kinésithérapie en traumatologie sportive et TP	1	15	
K3EB1	Psychologie sociale	1	15	

Cours étalés sur le 1^{er} et le 2^{ème} quadrimestre

K3DB1.4	Mobilisations articulaires et des tissus mous y compris techniques	2	30
K3CA1	Éducation physique et approche du handicap	1	30
K3SA1	Stages	18	
K3SA2	Enseignements cliniques	1	

Totaux (UE)-Heures hors stages

60 514

Signature de l'étudiant

Signatures des membres de la CAVP ou cachet

Cursus : Master en Kinésithérapie

		Vol.H.	Crd.
K4DA1	Kinésithérapie thoracique et cardio-respiratoire	15	2
K4DA2	Prise en charge du patient douloureux chronique	15	2
K4DA3	Kinésithérapie oro-maxillo-faciale et vestibulo-oculaire	15	2
K4DA4	Kinésithérapie de la main	15	2
K4DA5	Kinésithérapie abdomino-pelvienne	15	2
K4EA1.1	Évaluations psychiatriques	15	1
K4EA1.2	Psychopathologie	15	1
K4EA2.1	Le kinésithérapeute et la gestion de sa pratique professionnelle	15	2
K4TB1	Travail de fin d'études	90	20
Cours étalés sur le 1 ^{er} et le 2 ^{ème} quadrimestre			
K4SA1	Stages		25
K4SA2	Enseignements cliniques	15	1
Totaux (UE)-heures hors stages		225	60